



PAR COURRIEL

Le 7 janvier 2026

DEMANDEUR

N/Réf. : 202512-47

Objet : Demande d'accès à l'information

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande d'accès à l'information reçue le 15 décembre 2025.

La recherche a permis de repérer des documents concernant votre demande qui vous sont accessibles. Vous remarquerez que nous avons soustrait des renseignements, comme le permet l'article 14 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A-2.1). En effet, nous avons retranché les renseignements confidentiels au sens des articles 23, 24, 53 et 54 de cette loi.

La recherche a également permis de repérer des documents en lien avec votre demande. Toutefois, nous vous informons que ces documents ne sont pas accessibles suivant les articles 23 et 24 de la Loi sur l'accès.

De plus, nous vous informons que certains renseignements contenus à l'intérieur d'un des documents relèvent davantage de la compétence de la ville de La Malbaie. En vertu de l'article 48 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), nous devons vous référer à la personne responsable de l'accès au sein de cet organisme :

Ville La Malbaie

Madame Valérie Bouchard

Greffière

515 boulevard de Comporté

La Malbaie (Québec) G5A 1L9

valerie.bouchard@ville.lamalbaie.qc.ca

Nous vous indiquons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La responsable de l'accès à l'information,

Original signé par

Matilde Thérroux-Lemay

p. j. : 3

Québec, le 13 mars 2023

1878816

Déneigement Jorg (Intervenant numéro : 102127)
2136 ch tour du lac
Nominingue, Québec
Canada , J0W 1R0

Titulaire(s)

Numéro	Nom	Pourcentage(%)	Titulaire responsable
102127	Déneigement Jorg	100	X

Titre(s)

Numéro	Polygone	Feuillet(s)	Superficie (ha)	Période
CDC 2687931	21L12 X 0026 0050 0	21L12	59,0400	2022-11-10 au 2025-11-09
CDC 2687932	21L12 X 0026 0051 0	21L12	59,0400	2022-11-10 au 2025-11-09
CDC 2687933	21M09 X 0012 0023 0	21M09	58,0300	2022-11-10 au 2025-11-09
CDC 2687934	21M09 X 0013 0022 0	21M09	58,0300	2022-11-10 au 2025-11-09
CDC 2687935	21M09 X 0013 0023 0	21M09	58,0300	2022-11-10 au 2025-11-09
CDC 2689298	21L12 X 0026 0011 0	21L12	59,0500	2022-11-16 au 2025-11-15
Contrainte à l'émission : Affecté par : Habitat faunique				
CDC 2689299	21L12 X 0027 0011 0	21L12	59,0400	2022-11-16 au 2025-11-15
Contrainte à l'émission : Affecté par : Habitat faunique				
CDC 2689300	21L12 X 0027 0012 0	21L12	59,0400	2022-11-16 au 2025-11-15
Contrainte à l'émission : Affecté par : Habitat faunique				
CDC 2705730	21M09 X 0012 0022 1	21M09	49,2500	2023-01-12 au 2026-01-11
Commentaire localisation Limité par : Territoire incompatible avec l'activité minière				
CDC 2705731	21L12 X 0025 0050 1	21L12	58,1800	2023-01-12 au 2026-01-11
Commentaire localisation Limité par : Périmètre urbanisé				
CDC 2705732	21L12 X 0026 0012 1	21L12	56,1600	2023-01-12 au 2026-01-11
Commentaire localisation Limité par : Périmètre urbanisé				
Contrainte à l'émission : Affecté par : Habitat faunique				
CDC 2748368	21L12 X 0025 0051 1	21L12	49,0200	2023-03-13 au 2026-03-12
Commentaire localisation Limité par : Périmètre urbanisé				
CDC 2748369	21L12 X 0025 0051 2	21L12	1,5200	2023-03-13 au 2026-03-12
Commentaire localisation Limité par : Périmètre urbanisé				

Le titulaire de claim doit se conformer aux conditions, obligations ou restrictions qui s'appliquent, en vertu de la Loi sur les mines, à l'exercice du claim notamment :

Lorsque le claim se trouve sur le territoire d'une municipalité locale, le titulaire doit informer cette dernière et le propriétaire du terrain privé des travaux qui seront exécutés au moins 30 jours avant le début de ces travaux.

71.1. Le titulaire du claim doit, au plus tard le 31 janvier de chaque année, transmettre au ministre un compte rendu des travaux effectués pendant la période allant du 1er janvier au 31 décembre de l'année précédente. Le compte rendu doit être présenté sur la formule fournie par le ministre et doit contenir les renseignements déterminés par règlement.

Malgré le premier alinéa, le premier compte rendu des travaux effectués pendant la période allant de la date d'inscription du claim au 31 décembre de l'année qui suit celle de l'inscription doit être transmis dans les 30 jours suivant cette période.

En application de l'article 72 de la Loi sur les mines, le titulaire du claim doit faire rapport au ministre, avant le soixantième jour qui précède la date de son expiration, de tous les travaux exécutés, dont ceux pour lesquels une allocation pour exploration ou une allocation pour aménagement et mise en valeur avant production peut être réclamée en vertu de la Loi sur l'impôt minier (chapitre I-0.4), quelle le soit ou non. Il peut toutefois, moyennant le versement d'un montant supplémentaire fixé par règlement, transmettre son rapport après cette date, pourvu que ce soit avant la date d'expiration du claim.

En application de l'article 232.1 de la Loi sur les mines, le titulaire du claim doit, avant le début des travaux d'exploration, visés à l'article 108 du Règlement sur les substances minérales autres que le pétrole, le gaz naturel et la saumure, obtenir l'approbation du ministre sur un plan de réaménagement et de restauration du terrain et fournir une garantie financière.

Le registraire : Diane Drapeau

Québec, le 21 février 2024

1953210

9148-5706 Quebec inc. (Multi-Ressources Boreal) (Intervenant numéro : 84149)
798, rue Malraux
Chicoutimi, Québec
Canada , G7J 4K4

Titulaire(s)

Numéro	Nom	Pourcentage(%)	Titulaire responsable
84149	9148-5706 Quebec inc. (Multi-Ressources Boreal)	100	X

Titre(s)

Numéro	Polygone	Feuillet(s)	Superficie (ha)	Période
CDC 2815689	21M16 X 0026 0059 0	21M16	57,6300	2023-12-22 au 2026-12-21
CDC 2815690	21M16 X 0026 0060 0	21M16	57,6300	2023-12-22 au 2026-12-21
CDC 2815691	21M16 X 0027 0058 0	21M16	57,6200	2023-12-22 au 2026-12-21
CDC 2815692	21M16 X 0027 0059 0	21M16	57,6200	2023-12-22 au 2026-12-21
CDC 2815693	21M16 X 0027 0060 0	21M16	57,6200	2023-12-22 au 2026-12-21
CDC 2815694	21M16 X 0028 0058 0	21M16	57,6100	2023-12-22 au 2026-12-21
CDC 2815695	21M16 X 0028 0059 0	21M16	57,6100	2023-12-22 au 2026-12-21
CDC 2815696	21M16 X 0029 0058 0	21M16	57,6000	2023-12-22 au 2026-12-21
CDC 2815697	21M16 X 0029 0059 0	21M16	57,6000	2023-12-22 au 2026-12-21
CDC 2815698	21M16 X 0029 0060 0	21M16	57,6000	2023-12-22 au 2026-12-21
CDC 2815699	21M16 X 0030 0057 0	21M16	57,5900	2023-12-22 au 2026-12-21
CDC 2815700	21M16 X 0030 0058 0	21M16	57,5900	2023-12-22 au 2026-12-21
CDC 2815701	21M16 X 0030 0059 0	21M16	57,5900	2023-12-22 au 2026-12-21
CDC 2815702	21M16 X 0030 0060 0	21M16	57,5900	2023-12-22 au 2026-12-21
CDC 2815703	21N13 X 0013 0004 0	21N13	57,7400	2023-12-22 au 2026-12-21
CDC 2815704	21N13 X 0013 0005 0	21N13	57,7400	2023-12-22 au 2026-12-21
CDC 2815705	21N13 X 0016 0014 0	21N13	57,7200	2023-12-22 au 2026-12-21
CDC 2815706	21N13 X 0017 0013 0	21N13	57,7100	2023-12-22 au 2026-12-21
CDC 2815707	21N13 X 0017 0014 0	21N13	57,7100	2023-12-22 au 2026-12-21

<u>Titre(s)</u>				
Numéro	Polygone	Feuillet(s)	Superficie (ha)	Période
CDC 2815708	21N13 X 0018 0014 0	21N13	57,7000	2023-12-22 au 2026-12-21
CDC 2815709	21N13 X 0019 0010 0	21N13	57,6900	2023-12-22 au 2026-12-21
CDC 2815710	21N13 X 0019 0011 0	21N13	57,6900	2023-12-22 au 2026-12-21
CDC 2815711	21N13 X 0019 0014 0	21N13	57,6900	2023-12-22 au 2026-12-21
CDC 2815712	21N13 X 0021 0006 0	21N13	57,6700	2023-12-22 au 2026-12-21
CDC 2815713	21N13 X 0024 0002 0	21N13	57,6400	2023-12-22 au 2026-12-21
CDC 2815714	21N13 X 0024 0003 0	21N13	57,6400	2023-12-22 au 2026-12-21
CDC 2815715	21N13 X 0025 0001 0	21N13	57,6300	2023-12-22 au 2026-12-21
CDC 2815716	21N13 X 0029 0001 0	21N13	57,6000	2023-12-22 au 2026-12-21
CDC 2815717	21N13 X 0029 0002 0	21N13	57,6000	2023-12-22 au 2026-12-21
CDC 2815718	21N13 X 0030 0001 0	21N13	57,5900	2023-12-22 au 2026-12-21
CDC 2815719	21N13 X 0030 0002 0	21N13	57,5900	2023-12-22 au 2026-12-21
CDC 2815720	21N13 X 0030 0003 0	21N13	57,5900	2023-12-22 au 2026-12-21
CDC 2815721	21N13 X 0030 0004 0	21N13	57,5900	2023-12-22 au 2026-12-21
CDC 2815722	22C04 X 0004 0001 0	22C04	57,5500	2023-12-22 au 2026-12-21
CDC 2815723	22C04 X 0004 0002 0	22C04	57,5500	2023-12-22 au 2026-12-21
CDC 2815724	22C04 X 0005 0001 0	22C04	57,5400	2023-12-22 au 2026-12-21
CDC 2815725	22C04 X 0005 0002 0	22C04	57,5400	2023-12-22 au 2026-12-21
CDC 2815726	22C04 X 0011 0004 0	22C04	57,4900	2023-12-22 au 2026-12-21
CDC 2815727	22C04 X 0011 0005 0	22C04	57,4900	2023-12-22 au 2026-12-21
CDC 2815728	22C04 X 0011 0006 0	22C04	57,4900	2023-12-22 au 2026-12-21
CDC 2815729	22D01 X 0001 0056 0	22D01	57,5800	2023-12-22 au 2026-12-21
CDC 2815730	22D01 X 0001 0057 0	22D01	57,5800	2023-12-22 au 2026-12-21
CDC 2815731	22D01 X 0001 0058 0	22D01	57,5800	2023-12-22 au 2026-12-21
CDC 2815732	22D01 X 0001 0059 0	22D01	57,5800	2023-12-22 au 2026-12-21
CDC 2815733	22D01 X 0001 0060 0	22D01	57,5800	2023-12-22 au 2026-12-21

<u>Titre(s)</u>				
Numéro	Polygone	Feuillet(s)	Superficie (ha)	Période
CDC 2815734	22D01 X 0002 0056 0	22D01	57,5700	2023-12-22 au 2026-12-21
CDC 2815735	22D01 X 0002 0057 0	22D01	57,5700	2023-12-22 au 2026-12-21
CDC 2815736	22D01 X 0002 0058 0	22D01	57,5700	2023-12-22 au 2026-12-21
CDC 2815737	22D01 X 0003 0056 0	22D01	57,5600	2023-12-22 au 2026-12-21
CDC 2815738	22D01 X 0003 0057 0	22D01	57,5600	2023-12-22 au 2026-12-21
CDC 2815739	22D01 X 0003 0058 0	22D01	57,5600	2023-12-22 au 2026-12-21
CDC 2815740	22D01 X 0003 0059 0	22D01	57,5600	2023-12-22 au 2026-12-21
CDC 2815741	22D01 X 0004 0057 0	22D01	57,5500	2023-12-22 au 2026-12-21
CDC 2815742	22D01 X 0004 0058 1	22D01	57,5500	2023-12-22 au 2026-12-21
CDC 2815743	22D01 X 0004 0059 0	22D01	57,5500	2023-12-22 au 2026-12-21
CDC 2815744	22D01 X 0004 0060 0	22D01	57,5500	2023-12-22 au 2026-12-21
CDC 2815745	22D01 X 0005 0057 0	22D01	57,5400	2023-12-22 au 2026-12-21
CDC 2815746	22D01 X 0005 0058 1	22D01	57,5400	2023-12-22 au 2026-12-21
CDC 2815747	22D01 X 0005 0059 0	22D01	57,5400	2023-12-22 au 2026-12-21
CDC 2815748	22D01 X 0005 0060 0	22D01	57,5400	2023-12-22 au 2026-12-21
CDC 2815749	22D01 X 0006 0057 0	22D01	57,5300	2023-12-22 au 2026-12-21
CDC 2815750	22D01 X 0006 0059 0	22D01	57,5300	2023-12-22 au 2026-12-21
CDC 2815751	22D01 X 0007 0059 0	22D01	57,5200	2023-12-22 au 2026-12-21
CDC 2815752	22D01 X 0008 0059 0	22D01	57,5200	2023-12-22 au 2026-12-21
CDC 2815753	22D01 X 0010 0057 0	22D01	57,5000	2023-12-22 au 2026-12-21
CDC 2820946	21N13 X 0006 0010 1	21N13	33,0300	2024-02-21 au 2027-02-20
Commentaire localisation Limité par : Projet territoire incomp. avec l'activité minière				
CDC 2820947	21N13 X 0007 0009 1	21N13	23,6800	2024-02-21 au 2027-02-20
Commentaire localisation Limité par : Projet territoire incomp. avec l'activité minière				
CDC 2820948	21N13 X 0014 0005 1	21N13	40,6800	2024-02-21 au 2027-02-20
Commentaire localisation Limité par : Projet territoire incomp. avec l'activité minière				
CDC 2820949	21N13 X 0014 0007 1	21N13	4,0900	2024-02-21 au 2027-02-20

Titre(s)				
Numéro	Polygone	Feuillet(s)	Superficie (ha)	Période
Commentaire localisation Limité par : Projet territoire incomp. avec l'activité minière				
CDC 2820950	21N13 X 0014 0007 2	21N13	0,7600	2024-02-21 au 2027-02-20
Commentaire localisation Limité par : Projet territoire incomp. avec l'activité minière				
CDC 2820951	21N13 X 0018 0010 3	21N13	57,1800	2024-02-21 au 2027-02-20
Commentaire localisation Limité par : Projet territoire incomp. avec l'activité minière				
CDC 2820952	21N13 X 0020 0005 1	21N13	0,3700	2024-02-21 au 2027-02-20
Commentaire localisation Limité par : Projet territoire incomp. avec l'activité minière				
CDC 2820953	21N13 X 0020 0006 1	21N13	57,6300	2024-02-21 au 2027-02-20
Commentaire localisation Limité par : Projet territoire incomp. avec l'activité minière				
CDC 2820954	21N13 X 0021 0005 1	21N13	56,4700	2024-02-21 au 2027-02-20
Commentaire localisation Limité par : Projet territoire incomp. avec l'activité minière				
CDC 2820955	21N13 X 0026 0001 1	21N13	55,0300	2024-02-21 au 2027-02-20
Commentaire localisation Limité par : Projet territoire incomp. avec l'activité minière				

Le titulaire de claim doit se conformer aux conditions, obligations ou restrictions qui s'appliquent, en vertu de la Loi sur les mines, à l'exercice du claim notamment :

Lorsque le claim se trouve sur le territoire d'une municipalité locale, le titulaire doit informer cette dernière et le propriétaire du terrain privé des travaux qui seront exécutés au moins 30 jours avant le début de ces travaux.

71.1. Le titulaire du claim doit, au plus tard le 31 janvier de chaque année, transmettre au ministre un compte rendu des travaux effectués pendant la période allant du 1er janvier au 31 décembre de l'année précédente. Le compte rendu doit être présenté sur la formule fournie par le ministre et doit contenir les renseignements déterminés par règlement.

Malgré le premier alinéa, le premier compte rendu des travaux effectués pendant la période allant de la date d'inscription du claim au 31 décembre de l'année qui suit celle de l'inscription doit être transmis dans les 30 jours suivant cette période.

En application de l'article 72 de la Loi sur les mines et sous réserve des articles 73 et 75 à 81, le titulaire du claim est tenu d'effectuer sur le terrain qui en fait l'objet, avant la date de son expiration, des travaux dont la nature et le coût minimum sont déterminés par règlement. Toutefois, les sommes dépensées en travaux d'examen de propriété et en études d'évaluation technique ne peuvent être acceptées que s'ils sont effectués dans les 48 mois suivant la date d'inscription du claim.

Il fait rapport au ministre, avant la même date, de tous les travaux exécutés, dont ceux pour lesquels une allocation pour exploration ou une allocation pour aménagement et mise en valeur avant production peut être réclamée en vertu de la Loi sur l'impôt minier (chapitre I-0.4), qu'elle le soit ou non. Le rapport doit être fait conformément au règlement et être accompagné des documents qui y sont indiqués.

En application de l'article 232.1 de la Loi sur les mines, le titulaire du claim doit, avant le début des travaux d'exploration, visés à l'article 108 du Règlement sur les substances minérales autres que le pétrole, le gaz naturel et la saumure, obtenir l'approbation du ministre sur un plan de réaménagement et de restauration du terrain et fournir une garantie financière.

Le registraire : Diane Drapeau

Québec, le 17 juillet 2024

1976683

9099-3197 Québec inc. (Intervenant numéro : 96479)
A/S Éric St-Gelais
7, rue Paul-René Tremblay
Baie-Saint-Paul, Québec
Canada , G3Z 3E4

Titulaire(s)

Numéro	Nom	Pourcentage(%)	Titulaire responsable
96479	9099-3197 Québec inc.	100	X

Titre(s)

Numéro	Polygone	Feuillet(s)	Superficie (ha)	Période
CDC 2824563	21M09 X 0029 0053 0	21M09	57,8700	2024-04-05 au 2027-04-04
CDC 2824564	21M09 X 0030 0051 0	21M09	57,8700	2024-04-05 au 2027-04-04
CDC 2824565	21M09 X 0030 0052 0	21M09	57,8700	2024-04-05 au 2027-04-04
CDC 2824566	21M09 X 0030 0053 0	21M09	57,8600	2024-04-05 au 2027-04-04
CDC 2824567	21M16 X 0001 0052 0	21M16	57,8600	2024-04-05 au 2027-04-04
CDC 2824568	21M16 X 0001 0053 0	21M16	57,8600	2024-04-05 au 2027-04-04
CDC 2824569	21M16 X 0001 0054 0	21M16	57,8600	2024-04-05 au 2027-04-04
CDC 2824570	21M16 X 0001 0056 0	21M16	57,8600	2024-04-05 au 2027-04-04
CDC 2824571	21M16 X 0001 0057 0	21M16	57,8600	2024-04-05 au 2027-04-04
CDC 2824572	21M16 X 0002 0052 0	21M16	57,8500	2024-04-05 au 2027-04-04
CDC 2824573	21M16 X 0002 0053 0	21M16	57,8500	2024-04-05 au 2027-04-04
CDC 2824574	21M16 X 0002 0054 0	21M16	57,8500	2024-04-05 au 2027-04-04
CDC 2824575	21M16 X 0002 0055 0	21M16	57,8500	2024-04-05 au 2027-04-04
CDC 2824576	21M16 X 0002 0056 0	21M16	57,8500	2024-04-05 au 2027-04-04
CDC 2824577	21M16 X 0002 0057 0	21M16	57,8500	2024-04-05 au 2027-04-04
CDC 2824578	21M16 X 0003 0053 0	21M16	57,8400	2024-04-05 au 2027-04-04
CDC 2824579	21M16 X 0003 0054 0	21M16	57,8400	2024-04-05 au 2027-04-04
CDC 2824580	21M16 X 0003 0055 0	21M16	57,8400	2024-04-05 au 2027-04-04
CDC 2824581	21M16 X 0003 0056 0	21M16	57,8400	2024-04-05 au 2027-04-04

Titre(s)

Numéro	Polygone	Feuillet(s)	Superficie (ha)	Période
CDC 2824582	21M16 X 0004 0053 0	21M16	57,8300	2024-04-05 au 2027-04-04
CDC 2824583	21M16 X 0004 0054 0	21M16	57,8300	2024-04-05 au 2027-04-04
CDC 2833903	21M09 X 0029 0054 0	21M09	57,8700	2024-07-17 au 2027-07-16
Contrainte à l'émission : Affecté par : Terres du domaine privé				
CDC 2833904	21M16 X 0001 0051 0	21M16	57,8600	2024-07-17 au 2027-07-16
CDC 2833905	21M16 X 0002 0051 0	21M16	57,8500	2024-07-17 au 2027-07-16
CDC 2833906	21M16 X 0003 0051 0	21M16	57,8400	2024-07-17 au 2027-07-16
CDC 2833907	21M16 X 0003 0052 0	21M16	57,8400	2024-07-17 au 2027-07-16
CDC 2833908	21M16 X 0004 0052 0	21M16	57,8300	2024-07-17 au 2027-07-16
CDC 2833909	21M09 X 0030 0054 1	21M09	56,4500	2024-07-17 au 2027-07-16
Commentaire localisation Limité par : Territoire incompatible avec l'activité minière				
Contrainte à l'émission : Affecté par : Terres du domaine privé				
CDC 2833910	21M16 X 0001 0055 1	21M16	52,7000	2024-07-17 au 2027-07-16
Commentaire localisation Limité par : Territoire incompatible avec l'activité minière				
Contrainte à l'émission : Affecté par : Terres du domaine privé				

Le titulaire de claim doit se conformer aux conditions, obligations ou restrictions qui s'appliquent, en vertu de la Loi sur les mines, à l'exercice du claim notamment :

Lorsque le claim se trouve sur le territoire d'une municipalité locale, le titulaire doit informer cette dernière et le propriétaire du terrain privé des travaux qui seront exécutés au moins 30 jours avant le début de ces travaux.

71.1. Le titulaire du claim doit, au plus tard le 31 janvier de chaque année, transmettre au ministre un compte rendu des travaux effectués pendant la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année précédente. Le compte rendu doit être présenté sur la formule fournie par le ministre et doit contenir les renseignements déterminés par règlement.

Malgré le premier alinéa, le premier compte rendu des travaux effectués pendant la période allant de la date d'inscription du claim au 31 décembre de l'année qui suit celle de l'inscription doit être transmis dans les 30 jours suivant cette période.

En application de l'article 72 de la Loi sur les mines et sous réserve des articles 73 et 75 à 81, le titulaire du claim est tenu d'effectuer sur le terrain qui en fait l'objet, avant la date de son expiration, des travaux dont la nature et le coût minimum sont déterminés par règlement. Toutefois, les sommes dépensées en travaux d'examen de propriété et en études d'évaluation technique ne peuvent être acceptées que s'ils sont effectués dans les 48 mois suivant la date d'inscription du claim.

Il fait rapport au ministre, avant la même date, de tous les travaux exécutés, dont ceux pour lesquels une allocation pour exploration ou une allocation pour aménagement et mise en valeur avant production peut être réclamée en vertu de la Loi sur l'impôt minier (chapitre I-0.4), qu'elle le soit ou non. Le rapport doit être fait conformément au règlement et être accompagné des documents qui y sont indiqués.

En application de l'article 232.1 de la Loi sur les mines, le titulaire du claim doit, avant le début des travaux d'exploration, visés à l'article 108 du Règlement sur les substances minérales autres que le pétrole, le gaz naturel et la saumure, obtenir l'approbation du ministre sur un plan de réaménagement et de restauration du terrain et fournir une garantie financière.

Le registraire : Diane Drapeau

Québec, le 17 juillet 2024

1977329

Silice Charlevoix inc. (Intervenant numéro : 100723)
1701 François-Beaucourt
Laval, Québec
Canada , H7W 0C8

Titulaire(s)

Numéro	Nom	Pourcentage(%)	Titulaire responsable
100723	Silice Charlevoix inc.	100	X

Titre(s)

Numéro	Polygone	Feuillet(s)	Superficie (ha)	Période
CDC 2828663	21M16 X 0007 0056 0	21M16	57,8000	2024-06-19 au 2027-06-18
CDC 2828664	21M16 X 0007 0057 0	21M16	57,8000	2024-06-19 au 2027-06-18
CDC 2828665	21M16 X 0007 0058 0	21M16	57,8000	2024-06-19 au 2027-06-18
CDC 2828666	21M16 X 0007 0059 0	21M16	57,8000	2024-06-19 au 2027-06-18
CDC 2828667	21M16 X 0007 0060 0	21M16	57,8000	2024-06-19 au 2027-06-18
CDC 2828668	21M16 X 0008 0053 0	21M16	57,7900	2024-06-19 au 2027-06-18
CDC 2828669	21M16 X 0008 0054 0	21M16	57,7900	2024-06-19 au 2027-06-18
CDC 2828670	21M16 X 0008 0055 0	21M16	57,7900	2024-06-19 au 2027-06-18
CDC 2828671	21M16 X 0008 0056 0	21M16	57,7900	2024-06-19 au 2027-06-18
CDC 2828672	21M16 X 0008 0057 0	21M16	57,7900	2024-06-19 au 2027-06-18
CDC 2828673	21M16 X 0008 0058 0	21M16	57,7900	2024-06-19 au 2027-06-18
CDC 2828674	21M16 X 0008 0059 0	21M16	57,7900	2024-06-19 au 2027-06-18
CDC 2828675	21M16 X 0008 0060 0	21M16	57,7900	2024-06-19 au 2027-06-18
CDC 2828676	21M16 X 0009 0053 0	21M16	57,7800	2024-06-19 au 2027-06-18
CDC 2828677	21M16 X 0009 0056 0	21M16	57,7800	2024-06-19 au 2027-06-18
CDC 2828678	21M16 X 0009 0057 0	21M16	57,7800	2024-06-19 au 2027-06-18
CDC 2828679	21M16 X 0009 0058 0	21M16	57,7800	2024-06-19 au 2027-06-18
CDC 2828680	21M16 X 0009 0059 0	21M16	57,7800	2024-06-19 au 2027-06-18
CDC 2828681	21M16 X 0009 0060 0	21M16	57,7800	2024-06-19 au 2027-06-18

<u>Titre(s)</u>				
Numéro	Polygone	Feuillet(s)	Superficie (ha)	Période
CDC 2828682	21M16 X 0010 0053 0	21M16	57,7700	2024-06-19 au 2027-06-18
CDC 2828683	21M16 X 0010 0054 0	21M16	57,7700	2024-06-19 au 2027-06-18
CDC 2828684	21M16 X 0010 0055 0	21M16	57,7700	2024-06-19 au 2027-06-18
CDC 2828685	21M16 X 0010 0056 0	21M16	57,7700	2024-06-19 au 2027-06-18
CDC 2828686	21M16 X 0010 0057 0	21M16	57,7700	2024-06-19 au 2027-06-18
CDC 2828687	21M16 X 0010 0058 0	21M16	57,7700	2024-06-19 au 2027-06-18
CDC 2828688	21M16 X 0010 0059 0	21M16	57,7700	2024-06-19 au 2027-06-18
CDC 2828689	21M16 X 0011 0053 0	21M16	57,7600	2024-06-19 au 2027-06-18
CDC 2828690	21M16 X 0011 0054 0	21M16	57,7600	2024-06-19 au 2027-06-18
CDC 2828691	21M16 X 0011 0055 0	21M16	57,7600	2024-06-19 au 2027-06-18
CDC 2828692	21M16 X 0011 0056 0	21M16	57,7600	2024-06-19 au 2027-06-18
CDC 2828693	21M16 X 0011 0057 0	21M16	57,7600	2024-06-19 au 2027-06-18
CDC 2828694	21M16 X 0011 0058 0	21M16	57,7600	2024-06-19 au 2027-06-18
CDC 2833911	21M16 X 0011 0059 1	21M16	55,8400	2024-07-17 au 2027-07-16

Commentaire localisation Limité par : Territoire incompatible avec l'activité minière

Le titulaire de claim doit se conformer aux conditions, obligations ou restrictions qui s'appliquent, en vertu de la Loi sur les mines, à l'exercice du claim notamment :

Lorsque le claim se trouve sur le territoire d'une municipalité locale, le titulaire doit informer cette dernière et le propriétaire du terrain privé des travaux qui seront exécutés au moins 30 jours avant le début de ces travaux.

71.1. Le titulaire du claim doit, au plus tard le 31 janvier de chaque année, transmettre au ministre un compte rendu des travaux effectués pendant la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année précédente. Le compte rendu doit être présenté sur la formule fournie par le ministre et doit contenir les renseignements déterminés par règlement.

Malgré le premier alinéa, le premier compte rendu des travaux effectués pendant la période allant de la date d'inscription du claim au 31 décembre de l'année qui suit celle de l'inscription doit être transmis dans les 30 jours suivant cette période.

En application de l'article 72 de la Loi sur les mines et sous réserve des articles 73 et 75 à 81, le titulaire du claim est tenu d'effectuer sur le terrain qui en fait l'objet, avant la date de son expiration, des travaux dont la nature et le coût minimum sont déterminés par règlement. Toutefois, les sommes dépensées en travaux d'examen de propriété et en études d'évaluation technique ne peuvent être acceptées que s'ils sont effectués dans les 48 mois suivant la date d'inscription du claim.

Il fait rapport au ministre, avant la même date, de tous les travaux exécutés, dont ceux pour lesquels une allocation

pour exploration ou une allocation pour aménagement et mise en valeur avant production peut être réclamée en vertu de la Loi sur l'impôt minier (chapitre I-0.4), qu'elle le soit ou non. Le rapport doit être fait conformément au règlement et être accompagné des documents qui y sont indiqués.

En application de l'article 232.1 de la Loi sur les mines, le titulaire du claim doit, avant le début des travaux d'exploration, visés à l'article 108 du Règlement sur les substances minérales autres que le pétrole, le gaz naturel et la saumure, obtenir l'approbation du ministre sur un plan de réaménagement et de restauration du terrain et fournir une garantie financière.

Le registraire : Diane Drapeau

Québec, le 06 septembre 2024

1979806

Simtrex inc. (Intervenant numéro : 95735)
A/S Michaël Simard
2505, boulevard de Comporté
La Malbaie, Québec
Canada , G5A 1N4

Titulaire(s)

Numéro	Nom	Pourcentage(%)	Titulaire responsable
95735	Simtrex inc.	100	X

Titre(s)

Numéro	Polygone	Feuillet(s)	Superficie (ha)	Période
CDC 2826218	21M09 X 0029 0036 0	21M09	57,8800	2024-04-23 au 2027-04-22
CDC 2826219	21M09 X 0030 0036 0	21M09	57,8700	2024-04-23 au 2027-04-22
CDC 2835609	21M09 X 0029 0035 0	21M09	57,8800	2024-09-06 au 2027-09-05
Contrainte à l'émission : Affecté par : Projet de parc éolien, Terres du domaine privé				
CDC 2835610	21M09 X 0030 0035 0	21M09	57,8700	2024-09-06 au 2027-09-05
Contrainte à l'émission : Affecté par : Projet de parc éolien				

Le titulaire de claim doit se conformer aux conditions, obligations ou restrictions qui s'appliquent, en vertu de la Loi sur les mines, à l'exercice du claim notamment :

Lorsque le claim se trouve sur le territoire d'une municipalité locale, le titulaire doit informer cette dernière et le propriétaire du terrain privé des travaux qui seront exécutés au moins 30 jours avant le début de ces travaux.

71.1. Le titulaire du claim doit, au plus tard le 31 janvier de chaque année, transmettre au ministre un compte rendu des travaux effectués pendant la période allant du 1er janvier au 31 décembre de l'année précédente. Le compte rendu doit être présenté sur la formule fournie par le ministre et doit contenir les renseignements déterminés par règlement.

Malgré le premier alinéa, le premier compte rendu des travaux effectués pendant la période allant de la date d'inscription du claim au 31 décembre de l'année qui suit celle de l'inscription doit être transmis dans les 30 jours suivant cette période.

En application de l'article 72 de la Loi sur les mines et sous réserve des articles 73 et 75 à 81, le titulaire du claim est tenu d'effectuer sur le terrain qui en fait l'objet, avant la date de son expiration, des travaux dont la nature et le coût minimum sont déterminés par règlement. Toutefois, les sommes dépensées en travaux d'examen de propriété et en études d'évaluation technique ne peuvent être acceptées que s'ils sont effectués dans les 48 mois suivant la date d'inscription du claim.

Il fait rapport au ministre, avant la même date, de tous les travaux exécutés, dont ceux pour lesquels une allocation pour exploration ou une allocation pour aménagement et mise en valeur avant production peut être réclamée en vertu de la Loi sur l'impôt minier (chapitre I-0.4), qu'elle le soit ou non. Le rapport doit être fait conformément au règlement et être accompagné des documents qui y sont indiqués.

En application de l'article 232.1 de la Loi sur les mines, le titulaire du claim doit, avant le début des travaux d'exploration, visés à l'article 108 du Règlement sur les substances minérales autres que le pétrole, le gaz naturel et la saumure, obtenir l'approbation du ministre sur un plan de réaménagement et de restauration du terrain et fournir une garantie financière.

Le registraire : Diane Drapeau

Québec, le 06 septembre 2024

1979849

Simtrex inc. (Intervenant numéro : 95735)
A/S Michaël Simard
2505, boulevard de Comporté
La Malbaie, Québec
Canada , G5A 1N4

Titulaire(s)

Numéro	Nom	Pourcentage(%)	Titulaire responsable
95735	Simtrex inc.	100	X

Titre(s)

Numéro	Polygone	Feuillet(s)	Superficie (ha)	Période
CDC 2826222	21M09 X 0029 0033 0	21M09	57,8800	2024-04-23 au 2027-04-22
CDC 2826223	21M09 X 0030 0033 0	21M09	57,8700	2024-04-23 au 2027-04-22
CDC 2835611	21M09 X 0029 0034 0	21M09	57,8800	2024-09-06 au 2027-09-05
Contrainte à l'émission : Affecté par : Projet de parc éolien, Terres du domaine privé				
CDC 2835612	21M09 X 0030 0034 0	21M09	57,8700	2024-09-06 au 2027-09-05
Contrainte à l'émission : Affecté par : Projet de parc éolien				

Le titulaire de claim doit se conformer aux conditions, obligations ou restrictions qui s'appliquent, en vertu de la Loi sur les mines, à l'exercice du claim notamment :

Lorsque le claim se trouve sur le territoire d'une municipalité locale, le titulaire doit informer cette dernière et le propriétaire du terrain privé des travaux qui seront exécutés au moins 30 jours avant le début de ces travaux.

71.1. Le titulaire du claim doit, au plus tard le 31 janvier de chaque année, transmettre au ministre un compte rendu des travaux effectués pendant la période allant du 1er janvier au 31 décembre de l'année précédente. Le compte rendu doit être présenté sur la formule fournie par le ministre et doit contenir les renseignements déterminés par règlement.

Malgré le premier alinéa, le premier compte rendu des travaux effectués pendant la période allant de la date d'inscription du claim au 31 décembre de l'année qui suit celle de l'inscription doit être transmis dans les 30 jours suivant cette période.

En application de l'article 72 de la Loi sur les mines et sous réserve des articles 73 et 75 à 81, le titulaire du claim est tenu d'effectuer sur le terrain qui en fait l'objet, avant la date de son expiration, des travaux dont la nature et le coût minimum sont déterminés par règlement. Toutefois, les sommes dépensées en travaux d'examen de propriété et en études d'évaluation technique ne peuvent être acceptées que s'ils sont effectués dans les 48 mois suivant la date d'inscription du claim.

Il fait rapport au ministre, avant la même date, de tous les travaux exécutés, dont ceux pour lesquels une allocation pour exploration ou une allocation pour aménagement et mise en valeur avant production peut être réclamée en vertu de la Loi sur l'impôt minier (chapitre I-0.4), qu'elle le soit ou non. Le rapport doit être fait conformément au règlement et être accompagné des documents qui y sont indiqués.

En application de l'article 232.1 de la Loi sur les mines, le titulaire du claim doit, avant le début des travaux d'exploration, visés à l'article 108 du Règlement sur les substances minérales autres que le pétrole, le gaz naturel et la saumure, obtenir l'approbation du ministre sur un plan de réaménagement et de restauration du terrain et fournir une garantie financière.

Le registraire : Diane Drapeau

Québec, le 21 novembre 2024

2009926

Michael Simard (Intervenant numéro : 104070)
2505 boulevard de Comporté, La Malbaie
La Malbaie, Québec
Canada, G5A 1N5

Titulaire(s)

Numéro	Nom	Pourcentage(%)	Titulaire responsable
104070	Michael Simard	100	X

Titre(s)

Numéro	Polygone	Feuillet(s)	Superficie (ha)	Période
CDC 2840007	21M09 X 0029 0037 0	21M09	57,8800	2024-11-21 au 2027-11-20
CDC 2840008	21M09 X 0030 0037 0	21M09	57,8700	2024-11-21 au 2027-11-20

Le titulaire de claim doit se conformer aux conditions, obligations ou restrictions qui s'appliquent, en vertu de la Loi sur les mines, à l'exercice du claim. Il doit notamment :

- Informer le propriétaire du terrain privé et la municipalité, lorsque le claim se trouve sur le territoire d'une municipalité locale, des travaux qui seront exécutés au moins 30 jours avant le début de ces travaux (art. 65 LM).
- Transmettre annuellement au ministre, sur le formulaire dédié sur GESTIM, un compte rendu des travaux effectués (art. 71.1LM). Ce compte rendu doit être transmis annuellement même dans le cas où le claim n'a pas fait l'objet de travaux.
- Effectuer sur le terrain qui fait l'objet du claim, avant la date de son expiration, des travaux dont la nature et le coût minimum sont déterminés par règlement. (art. 72 LM sous réserve des articles 73 et 75 à 81).
- Faire rapport au ministre, avant la date d'expiration du claim, de tous les travaux exécutés. Ce rapport doit être fait conformément au règlement et être accompagné des documents qui y sont indiqués (art. 72 LM).
- Obtenir l'approbation du ministre du plan de réaménagement et de restauration du terrain et fournir une garantie financière, avant le début des travaux d'exploration, visés à l'article 108 du Règlement sur les mines (art. 232.1 LM).

Le secteur visé pourrait faire l'objet de droits ancestraux ou issus de traité dont l'existence est établie ou revendiquée par des communautés autochtones. Pour obtenir des informations à ce sujet, nous vous invitons à communiquer avec la Direction des affaires autochtones du MRNF à l'adresse courriel daa@mrnf.gouv.qc.ca ou par téléphone au (418) 627-6254. De plus, nous vous invitons à prendre connaissance de la Politique de consultation des communautés autochtones propre au secteur minier qui précise les rôles de chacune des parties et que vous trouverez à la page Accompagnement des promoteurs du Gouvernement du Québec aux adresses suivantes:

https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/energie-ressources-naturelles/publications-adm/affaires-autochtones/PO-consultation-mines_MERN.pdf

<https://www.quebec.ca/gouvernement/portrait-quebec/premieres-nations-inuits/accompagnement-promoteurs>

Roch Gaudreau
Le directeur du développement et du contrôle de l'activité minière

Québec, le 06 septembre 2024

1979806

Simtrex inc. (Intervenant numéro : 95735)
A/S Michaël Simard
2505, boulevard de Comporté
La Malbaie, Québec
Canada , G5A 1N4

Titulaire(s)

Numéro	Nom	Pourcentage(%)	Titulaire responsable
95735	Simtrex inc.	100	X

Titre(s)

Numéro	Polygone	Feuillet(s)	Superficie (ha)	Période
CDC 2826218	21M09 X 0029 0036 0	21M09	57,8800	2024-04-23 au 2027-04-22
CDC 2826219	21M09 X 0030 0036 0	21M09	57,8700	2024-04-23 au 2027-04-22
CDC 2835609	21M09 X 0029 0035 0	21M09	57,8800	2024-09-06 au 2027-09-05
Contrainte à l'émission : Affecté par : Projet de parc éolien, Terres du domaine privé				
CDC 2835610	21M09 X 0030 0035 0	21M09	57,8700	2024-09-06 au 2027-09-05
Contrainte à l'émission : Affecté par : Projet de parc éolien				

Le titulaire de claim doit se conformer aux conditions, obligations ou restrictions qui s'appliquent, en vertu de la Loi sur les mines, à l'exercice du claim notamment :

Lorsque le claim se trouve sur le territoire d'une municipalité locale, le titulaire doit informer cette dernière et le propriétaire du terrain privé des travaux qui seront exécutés au moins 30 jours avant le début de ces travaux.

71.1. Le titulaire du claim doit, au plus tard le 31 janvier de chaque année, transmettre au ministre un compte rendu des travaux effectués pendant la période allant du 1er janvier au 31 décembre de l'année précédente. Le compte rendu doit être présenté sur la formule fournie par le ministre et doit contenir les renseignements déterminés par règlement.

Malgré le premier alinéa, le premier compte rendu des travaux effectués pendant la période allant de la date d'inscription du claim au 31 décembre de l'année qui suit celle de l'inscription doit être transmis dans les 30 jours suivant cette période.

En application de l'article 72 de la Loi sur les mines et sous réserve des articles 73 et 75 à 81, le titulaire du claim est tenu d'effectuer sur le terrain qui en fait l'objet, avant la date de son expiration, des travaux dont la nature et le coût minimum sont déterminés par règlement. Toutefois, les sommes dépensées en travaux d'examen de propriété et en études d'évaluation technique ne peuvent être acceptées que s'ils sont effectués dans les 48 mois suivant la date d'inscription du claim.

Il fait rapport au ministre, avant la même date, de tous les travaux exécutés, dont ceux pour lesquels une allocation pour exploration ou une allocation pour aménagement et mise en valeur avant production peut être réclamée en vertu de la Loi sur l'impôt minier (chapitre I-0.4), qu'elle le soit ou non. Le rapport doit être fait conformément au règlement et être accompagné des documents qui y sont indiqués.

En application de l'article 232.1 de la Loi sur les mines, le titulaire du claim doit, avant le début des travaux d'exploration, visés à l'article 108 du Règlement sur les substances minérales autres que le pétrole, le gaz naturel et la saumure, obtenir l'approbation du ministre sur un plan de réaménagement et de restauration du terrain et fournir une garantie financière.

Le registraire : Diane Drapeau

CONDITIONS ET OBLIGATIONS DU TITULAIRE DE CLAIMS
Territoire réservé à l'État pour le projet d'implantation éolienne
A. M. n° 2010-013

Le territoire visé est réservé à l'État par arrêté ministériel, en vertu du 1^{er} paragraphe de l'article 304 de la Loi sur les mines, pour un projet d'implantation éolienne.

En vertu de l'article 52 de la Loi sur les mines, le ministre peut imposer, sur un terrain réservé à l'État, des conditions et des obligations qui peuvent, notamment, concerner les travaux à effectuer sur le terrain qui fera l'objet du claim.

Conditions et obligations concernant les travaux à effectuer par le titulaire :

Les travaux d'exploration ne doivent pas nuire aux aménagements, à l'exploitation et aux infrastructures actuelles ou futures d'éoliennes.

Avant d'entreprendre des travaux, le titulaire de claims doit communiquer avec le promoteur des installations éoliennes pour s'assurer de la localisation des infrastructures.

Plus particulièrement, le titulaire de claims devra s'assurer que les vibrations et la projection de projectiles produites par le dynamitage n'auront aucun effet sur les aménagements, l'exploitation ou les infrastructures des éoliennes.

De plus, si le terrain est loué par l'État, le titulaire de claims ne peut exercer son droit d'accès ou son droit de faire des travaux d'exploration qu'avec le consentement du locataire, en vertu des articles 65 et 235 de la Loi sur les mines.

Requête : 1979806

Québec, le 06 septembre 2024

1979849

Simtrex inc. (Intervenant numéro : 95735)
A/S Michaël Simard
2505, boulevard de Comporté
La Malbaie, Québec
Canada , G5A 1N4

Titulaire(s)

Numéro	Nom	Pourcentage(%)	Titulaire responsable
95735	Simtrex inc.	100	X

Titre(s)

Numéro	Polygone	Feuillet(s)	Superficie (ha)	Période
CDC 2826222	21M09 X 0029 0033 0	21M09	57,8800	2024-04-23 au 2027-04-22
CDC 2826223	21M09 X 0030 0033 0	21M09	57,8700	2024-04-23 au 2027-04-22
CDC 2835611	21M09 X 0029 0034 0	21M09	57,8800	2024-09-06 au 2027-09-05
Contrainte à l'émission : Affecté par : Projet de parc éolien, Terres du domaine privé				
CDC 2835612	21M09 X 0030 0034 0	21M09	57,8700	2024-09-06 au 2027-09-05
Contrainte à l'émission : Affecté par : Projet de parc éolien				

Le titulaire de claim doit se conformer aux conditions, obligations ou restrictions qui s'appliquent, en vertu de la Loi sur les mines, à l'exercice du claim notamment :

Lorsque le claim se trouve sur le territoire d'une municipalité locale, le titulaire doit informer cette dernière et le propriétaire du terrain privé des travaux qui seront exécutés au moins 30 jours avant le début de ces travaux.

71.1. Le titulaire du claim doit, au plus tard le 31 janvier de chaque année, transmettre au ministre un compte rendu des travaux effectués pendant la période allant du 1er janvier au 31 décembre de l'année précédente. Le compte rendu doit être présenté sur la formule fournie par le ministre et doit contenir les renseignements déterminés par règlement.

Malgré le premier alinéa, le premier compte rendu des travaux effectués pendant la période allant de la date d'inscription du claim au 31 décembre de l'année qui suit celle de l'inscription doit être transmis dans les 30 jours suivant cette période.

En application de l'article 72 de la Loi sur les mines et sous réserve des articles 73 et 75 à 81, le titulaire du claim est tenu d'effectuer sur le terrain qui en fait l'objet, avant la date de son expiration, des travaux dont la nature et le coût minimum sont déterminés par règlement. Toutefois, les sommes dépensées en travaux d'examen de propriété et en études d'évaluation technique ne peuvent être acceptées que s'ils sont effectués dans les 48 mois suivant la date d'inscription du claim.

Il fait rapport au ministre, avant la même date, de tous les travaux exécutés, dont ceux pour lesquels une allocation pour exploration ou une allocation pour aménagement et mise en valeur avant production peut être réclamée en vertu de la Loi sur l'impôt minier (chapitre I-0.4), qu'elle le soit ou non. Le rapport doit être fait conformément au règlement et être accompagné des documents qui y sont indiqués.

En application de l'article 232.1 de la Loi sur les mines, le titulaire du claim doit, avant le début des travaux d'exploration, visés à l'article 108 du Règlement sur les substances minérales autres que le pétrole, le gaz naturel et la saumure, obtenir l'approbation du ministre sur un plan de réaménagement et de restauration du terrain et fournir une garantie financière.

Le registraire : Diane Drapeau

CONDITIONS ET OBLIGATIONS DU TITULAIRE DE CLAIMS
Territoire réservé à l'État pour le projet d'implantation éolienne
A. M. n° 2010-013

Le territoire visé est réservé à l'État par arrêté ministériel, en vertu du 1^{er} paragraphe de l'article 304 de la Loi sur les mines, pour un projet d'implantation éolienne.

En vertu de l'article 52 de la Loi sur les mines, le ministre peut imposer, sur un terrain réservé à l'État, des conditions et des obligations qui peuvent, notamment, concerner les travaux à effectuer sur le terrain qui fera l'objet du claim.

Conditions et obligations concernant les travaux à effectuer par le titulaire :

Les travaux d'exploration ne doivent pas nuire aux aménagements, à l'exploitation et aux infrastructures actuelles ou futures d'éoliennes.

Avant d'entreprendre des travaux, le titulaire de claims doit communiquer avec le promoteur des installations éoliennes pour s'assurer de la localisation des infrastructures.

Plus particulièrement, le titulaire de claims devra s'assurer que les vibrations et la projection de projectiles produites par le dynamitage n'auront aucun effet sur les aménagements, l'exploitation ou les infrastructures des éoliennes.

De plus, si le terrain est loué par l'État, le titulaire de claims ne peut exercer son droit d'accès ou son droit de faire des travaux d'exploration qu'avec le consentement du locataire, en vertu des articles 65 et 235 de la Loi sur les mines.

Requête : 1979849



Jonquière, le 4 novembre 2025

À l'attention de
Mesdames Mathilde Dauth-Riffou et Roxanne Roy
Nation Innue d'Essipit

Objet : Lettre d'engagement

Mesdames,

La présente a pour objet de confirmer les engagements que Laurentia Exploration inc., par l'entremise de son représentant dûment autorisé, Monsieur Hugues Guérin-Tremblay, Président, prend à l'égard de la Nation innue d'Essipit dans le cadre de l'exécution des travaux miniers convenus entre les parties.

1. Utilisation d'huile hydraulique biodégradable

Dans l'exécution de ses travaux, Laurentia Exploration inc. s'engage à ce que les foreuses sur le site utilisent exclusivement de l'huile hydraulique biodégradable conforme à ce qui est demandé dans la norme UL Ecologo pour laquelle elle détient une certification valide.

2. Reboisement des zones affectées

Laurentia Exploration inc. s'engage, lorsque les conditions du sol le permettront, à reboiser l'ensemble des secteurs situés dans la zone d'exécution des travaux où des arbres auront été abattus par elle au cours de ses opérations, et ce, pour toute la durée comprise entre le début et la fin desdits travaux.

3. Accès d'un représentant de la Nation innue d'Essipit

Laurentia Exploration inc. s'engage à permettre l'accès à un représentant dûment autorisé de la Nation Innue d'Essipit afin que celui-ci puisse observer l'exécution des travaux, et ce, pour la période comprise entre le début et la fin de ceux-ci.

Ces engagements traduisent la volonté de Laurentia Exploration inc. de mener ses activités de manière responsable, transparente et respectueuse du territoire, tout en favorisant une collaboration constructive avec la Nation innue d'Essipit.

Veuillez agréer, Mesdames, l'expression de mes salutations distinguées.

original signé

Hugues Guérin-Tremblay, Président



June 19, 2025

Board of Directors' Resolution

Re: Transfer of 75 CDC from Silice Charlevoix Inc. to Argyle Resources Corp.

Silice Charlevoix Inc (GESTIM Client 100723) hereby agrees to the transfer of the 75 CDC claims from Silice Charlevoix Inc to Argyle Resources Corp (GESTIM Client 106201) as listed in the Schedule below.

Signed:

original signed

Name, John Karagiannidis
Director

Name,
Director



Schedule of CDC Claims (75)

		37.	2828683	74.	2836619
1.	2828334	38.	2828684	75.	2836620
2.	2828335	39.	2828685		
3.	2828336	40.	2828686		
4.	2828337	41.	2828687		
5.	2828338	42.	2828688		
6.	2828339	43.	2828689		
7.	2828340	44.	2828690		
8.	2828341	45.	2828691		
9.	2828342	46.	2828692		
10.	2828343	47.	2828693		
11.	2828344	48.	2828694		
12.	2828345	49.	2833911		
13.	2828346	50.	2836595		
14.	2828347	51.	2836596		
15.	2828348	52.	2836597		
16.	2828349	53.	2836598		
17.	2828663	54.	2836599		
18.	2828664	55.	2836600		
19.	2828665	56.	2836601		
20.	2828666	57.	2836602		
21.	2828667	58.	2836603		
22.	2828668	59.	2836604		
23.	2828669	60.	2836605		
24.	2828670	61.	2836606		
25.	2828671	62.	2836607		
26.	2828672	63.	2836608		
27.	2828673	64.	2836609		
28.	2828674	65.	2836610		
29.	2828675	66.	2836611		
30.	2828676	67.	2836612		
31.	2828677	68.	2836613		
32.	2828678	69.	2836614		
33.	2828679	70.	2836615		
34.	2828680	71.	2836616		
35.	2828681	72.	2836617		
36.	2828682	73.	2836618		



Mining rights transfer application

SECTION 1 : IDENTIFICATION OF BUYER (if more than one buyer, see reverse)

☒ COMPANY	Name of company ARGYLE RESOURCES CORP	Company registration n°	Client n° 106201
or			
☐ INDIVIDUAL	Name	First name	Date of birth
Address (number, street, R.R. or P.O. box) Floor 19, 700 2 St. SW			
App. City, town or municipality Calgary			
Province Alberta	Country Canada	Postal Code T2P 2Y9	Area code Telephone (home) +1 (647) 400-8494
Area code Telephone (office) Ext.			
E-mail address			

SECTION 2 – CORRESPONDENCE ADDRESS (if different)

☐ COMPANY	Name of company	Company registration n°	Client n° 88486
or			
☒ INDIVIDUAL	Name Poehlman	First name Tania	Date of birth
Address (number, street, R.R. or P.O. box) 874581 5th Line EHS			
App. City, town or municipality Mono			
Province Ontario	Country Canada	Postal Code L9W 6A8	Area code Telephone (home) 416-624-1204
Area code Telephone (office) Ext.			
E-mail address Tania@ingoodstanding.ca			

SECTION 3 – LIST OF MINING TITLES AND PERCENTAGE TRANSFERRED

THE GRANTOR TRANSFERS 100 % OF HIS RIGHTS IN TITLES MENTIONED HEREUNDER.

TITLE N°	TITLE N°	TITLE N°	TITLE N°
See Attached Schedule			

Note : If the space is insufficient, print another page or enclose an annex.

SECTION 4 – REGISTRATION FEES

The transfer of mining rights must be submitted along with the registration fees which amount to 22,50 \$ per title, up to a maximum of 1830,00 \$ per deed. The payment must be made out to the « Ministre des Finances du Québec ».

Amount to enclose : number of titles	75	X 22,50 \$ =	1687.50	\$
Method of payment :				
☐ Account balance of the intervening party # _____ ☒ By credit card (online on website GESTIM) ☐ Cheque payable to the Ministre des Finances ☐ Money order				

Application won't be processed before the payment is completed. Credit card information should not be forwarded on this form. For online payment by credit card, instructions will be sent to you by e-mail.

SECTION 5 – SIGNATURE OF PARTIES AND RESOLUTION (if more than one grantor or buyers, see reverse)

IF THE GRANTOR IS A COMPANY, RESOLUTION FROM THE BOARD OF DIRECTORS MUST COMPULSORILY BE ATTACHED TO THE PRESENT APPLICATION.

NOTE : IF THERE ARE MORE THAN ONE BUYER, ENTER THE PERCENTAGE TRANSFERRED TO EACH OF THEM.

GRANTOR (in block letters)	BUYER (In block letters)	%
COMPANY SILICE CHARLEVOIX INC	COMPANY ARGYLE RESOURCES CORP	100%
NAME Karagiannidis	NAME Stevens	
FIRST NAME John	FIRST NAME Jeffrey	

X	original signé	X	original signé
Signature		Signature	
	Date June 20 2025		Date June 20, 2025

FOR DEPARTMENTAL USE ONLY

Registration seal	This form can be Sent to the following mailing address: Ministère des Ressources naturelles et des Forêts Service de la gestion des droits miniers 5700, 4e Avenue Ouest, local C-320 Québec (Québec) G1H 6R1 or Emailed to: services.mines@mern.gouv.qc.ca	Request no: _____ Reception date: _____
-------------------	--	--

GRANTOR (in block letters)	BUYER (In block letters)	%
COMPANY	COMPANY	
NAME	NAME	
FIRST NAME	FIRST NAME	
ADDRESS		

X		X	
Signature	Date	Signature	Date

GRANTOR (in block letters)	BUYER (In block letters)	%
COMPANY	COMPANY	
NAME	NAME	
FIRST NAME	FIRST NAME	
ADDRESS		

X		X	
Signature	Date	Signature	Date

GRANTOR (in block letters)	BUYER (In block letters)	%
COMPANY	COMPANY	
NAME	NAME	
FIRST NAME	FIRST NAME	
ADDRESS		

X		X	
Signature	Date	Signature	Date

NOTE: IF SPACES ARE INSUFFICIENT, PLEASE, USE THIS PAGE AS A COPY.

NOTE: IF MORE THAN ONE BUYER, THE BUYER OF "SECTION 1" WILL BE THE RESPONSIBLE UNLESS THE GRANTOR TRANSFERS ONLY A PART OF HIS RIGHTS.

Schedule of CDC Claims (75)

Transfer from Silice Charlevoix Inc to Argyle Resources Corp.

1. 2828334	34. 2828680	67. 2836612
2. 2828335	35. 2828681	68. 2836613
3. 2828336	36. 2828682	69. 2836614
4. 2828337	37. 2828683	70. 2836615
5. 2828338	38. 2828684	71. 2836616
6. 2828339	39. 2828685	72. 2836617
7. 2828340	40. 2828686	73. 2836618
8. 2828341	41. 2828687	74. 2836619
9. 2828342	42. 2828688	75. 2836620
10. 2828343	43. 2828689	
11. 2828344	44. 2828690	
12. 2828345	45. 2828691	
13. 2828346	46. 2828692	
14. 2828347	47. 2828693	
15. 2828348	48. 2828694	
16. 2828349	49. 2833911	
17. 2828663	50. 2836595	
18. 2828664	51. 2836596	
19. 2828665	52. 2836597	
20. 2828666	53. 2836598	
21. 2828667	54. 2836599	
22. 2828668	55. 2836600	
23. 2828669	56. 2836601	
24. 2828670	57. 2836602	
25. 2828671	58. 2836603	
26. 2828672	59. 2836604	
27. 2828673	60. 2836605	
28. 2828674	61. 2836606	
29. 2828675	62. 2836607	
30. 2828676	63. 2836608	
31. 2828677	64. 2836609	
32. 2828678	65. 2836610	
33. 2828679	66. 2836611	

original signé

Jeffrey Stevens Director & CEO Argyle
Resources Corp.

original signé

Le 30 avril 2025

Object : Argyle Resources Corporation – Avis de travaux d’exploration à impact
Propriété Lac Comporté

Madame, monsieur

Dans le cadre d'une demande d'autorisation pour travaux d'exploration à impacts (ci-après : « demande ATI ») qui sera prochainement soumise au Ministère des Ressources Naturelles et des Forêts (MRNF) pour le projet Lac Comporté, nous vous transmettons cet avis afin de vous informer et de recueillir vos questions ou commentaires le cas échéant.

Où – Emplacement des travaux

La propriété Lac Comporté est située dans la municipalité de la Malbaie. Les titres miniers couvrant la propriété Lac Comporté sont détenues à 100 % par Argyle Resources Corporation anciennement Silice Charlevoix Inc.. La liste des titres miniers touchés ainsi que la localisation des zones d'intérêts ciblées vous sont présentées en annexe.

Les zones visées par la demande d'ATI correspondent à l'ensemble du secteur où se dérouleront les travaux au cours des deux prochaines années. À l'intérieur de cette superficie, des forages seront réalisés.

Quand - Calendrier des travaux

Les travaux de prospection sont prévus pour débuter à partir de la mi- mai 2025. Suivront les demandes de permis d'intervention et autres autorisations requises pour l'exécution des travaux au cours des prochaines semaines.

Qui – Travailleurs terrain

Les travaux seront réalisés et supervisés par la compagnie Laurentia Exploration Inc. (ci-après : « Laurentia Exploration »). Le nombre exact de travailleurs terrain n'est pas encore déterminé bien qu'il sera inférieur à 10. Cet aspect sera précisé au cours des prochaines semaines. Laurentia Exploration est certifiée selon la norme Écologo (UL 2724)¹, attestant de son engagement envers une responsabilité sociale et environnementale exemplaire.

Où – Lieu d'hébergement

Les travailleurs seront hébergés dans la ville de La Malbaie. Les détails concernant leur hébergement seront finalisés dans les prochaines semaines.

Comment - Type de travaux

L'utilisation de chemins et de sentiers existants ou d'endroits permettant le passage de la machinerie avec le moindre impact sur la végétation sera priorisée. Lorsque nécessaire, des sentiers d'accès seront déboisés/débroussaillés sur 5 m de largeur. Des travaux de forage se dérouleront sur le territoire concerné. Sur demande, des fichiers shapefiles peuvent être fournis

¹ UL Solutions Inc., (2025). Certification ECOLOGO® pour l'exploration minière. UL Solutions Inc.
<https://canada.ul.com/fr/programmesulc/explores/>

pour préciser l'emplacement exact des forages. En tout temps, le cadre établi par le *Règlement sur l'aménagement durable des forêts du domaine de l'État*² sera suivi. Au cours des prochaines semaines, nous entamerons les démarches de demandes de permis d'intervention du Ministère des Ressources naturelles et des Forêts conformément à l'art. 73 de la *Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier*³ et l'autorisation de travaux en forêt de la Société de protection des forêts contre le feu (ci-après : « SOPFEU ») en vertu de l'art. 192 de cette même loi⁴. Une fois les permis obtenus, ils pourront être transmis sur demande. L'emploi des maîtres de trappe et des entreprises locales sera priorisé pour les travaux sylvicoles le cas échéant.

Programme de mesures d'urgence et de prévention

Laurentia Exploration suivra et appliquera les mises à jour quotidiennes : les directives de la SOPFEU et du gouvernement, et veillera à leur stricte application tout au long des travaux. L'entreprise est d'ailleurs abonnée aux alertes de la SOPFEU pour toute mesure à prendre en cas d'urgence. Le programme de mesures d'urgence de Laurentia Exploration sera mis en œuvre, notamment en cas d'évacuation. À titre préventif, les employés suivront un plan de prévention lié aux travaux d'exploration miniers couvrant les risques d'incendie. Ce plan, connu des employés, est mis à jour annuellement. Laurentia Exploration s'engage à limiter les activités à risque et à respecter toutes les mesures préventives émises par la SOPFEU ou le gouvernement, en fonction des conditions.

Veuillez agréer nos salutations distinguées.

original signé

Jerome Augustin

Jérôme Augustin, Géo, Ph.D. (# 2134)
Géologue-consultant

LAURENTIA EXPLORATION
3415, rue de l'Énergie
Jonquière (Québec) G7X 0J6
418 512-4653

art. 53-54

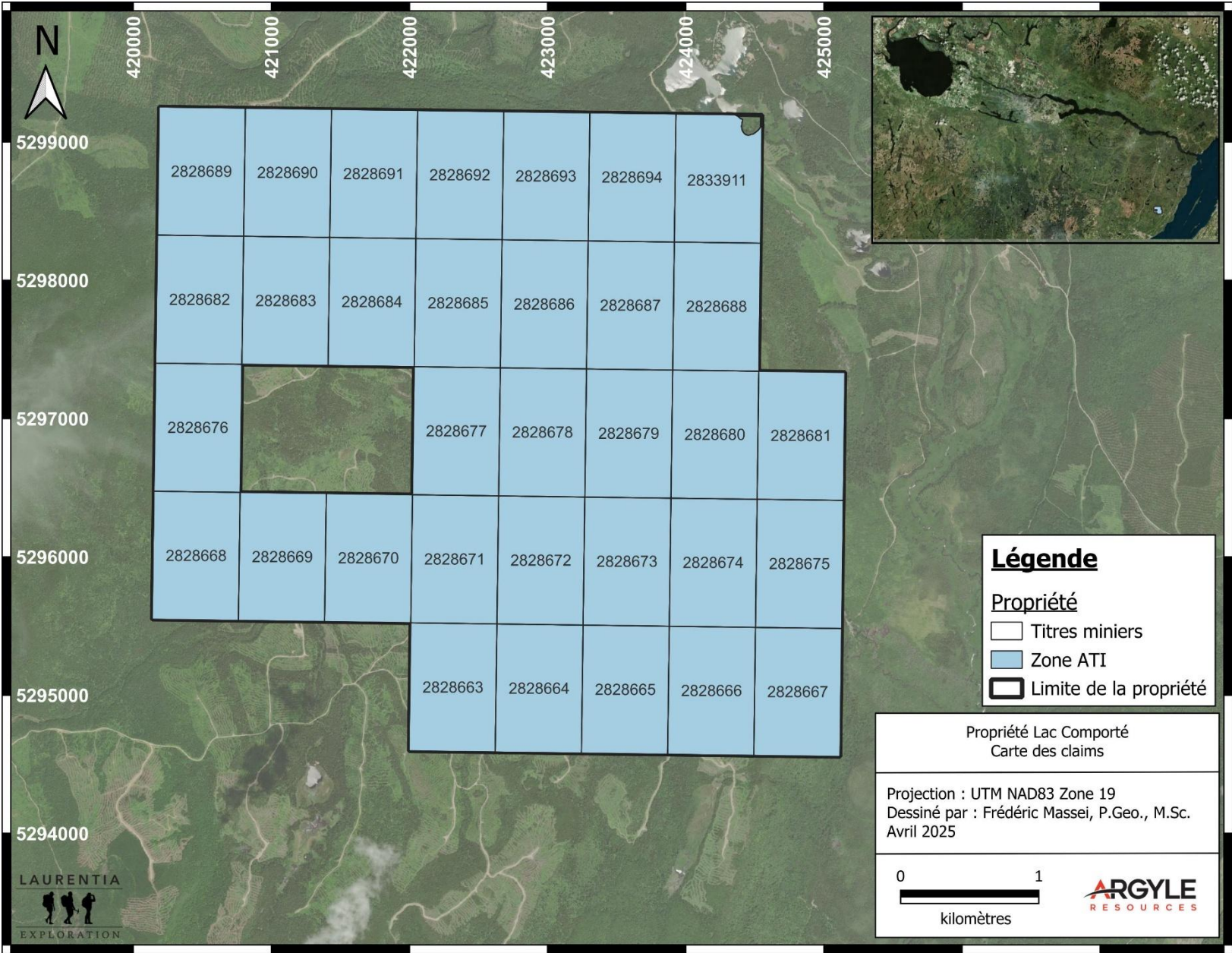


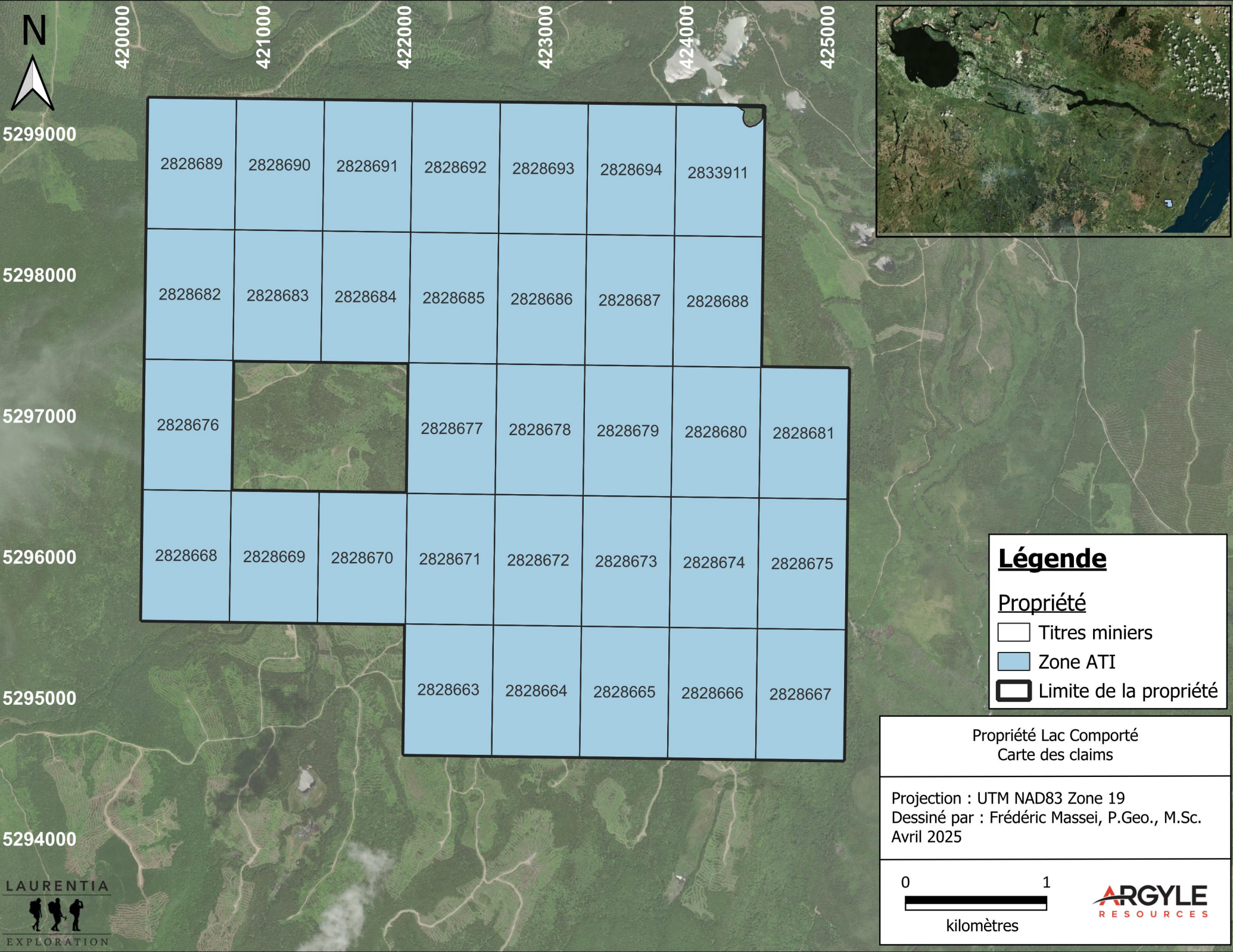
² *Règlement sur l'aménagement durable des forêts du domaine de l'État*, RLRQ, c. A-18.1, r. 0.01

³ *Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier*, RLRQ, A-18.1, art. 73

⁴ Id., art. 192

Carte:





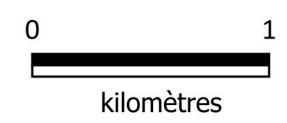
Légende

Propriété

- Titres miniers
- Zone ATI
- Limite de la propriété

Propriété Lac Comporté
Carte des claims

Projection : UTM NAD83 Zone 19
Dessiné par : Frédéric Massei, P.Geo., M.Sc.
Avril 2025



Time Sensitive - Request for Transfer - 100% interest in 75 claims from Silice Charlevoix Inc. to Argyle Resources Corp

De Centre de services des mines <services.mines@mrnf.gouv.qc.ca>

Date Mar 2025-08-19 12:01

À 'tania@ingoodstanding.ca' <tania@ingoodstanding.ca>

Cc 'kmiller@bransonservices.com' <kmiller@bransonservices.com>; 'jeff@argyleresourcescorp.com' <jeff@argyleresourcescorp.com>; Anne-Marie Proulx <am.proulx@laurentiaexploration.com>; 'odidenko@bransonservices.com' <odidenko@bransonservices.com>

 3 pièces jointes (903 ko)

Argyle-FromSiliceCharlevoix_TransferSchedule_75claims_19June2025 (1).pdf; Argyle-FromSiliceCharlevoix_TransferBoardResolution_75claims_19June2025.pdf; Argyle-FromSiliceCharlevoix_TransferForm_75claims_19June2025 (1).pdf;

 Intranet logo

 Intranet logo

Bonjour,

Votre demande a été transmise au Service de la gestion des droits miniers.

Cordialement,

Courtesy translation

Your request has been forwarded to the Service de la gestion des droits miniers.

Yours truly,

Centre de services des mines

Ministère des Ressources naturelles et des Forêts

Téléphone : 418 627-6278 (région de la Capitale-Nationale)

1 800 363-7233 (sans frais au Canada et aux États-Unis)

services.mines@mrnf.gouv.qc.ca

mrnf.gouv.qc.ca

De : Tania Poehlman <tania@ingoodstanding.ca>

Envoyé : 18 août 2025 21:37

À : Centre de services des mines <services.mines@mrnf.gouv.qc.ca>

Cc : Kookie Miller <kmiller@branson-services.com>; Jeff Stevens <jeff@argyleresourcescorp.com>; Anne-Marie Proulx <am.proulx@laurentiaexploration.com>; Olga Didenko <odidenko@branson-services.com>

Objet : Time Sensitive - Request for Transfer - 100% interest in 75 claims from Silice Charlevoix Inc. to Argyle Resources Corp

Hello MERN,

Could you please process the attached transfer request for 100% interest in 75 claims from Silice Charlevoix Inc. (GESTIM Client 100723) to Argyle Resources Corp (GESTIM Client 106201) as per the attached schedule? Please let me know if you have any questions or need any additional information.

Please note this transfer is in support of a Permit Application and Pending work on the ground.

When convenient, could you please set up a payment option in GESTIM for me to submit payment for this application?

Kind Regards,
Tania Poehlman
In Good Standing Corporation
<https://ingoodstanding.ca/>
705-427-6040

St-Pierre, Benjamin (DRDMRI)

De: Anne-Marie Proulx <am.proulx@laurentiaexploration.com>
Envoyé: 11 septembre 2025 15:27
À: Michel Nepton
Cc: Sandra Gagnon-Pilote; 'arthur@strongholdmining.com'; Jérôme Augustin; Autorisation Travaux Impacts; Planification Annuelle Des Travaux (PAT)
Objet: Re: 25-144, Demande ATI Argyle Resources Corporation - Projet Lac comporté
Pièces jointes: PlanificationAnnuelleTravaux_Lac_Comporté_V2_Signé .pdf

Kuei Monsieur Nepton,

Je vous remercie pour les précisions que vous avez apportées ci-bas. Nous serions ravis d'organiser une rencontre avec la Nation innue de Mashteuiatsh ainsi que la Nation innue d'Essipit cet automne, au moment qui conviendra le mieux. Je mentionne ces deux Nations, car nous avons déjà communiqué avec elles dans le cadre du projet Lac Comporté. Seriez-vous en mesure de m'indiquer la troisième Nation à laquelle vous faisiez référence, afin que je puisse également lui transmettre la documentation nécessaire?

Chez Laurentia Exploration, nous accordons une grande importance à la transparence et à la communication. C'est pourquoi nous privilégions une démarche ouverte et structurée, afin d'impliquer l'ensemble des parties prenantes identifiées par le Ministère en amont de chaque projet.

Je joins également à ce courriel la mise à jour de la planification annuelle des travaux, afin de vous informer que les dates prévues pour le décapage et le forage ont dû être ajustées. Comme les travaux n'ont pas encore débuté, nous devons adapter la période prévue pour leur réalisation.

Tshinashkumitin, mahk Milu-tshishikue,

Anne-Marie Proulx, CPI

Candidate à la profession d'ingénieur en
géologie, Représentante des employés CSS
LAURENTIA EXPLORATION
3225, rue de l'Usinage
Jonquière (QC) G7X 0L2

Tél. : 418-512-4653

Cell. : **art. 53-54**

am.proulx@laurentiaexploration.com

<https://laurentiaexploration.com/>



Ce courriel peut contenir des renseignements confidentiels. Si vous l'avez reçu par erreur, veuillez le supprimer et nous en informer. Merci de votre collaboration. / This email may contain confidential information. If you received it in error, please delete it and notify us. Thank for you cooperation

De : Michel Nepton <michel.nepton@mashteuiatsh.ca>

Envoyé : 11 septembre 2025 15:10

À : Anne-Marie Proulx <am.proulx@laurentiaexploration.com>

Cc : Sandra Gagnon-Pilote <sandra.gagnon-pilote@mashteuiatsh.ca>; 'arthur@strongholdmining.com'

<arthur@strongholdmining.com>

Objet : 25-144, Demande ATI Argyle Resources Corporation - Projet Lac comporté

Bonjour Madame Proulx,

En raison d'une confusion lors de la lecture de votre courriel avec une autre initiative dans la région de Charlevoix, nous avons accusé un retard de traitement de votre demande. Nous avons pris connaissance de lettre de 30 avril 2025 concernant votre démarche vers une ATI. En ce qui concerne la démarche pour une ATI pour le Projet lac Comporté, nous avons reçu la consultation du MRNF en ce 11 septembre 2025. Suite à la lecture de votre lettre du 30 avril Dans ce but, nous souhaitons recevoir une présentation plus approfondie. Considérant que l'exploration se situe sur un territoire commun à trois Premières Nations, nous devrions inviter ceux-ci à participer à la discussion en vision conférence.

Merci de votre compréhension et collaboration.

Michel Nepton, géographe

Conseiller en aménagement du territoire

Bureau du développement de l'autonomie gouvernementale

Direction - Droits et protections du territoire

418 275-5386, poste 1728

michel.nepton@mashteuiatsh.ca

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan

1671, rue Ouatshouan

Mashteuiatsh (Québec) G0W 2H0



De : Sandra Gagnon-Pilote <sandra.gagnon-pilote@mashteuiatsh.ca>

Envoyé : 11 septembre 2025 14:12

À : am.proulx@laurentiaexploration.com

Cc : Michel Nepton <michel.nepton@mashteuiatsh.ca>

Objet : TR: Demande ATI et Planification Annuelle de travaux - Projet Lac comporté

Kuei,

Nous accusons réception de la consultation #25-144 / X1 302 045 concernant le sujet cité en objet.

Tshinashkumitin mahk Milu-tshishikue

Merci et bonne journée!

Niaut

Sandra Gagnon-Pilote

Kapitu-uitatussemat - Adjointe administrative

Tipelitamuna kie katshishpeuatekanitsh natuhu-assi - Droits et protection du territoire
Poste 1280



 *Pensez à l'environnement avant d'imprimer ce courriel*

Avis de confidentialité : Le présent courriel peut contenir des renseignements confidentiels et ne s'adresse qu'au destinataire ou qu'à la destinataire dont le nom figure ci-dessus. Si ce courriel vous est parvenu par mégarde, veuillez le supprimer et nous en aviser aussitôt.

De : Anne-Marie Proulx <am.proulx@laurentiaexploration.com>

Envoyé : 18 juin 2025 14:41

À : Michel Nepton <michel.nepton@mashteuiatsh.ca>; David Cleary <david.cleary@mashteuiatsh.ca>; Caroline Philippe <caroline.philippe@mashteuiatsh.ca>

Cc : Jérôme Augustin <jerome.a@laurentiaexploration.com>; ati@mrnf.gouv.qc.ca; pat@mrnf.gouv.qc.ca; arthur@strongholdmining.com

Objet : Re: Demande ATI et Planification Annuelle de travaux - Projet Lac comporté

Madame, Monsieur,

Je me permets de vous contacter pour faire suite à notre précédent courriel daté du 9 mai 2025 concernant l'avis de travaux d'exploration à impact.

Veuillez trouver ci-joint l'avis de travaux d'exploration à impact en vue de l'obtention d'une ATI auprès du Ministère des Ressources naturelles et des forêts (MRNF). Toutes les informations pertinentes sont incluses dans le document joint.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions ou des préoccupations.

Veuillez accuser réception de ce courriel. Advenant le cas où nous n'aurions pas de retour de votre part, nous t'enterons de vous recontacter le 25 juin 2025.

Je vous souhaite une excellente journée.

Cordialement,

Anne-Marie Proulx, CPI

Candidate à la profession d'ingénieur en géologie, Représentante SST

LAURENTIA EXPLORATION

3225, rue de l'Usinage

Jonquière (QC) G7X 0L2

Tél. : 418-512-4653

Cell. : [art. 53-54](tel:514-512-4653)

am.proulx@laurentiaexploration.com

<https://laurentiaexploration.com/>

LAURENTI



Ce courriel peut contenir des renseignements confidentiels. Si vous l'avez reçu par erreur, veuillez le supprimer et nous en informer. Merci de votre collaboration. / This email may contain confidential information. If you received it in error, please delete it and notify us. Thank for you cooperation

De : Anne-Marie Proulx

Envoyé : 9 mai 2025 12:57

À : o M. Michel Nepton <michel.nepton@mashteuiatsh.ca>; o M. David Cleary <david.cleary@mashteuiatsh.ca>; o Mme. Caroline Philippe <caroline.philippe@mashteuiatsh.ca>

Cc : Jérôme Augustin <jerome.a@laurentiaexploration.com>; ati@mrnf.gouv.qc.ca <ati@mrnf.gouv.qc.ca>; pat@mrnf.gouv.qc.ca <pat@mrnf.gouv.qc.ca>; arthur@strongholdmining.com <arthur@strongholdmining.com>

Objet : Demande ATI et Planification Annuelle de travaux - Projet Lac comporté

Kuei,

Veuillez trouver ci-joint l'avis de travaux d'exploration à impact ainsi que la planification de travaux annuelle de la compagnie Argyle Ressources en vue de l'obtention d'une ATI auprès du Ministère des Ressources naturelles et des forêts (MRNF) pour le projet Lac Comporté. Toutes les informations pertinentes sont incluses dans les documents joints.

Nous vous invitons à nous contacter si vous avez des questions, des préoccupations, ou si vous souhaitez organiser une rencontre pour discuter plus en détail du projet ou recevoir une présentation plus approfondie.

Merci d'accuser réception de ce courriel. Advenant le cas où nous n'aurions pas de retour de votre part, nous tenterons de vous recontacter le 15 mai 2025.

Je vous souhaite une excellente journée.

Cordialement,

Anne-Marie Proulx

Candidate à la profession d'ingénieur en géologie, OIQ # 60579

LAURENTIA EXPLORATION

3415, rue de l'Énergie
Jonquière (Québec) G7X 0J6
418 512-4653
Cell : art. 53-54

am.proulx@laurentiaexploration.com

LAURE



EXPLOR

Ce courriel peut contenir des renseignements confidentiels. Si vous l'avez reçu par erreur, veuillez détruire le courriel et nous en faire part. Merci de votre collaboration.

St-Pierre, Benjamin (DRDMRI)

De: Mathilde Dauth-Riffou <mathilde.dauth-riffou@essipit.com>
Envoyé: 22 octobre 2025 09:08
À: Anne-Marie Proulx
Cc: Jérôme Augustin; Hugues Guérin Tremblay; Autorisation Travaux Impacts; Roxanne Roy
Objet: RE: Suivi - Rencontre et partage de documentation

Kuei Anne-Marie,

Merci pour le partage des documents.

Nous serions intéressés à vous rencontrer de nouveau afin de discuter des demandes de permis et de consultation. Nous aimerions également aborder le volet du développement économique et vous présenter notre protocole d'accueil des promoteurs, que nous n'avons malheureusement pas eu le temps de traiter lors de la dernière rencontre.

Vous pouvez nous envoyer un Doodle afin de déterminer une date qui conviendrait à tout le monde.

Au plaisir,
Bonne journée.



Mathilde Dauth-Riffou
Conseillère aux consultations en aménagement du territoire

Conseil de la Première Nation des Innus Essipit

32, rue de la Réserve, Essipit (Québec) G0T 1K0

☎ 418 233-2509 |

📠 418 233-2888

✉ mathilde.dauth-riffou@essipit.com



De : Anne-Marie Proulx <am.proulx@laurentiaexploration.com>

Envoyé : 16 octobre 2025 08:38

À : Mathilde Dauth-Riffou <mathilde.dauth-riffou@essipit.com>; Roxanne Roy <roxanne.roy@essipit.com>

Cc : Jérôme Augustin <jerome.a@laurentiaexploration.com>; Hugues Guérin Tremblay <hugues.gt@laurentiaexploration.com>; Autorisation Travaux Impacts <ati@mrnf.gouv.qc.ca>

Objet : Suivi - Rencontre et partage de documentation

ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur de ESSIPIT. Veuillez porter une attention particulière aux pièces jointes et liens URL pouvant s'y trouver!

Bon matin,

Ce fut un réel plaisir de discuter avec vous hier.

Je vous transmets en pièce jointe la présentation d'hier et le fichier de communication envoyé au ministère.

Tel que mentionné, ce document a été ajusté pour retirer les détails liés à d'autres parties prenantes, puisque certaines informations y sont de nature confidentielle (noms, courriels, etc.). Néanmoins, il contient l'ensemble des renseignements transmis au ministère.

Je joins également les échanges de courriels que j'ai fait parvenir au ministère au moment de la demande d'ATI.

Par ailleurs, je crois qu'il serait pertinent de planifier une rencontre prochainement afin d'échanger sur nos réalités respectives en matière de demandes de permis et de consultations. Une telle discussion, que nous pourrions tenir en personne ou par Teams selon vos préférences, permettrait d'explorer ensemble des solutions concrètes et facilitantes pour les prochaines démarches.

Je lance l'idée, car je crois sincèrement que cette rencontre pourrait être bénéfique. Qu'en pensez-vous ?

N'hésitez pas à communiquer avec nous pour toute question ou précision supplémentaire ; il nous fera plaisir d'en discuter de nouveau avec vous.

En vous souhaitant une agréable journée,

Salutations,

Anne-Marie Proulx, CPI

Candidate à la profession d'ingénieur en géologie, Représentante des employés CSS

LAURENTIA EXPLORATION

3225, rue de l'Usinage

Jonquière (QC) G7X 0L2

Tél. : 418-512-4653

Cell. : art. 53-54

am.proulx@laurentiaexploration.com

<https://ddec1-0-en->

[ctp.trendmicro.com:443/wis/clicktime/v1/query?url=https%3a%2f%2flaurentiaexploration.com&umid=e28970e4-bae9-4cba-9f97-126e872d9fc7&rct=1760618276&auth=5b6d359ec7b0d0e152ede62edc5eb256bd845573-4ddc9dae19d599f211cf511086bbec44f1cb599b](https://ddec1-0-en-ctp.trendmicro.com:443/wis/clicktime/v1/query?url=https%3a%2f%2flaurentiaexploration.com&umid=e28970e4-bae9-4cba-9f97-126e872d9fc7&rct=1760618276&auth=5b6d359ec7b0d0e152ede62edc5eb256bd845573-4ddc9dae19d599f211cf511086bbec44f1cb599b)

Ce courriel peut contenir des renseignements confidentiels. Si vous l'avez reçu par erreur, veuillez le supprimer et nous en informer. Merci de votre collaboration. / This email may contain confidential information. If you received it in error, please delete it and notify us. Thank for you cooperation

St-Pierre, Benjamin (DRDMRI)

De: Simon Villeneuve <simon.villeneuve@ville.lamalbaie.qc.ca>
Envoyé: 16 octobre 2025 09:49
À: Anne-Marie Proulx
Cc: Jérôme Augustin; Hugues Guérin Tremblay; Autorisation Travaux Impacts
Objet: RE: Demande ATI et Planification Annuelle de travaux - Projet Lac comporté

Bonjour Mme Proulx,

Merci pour ces informations complémentaires.

Bonne journée à vous,

SIMON VILLENEUVE, M.A. Directeur général adjoint, directeur de l'urbanisme, greffe et stratégie 	VILLE LA MALBAIE Téléphone: 418.665.3747 poste 5204 515 boul. de Comporté La Malbaie Qc G5A 1L9 www.ville.lamalbaie.qc.ca  
---	---

AVIS DE CONFIDENTIALITÉ
Ce courriel peut contenir des informations confidentielles qui ne vous sont pas destinées.
Si ce message vous a été adressé par erreur, veuillez le détruire et en informer l'expéditeur immédiatement.

De : Anne-Marie Proulx <am.proulx@laurentiaexploration.com>
Envoyé : 16 octobre 2025 08:09
À : Simon Villeneuve <simon.villeneuve@ville.lamalbaie.qc.ca>
Cc : Jérôme Augustin <jerome.a@laurentiaexploration.com>; Hugues Guérin Tremblay <hugues.gt@laurentiaexploration.com>; Autorisation Travaux Impacts <ati@mrnf.gouv.qc.ca>
Objet : Re: Demande ATI et Planification Annuelle de travaux - Projet Lac comporté

Bonjour Simon,

Ce fut un réel plaisir de faire votre connaissance hier.

Je vous transmets en pièce jointe le PowerPoint de la présentation, les fichiers KML (compatibles avec *Google Earth*), ainsi qu'un petit projet Google Earth que j'ai monté pour visualiser le projet et ses points:

<https://earth.google.com/earth/d/1BK9uyZuS7Zveh00lhvwmHnIPqU4loa0g?usp=sharing>

Je joins également une esquisse comparant les limites du projet avec les sentiers avoisinants. Je ne suis pas certaine de l'échelle utilisée pour ces derniers, mais cela donne une bonne idée de leur emplacement par rapport au projet.

N'hésitez pas à communiquer avec nous pour toute question ou précision supplémentaire ; il nous fera plaisir d'en discuter de nouveau avec vous.

En vous souhaitant une agréable journée,

Salutations,

Anne-Marie Proulx, CPI

Candidate à la profession d'ingénieur en
géologie, Représentante des employés CSS
LAURENTIA EXPLORATION
3225, rue de l'Usinage
Jonquière (QC) G7X 0L2

Tél. : 418-512-4653

Cell. : art. 53-54

am.proulx@laurentiaexploration.com

<https://laurentiaexploration.com/>



Ce courriel peut contenir des renseignements confidentiels. Si vous l'avez reçu par erreur, veuillez le supprimer et nous en informer. Merci de votre collaboration. / This email may contain confidential information. If you received it in error, please delete it and notify us. Thank for you cooperation

De : Simon Villeneuve <simon.villeneuve@ville.lamalbaie.qc.ca>

Envoyé : 15 octobre 2025 10:32

À : Anne-Marie Proulx <am.proulx@laurentiaexploration.com>

Cc : Jérôme Augustin <jerome.a@laurentiaexploration.com>

Objet : RE: Demande ATI et Planification Annuelle de travaux - Projet Lac comporté

Bonjour,

Voici le message que j'ai transmis au ministère.

Au plaisir,

Bonjour Mme Filion,

Tout d'abord, je vous remercie de m'avoir mis en contact avec votre collègue Félix-Antoine Cloutier. Il a très bien répondu à nos questions et ses explications étaient claires.

J'ai donc eu l'occasion de discuter avec les membres du conseil municipal lundi dernier. À priori, ceux-ci ne sont pas favorables à l'exploitation minière dans ce secteur reconnu pour la chasse, les activités de plein air et la nature sauvage. Nous comprenons toutefois que la Ville n'a pas l'autorité ou la compétence de pouvoir interférer dans le processus d'émission d'autorisation pour ce type

d'activité. Nous avons tout de même fait l'exercice visant à vous soumettre nos préoccupations et commentaires. Les voici :

1. L'impact du transport lourd (machineries) sur les chemins forestiers dont une section d'environ 1km appartient à la Ville de La Malbaie. Est-ce que les infrastructures (ex : ponceaux) peuvent supporter le poids de ces fardiers ?
2. Présence de sentiers de randonnée et de ski de fond à proximité du site (du moins dans le secteur environnant).
3. L'impact des travaux pour les villégiateurs situés à proximité (Pourvoirie de Comporté, chalets Lac Port-au-Saumon, etc..).
4. Co-habitation avec la ZEC Lac-au-Sable et les pourvoiries avoisinantes.
5. L'impact sur les activités de la chasse dans ce secteur reconnu pour ce genre d'activité.
6. L'exploitation minière dans un territoire public (vierge) est incohérente avec le statut de Charlevoix de Réserve mondiale de la Biosphère.

Nous demeurons à votre disposition pour discuter de ce dossier.

Veuillez recevoir, Mme Filion, nos plus cordiales salutations.



VILLE LA MALBAIE

Téléphone: 418.665.3747 poste 5204

515 boul. de Comporté

La Malbaie Qc G5A 1L9

www.ville.lamalbaie.qc.ca



AVIS DE CONFIDENTIALITÉ

Ce courriel peut contenir des informations confidentielles qui ne vous sont pas destinées.

Si ce message vous a été adressé par erreur, veuillez le détruire et en informer l'expéditeur immédiatement.

De : Anne-Marie Proulx <am.proulx@laurentiaexploration.com>

Envoyé : 9 octobre 2025 09:45

À : Simon Villeneuve <simon.villeneuve@ville.lamalbaie.qc.ca>

Cc : Hugo Dallaire-Bouchard <hugo.dallaire-bouchard@ville.lamalbaie.qc.ca>; Jérôme Augustin <jerome.a@laurentiaexploration.com>; Autorisation Travaux Impacts <ati@mrnf.gouv.qc.ca>

Objet : Re: Demande ATI et Planification Annuelle de travaux - Projet Lac comporté

Bonjour,

Nous aimerions proposer une rencontre le mercredi 15 octobre à 9 h.

Merci de me confirmer votre disponibilité, et je vous transmettrai le lien Teams dès que possible.

Salutations,

Anne-Marie Proulx, CPI

Candidate à la profession d'ingénieur en géologie, Représentante des employés CSS

LAURENTIA EXPLORATION

3225, rue de l'Usinage
Jonquière (QC) G7X 0L2

Tél. : 418-512-4653

Cell. : art. 53-54

am.proulx@laurentiaexploration.com

<https://laurentiaexploration.com/>

LAURENTI



Ce courriel peut contenir des renseignements confidentiels. Si vous l'avez reçu par erreur, veuillez le supprimer et nous en informer. Merci de votre collaboration. / This email may contain confidential information. If you received it in error, please delete it and notify us. Thank for you cooperation

De : Simon Villeneuve <simon.villeneuve@ville.lamalbaie.qc.ca>

Envoyé : 9 octobre 2025 07:47

À : Anne-Marie Proulx <am.proulx@laurentiaexploration.com>

Cc : Hugo Dallaire-Bouchard <hugo.dallaire-bouchard@ville.lamalbaie.qc.ca>; Jérôme Augustin <jerome.a@laurentiaexploration.com>; Autorisation Travaux Impacts <ati@mrnf.gouv.qc.ca>

Objet : RE: Demande ATI et Planification Annuelle de travaux - Projet Lac comporté

Bonjour,

Je ne suis malheureusement pas disponible cette semaine.

Pour la semaine prochaine, je suis disponible mercredi, jeudi et vendredi entre 7h30 et 16h00.

Merci de me dire si un moment à ces périodes serait possible pour vous.

Bonne journée,

**SIMON
VILLENEUVE,
M.A.**
Directeur général
adjoint, directeur
de l'urbanisme,
greffe et stratégie



AVIS DE CONFIDENTIALITÉ

Ce courriel peut contenir des informations confidentielles qui ne vous sont pas destinées.

Si ce message vous a été adressé par erreur, veuillez le détruire et en informer l'expéditeur immédiatement.

VILLE LA MALBAIE

Téléphone: 418.665.3747 poste 5204

515 boul. de Comporté

La Malbaie Qc G5A 1L9

www.ville.lamalbaie.qc.ca



De : Anne-Marie Proulx <am.proulx@laurentiaexploration.com>

Envoyé : 7 octobre 2025 21:14

À : Simon Villeneuve <simon.villeneuve@ville.lamalbaie.qc.ca>

Cc : Hugo Dallaire-Bouchard <hugo.dallaire-bouchard@ville.lamalbaie.qc.ca>; Jérôme Augustin <jerome.a@laurentiaexploration.com>; Autorisation Travaux Impacts <ati@mrnf.gouv.qc.ca>

Objet : Re: Demande ATI et Planification Annuelle de travaux - Projet Lac comporté

Bonsoir monsieur Villeneuve,

Seriez-vous disponible jeudi après-midi ou vendredi cette semaine pour une rencontre concernant le projet Lac Comporté ?

Vous pouvez me proposer quelques disponibilités qui vous conviendraient, et je pourrai ensuite vous transmettre le lien Teams pour la rencontre.

Salutations,

Anne-Marie Proulx, CPI

Candidate à la profession d'ingénieur en géologie, Représentante des employés CSS

LAURENTIA EXPLORATION

3225, rue de l'Usinage
Jonquière (QC) G7X 0L2

Tél. : 418-512-4653

Cell. : art. 53-54

am.proulx@laurentiaexploration.com

<https://laurentiaexploration.com/>



Ce courriel peut contenir des renseignements confidentiels. Si vous l'avez reçu par erreur, veuillez le supprimer et nous en informer. Merci de votre collaboration. / This email may contain confidential information. If you received it in error, please delete it and notify us. Thank for you cooperation

De : Simon Villeneuve <simon.villeneuve@ville.lamalbaie.qc.ca>

Envoyé : 26 septembre 2025 13:15

À : Anne-Marie Proulx <am.proulx@laurentiaexploration.com>

Cc : Hugo Dallaire-Bouchard <hugo.dallaire-bouchard@ville.lamalbaie.qc.ca>; Jérôme Augustin <jerome.a@laurentiaexploration.com>

Objet : RE: Demande ATI et Planification Annuelle de travaux - Projet Lac comporté

Bonjour Mme Proulx,

Oui ça nous convient.

Pourriez-vous me proposer des dates pour la semaine du 6 octobre ?

Au plaisir,

**SIMON
VILLENEUVE,
M.A.**

Directeur général
adjoint, directeur
de l'urbanisme,
greffe et stratégie

VILLE LA MALBAIE

Téléphone: 418.665.3747 poste 5204
515 boul. de Comporté
La Malbaie Qc G5A 1L9
www.ville.lamalbaie.qc.ca



AVIS DE CONFIDENTIALITÉ

Ce courriel peut contenir des informations confidentielles qui ne vous sont pas destinées.

Si ce message vous a été adressé par erreur, veuillez le détruire et en informer l'expéditeur immédiatement.

De : Anne-Marie Proulx <am.proulx@laurentiaexploration.com>

Envoyé : 22 septembre 2025 14:44

À : Simon Villeneuve <simon.villeneuve@ville.lamalbaie.qc.ca>

Cc : Hugo Dallaire-Bouchard <hugo.dallaire-bouchard@ville.lamalbaie.qc.ca>; Jérôme Augustin <jerome.a@laurentiaexploration.com>

Objet : Re: Demande ATI et Planification Annuelle de travaux - Projet Lac comporté

Bonjour monsieur Villeneuve,

Nous serions ravis d'organiser une rencontre avec vous afin de discuter du projet. Serait-il possible de planifier cette rencontre au début du mois d'octobre, ce qui permettrait à mon collègue, directeur du projet Lac Comporté, de se joindre à nous ?

N'hésitez pas à me proposer vos disponibilités afin que nous puissions convenir d'un moment qui vous conviendra.

Salutations,

Anne-Marie Proulx, CPI

Candidate à la profession d'ingénieur en géologie, Représentante des employés CSS

LAURENTIA EXPLORATION

3225, rue de l'Usinage

Jonquière (QC) G7X 0L2

Tél. : 418-512-4653

Cell. : **art. 53-54**

am.proulx@laurentiaexploration.com

<https://laurentiaexploration.com/>



Ce courriel peut contenir des renseignements confidentiels. Si vous l'avez reçu par erreur, veuillez le supprimer et nous en informer. Merci de votre collaboration. / This email may contain confidential information. If you received it in error, please delete it and notify us. Thank for you cooperation

De : Simon Villeneuve <simon.villeneuve@ville.lamalbaie.qc.ca>

Envoyé : 22 septembre 2025 12:53

À : Anne-Marie Proulx <am.proulx@laurentiaexploration.com>

Cc : Hugo Dallaire-Bouchard <hugo.dallaire-bouchard@ville.lamalbaie.qc.ca>

Objet : TR: Demande ATI et Planification Annuelle de travaux - Projet Lac comporté

Bonjour Mme Proulx,

Étant peu familiers avec ce type de demande (travaux), nous désirons discuter avec vous.

Auriez-vous des disponibilités à me soumettre pour les jours à venir ?

Au plaisir,

**SIMON
VILLENEUVE,
M.A.**
Directeur général
adjoint, directeur
de l'urbanisme,
greffe et stratégie



AVIS DE CONFIDENTIALITÉ

Ce courriel peut contenir des informations confidentielles qui ne vous sont pas destinées.

Si ce message vous a été adressé par erreur, veuillez le détruire et en informer l'expéditeur immédiatement.

VILLE LA MALBAIE

Téléphone: 418.665.3747 poste 5204

515 boul. de Comporté

La Malbaie Qc G5A 1L9

www.ville.lamalbaie.qc.ca



De : Valérie Bouchard <valerie.bouchard@ville.lamalbaie.qc.ca>

Envoyé : 22 septembre 2025 09:46

À : Simon Villeneuve <simon.villeneuve@ville.lamalbaie.qc.ca>

Objet : TR: Demande ATI et Planification Annuelle de travaux - Projet Lac comporté

**VALÉRIE
BOUCHARD**
Greffière



AVIS DE CONFIDENTIALITÉ

Ce courriel peut contenir des informations confidentielles qui ne vous sont pas destinées.

Si ce message vous a été adressé par erreur, veuillez le détruire et en informer l'expéditeur

VILLE LA MALBAIE

Téléphone: 418.665.3747 poste 5210

515 boul. de Comporté

La Malbaie Qc G5A 1L9

www.ville.lamalbaie.qc.ca



De : Anne-Marie Proulx <am.proulx@laurentiaexploration.com>

Envoyé : 11 septembre 2025 15:29

À : Valérie Bouchard <valerie.bouchard@ville.lamalbaie.qc.ca>

Cc : pat@mrnf.gouv.qc.ca; ati@mrnf.gouv.qc.ca; Jérôme Augustin <jerome.a@laurentiaexploration.com>;
arthur@strongholdmining.com

Objet : Re: Demande ATI et Planification Annuelle de travaux - Projet Lac comporté

Bonjour,

Les consultations avec le Ministère ont débuté cette semaine concernant le projet Lac Comporté.

Veuillez trouver en pièce jointe la mise à jour de la planification annuelle des travaux pour ce projet.

N'hésitez pas à communiquer avec nous pour toute question ou pour convenir d'une rencontre afin de discuter plus en détail des travaux prévus.

Salutations,

Anne-Marie Proulx, CPI

Candidate à la profession d'ingénieur en géologie, Représentante des employés CSS

LAURENTIA EXPLORATION

3225, rue de l'Usinage
Jonquière (QC) G7X 0L2

Tél. : 418-512-4653

Cell. : [art. 53-54](tel:514-512-4653)

am.proulx@laurentiaexploration.com

<https://laurentiaexploration.com/>



Ce courriel peut contenir des renseignements confidentiels. Si vous l'avez reçu par erreur, veuillez le supprimer et nous en informer. Merci de votre collaboration. / This email may contain confidential information. If you received it in error, please delete it and notify us. Thank for you cooperation

De : Anne-Marie Proulx <am.proulx@laurentiaexploration.com>

Envoyé : 18 juin 2025 14:41

À : valerie.bouchard@ville.lamalbaie.qc.ca <valerie.bouchard@ville.lamalbaie.qc.ca>

Cc : pat@mrnf.gouv.qc.ca <pat@mrnf.gouv.qc.ca>; ati@mrnf.gouv.qc.ca <ati@mrnf.gouv.qc.ca>; Jérôme Augustin <jerome.a@laurentiaexploration.com>; arthur@strongholdmining.com <arthur@strongholdmining.com>

Objet : Re: Demande ATI et Planification Annuelle de travaux - Projet Lac comporté

Madame, Monsieur,

Je me permets de vous contacter pour faire suite à notre précédent courriel daté du 9 mai 2025 concernant l'avis de travaux d'exploration à impact.

Veuillez trouver ci-joint l'avis de travaux d'exploration à impact en vue de l'obtention d'une ATI auprès du Ministère des Ressources naturelles et des forêts (MRNF). Toutes les informations pertinentes sont incluses dans le document joint.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions ou des préoccupations.

Veuillez accuser réception de ce courriel. Advenant le cas où nous n'aurions pas de retour de votre part, nous t'enterons de vous recontacter le 25 juin 2025.

Je vous souhaite une excellente journée.

Cordialement,

Anne-Marie Proulx, CPI

Candidate à la profession d'ingénieur en géologie, Représentante SST

LAURENTIA EXPLORATION

3225, rue de l'Usinage

Jonquière (QC) G7X 0L2

Tél. : 418-512-4653

Cell. : **art. 53-54**

am.proulx@laurentiaexploration.com

<https://laurentiaexploration.com/>

LAURENTI



Ce courriel peut contenir des renseignements confidentiels. Si vous l'avez reçu par erreur, veuillez le supprimer et nous en informer. Merci de votre collaboration. / This email may contain confidential information. If you received it in error, please delete it and notify us. Thank for you cooperation

De : Anne-Marie Proulx

Envoyé : 9 mai 2025 12:59

À : valerie.bouchard@ville.lamalbaie.qc.ca <valerie.bouchard@ville.lamalbaie.qc.ca>

Cc : pat@mrnf.gouv.qc.ca <pat@mrnf.gouv.qc.ca>; ati@mrnf.gouv.qc.ca <ati@mrnf.gouv.qc.ca>; Jérôme Augustin <jerome.a@laurentiaexploration.com>; arthur@strongholdmining.com <arthur@strongholdmining.com>

Objet : Demande ATI et Planification Annuelle de travaux - Projet Lac comporté

Bonjour,

Veuillez trouver ci-joint l'avis de travaux d'exploration à impact ainsi que la planification de travaux annuelle de la compagnie Argyle Ressources en vue de l'obtention d'une ATI auprès du Ministère des Ressources naturelles et des forêts (MRNF) pour le projet Lac Comporté. Toutes les informations pertinentes sont incluses dans les documents joints.

Nous vous invitons à nous contacter si vous avez des questions, des préoccupations, ou si vous souhaitez organiser une rencontre pour discuter plus en détail du projet ou recevoir une présentation plus approfondie.

Merci d'accuser réception de ce courriel. Advenant le cas où nous n'aurions pas de retour de votre part, nous tenterons de vous recontacter le 15 mai 2025.

Je vous souhaite une excellente journée.

Cordialement,

Anne-Marie Proulx

Candidate à la profession d'ingénieur en géologie, OIQ # 60579

LAURENTIA EXPLORATION

3415, rue de l'Énergie

Jonquière (Québec) G7X 0J6

418 512-4653

Cell : art. 53-54

am.proulx@laurentiaexploration.com

LAURE



E X P L O R

Ce courriel peut contenir des renseignements confidentiels. Si vous l'avez reçu par erreur, veuillez détruire le courriel et nous en faire part. Merci de votre collaboration.

St-Pierre, Benjamin (DRDMRI)

De: Anne-Marie Proulx <am.proulx@laurentiaexploration.com>
Envoyé: 5 novembre 2025 10:57
À: Autorisation Travaux Impacts
Cc: Gaumond, Charles (SGDM); Hugues Guérin Tremblay; Cloutier, Félix-Antoine (DRDMRI)
Objet: Lettre d'engagement - Projet Lac Comporté
Pièces jointes: 20251104.Lettre_d'engagement_Signée.pdf; Courriel_Lettre_D'engagement_Essipit.pdf

Bonjour,

Nous avons préparé une lettre d'engagement avec la Nation Innue d'Essipit.
Je vous transmets ci-joint le courriel d'envoi ainsi que la lettre correspondante pour votre information.

La lettre inclut certaines préoccupations soulevées par la Nation lors de notre rencontre d'information du 14 octobre 2025.

N'hésitez pas à me contacter si vous avez des questions ou souhaitez obtenir des précisions supplémentaires.

Salutations,

Anne-Marie Proulx, CPI

Candidate à la profession d'ingénieur en géologie, Représentante des employés CSS

LAURENTIA EXPLORATION

3225, rue de l'Usinage
Jonquière (QC) G7X 0L2

Tél. : 418-512-4653

Cell. : art. 53-54

am.proulx@laurentiaexploration.com

<https://laurentiaexploration.com/>



Ce courriel peut contenir des renseignements confidentiels. Si vous l'avez reçu par erreur, veuillez le supprimer et nous en informer. Merci de votre collaboration. / This email may contain confidential information. If you received it in error, please delete it and notify us. Thank for you cooperation

Lettre d'engagement - Projet Lac Comporté

De Anne-Marie Proulx <am.proulx@laurentiaexploration.com>

Date Mar 2025-11-04 21:57

À Mathilde Dauth-Riffou <mathilde.dauth-riffou@essipit.com>; Roxanne Roy <roxanne.roy@essipit.com>

Cc Hugues Guérin Tremblay <hugues.gt@laurentiaexploration.com>

 1 pièce jointe (128 ko)

20251104.Lettre_d'engagement_Signée.pdf;

Kuei Mathilde et Roxanne,

Tel que discuté lundi (3 novembre 2025 à 15h42) lors de notre appel avec Mathilde, je vous fais parvenir en pièce jointe la lettre d'engagement de Laurentia Exploration, responsable des travaux du projet Lac Comporté pour la compagnie Argyle Resources.

N'hésitez pas à communiquer avec moi pour toute question ou demande de précision.

Au plaisir d'échanger de nouveau avec vous prochainement.

Salutations,

Anne-Marie Proulx, CPI

Candidate à la profession d'ingénieur en
géologie, Représentante des employés CSS

LAURENTIA EXPLORATION

3225, rue de l'Usinage
Jonquière (QC) G7X 0L2

Tél. : 418-512-4653

Cell. : art. 53-54

am.proulx@laurentiaexploration.com

<https://laurentiaexploration.com/>



Ce courriel peut contenir des renseignements confidentiels. Si vous l'avez reçu par erreur, veuillez le supprimer et nous en informer. Merci de votre collaboration. / This email may contain confidential information. If you received it in error, please delete it and notify us. Thank for you cooperation

fid	PLT_NO_SEQ	TPO_CODE	TPO_DESC	FEUILLET	CSI_CODE	CSI_DESC	RBP_NO	PTMV_LOCA	PLT_SUPRF	TER_CODE	TER_DESC	TMN_NO
	1	402903267 X	Cellule	21M16				21M16 X 0007 00		57,8 CDC	Claim dés cart	2828663
	2	402903268 X	Cellule	21M16				21M16 X 0007 00		57,8 CDC	Claim dés cart	2828664
	3	402903269 X	Cellule	21M16				21M16 X 0007 00		57,8 CDC	Claim dés cart	2828665
	4	402903270 X	Cellule	21M16				21M16 X 0007 00		57,8 CDC	Claim dés cart	2828666
	5	401539601 X	Cellule	21M16				21M16 X 0007 00		57,8 CDC	Claim dés cart	2828667
	6	402903283 X	Cellule	21M16				21M16 X 0008 00		57,79 CDC	Claim dés cart	2828668
	7	402903284 X	Cellule	21M16				21M16 X 0008 00		57,79 CDC	Claim dés cart	2828669
	8	402903285 X	Cellule	21M16				21M16 X 0008 00		57,79 CDC	Claim dés cart	2828670
	9	402903286 X	Cellule	21M16				21M16 X 0008 00		57,79 CDC	Claim dés cart	2828671
	10	401539608 X	Cellule	21M16				21M16 X 0008 00		57,79 CDC	Claim dés cart	2828672
	11	402903287 X	Cellule	21M16				21M16 X 0008 00		57,79 CDC	Claim dés cart	2828673
	12	402903288 X	Cellule	21M16				21M16 X 0008 00		57,79 CDC	Claim dés cart	2828674
	13	402903289 X	Cellule	21M16				21M16 X 0008 00		57,79 CDC	Claim dés cart	2828675
	14	402903300 X	Cellule	21M16				21M16 X 0009 00		57,78 CDC	Claim dés cart	2828676
	15	401539616 X	Cellule	21M16				21M16 X 0009 00		57,78 CDC	Claim dés cart	2828677
	16	402903303 X	Cellule	21M16				21M16 X 0009 00		57,78 CDC	Claim dés cart	2828678
	17	402903304 X	Cellule	21M16				21M16 X 0009 00		57,78 CDC	Claim dés cart	2828679
	18	402903305 X	Cellule	21M16				21M16 X 0009 00		57,78 CDC	Claim dés cart	2828680
	19	402903306 X	Cellule	21M16				21M16 X 0009 00		57,78 CDC	Claim dés cart	2828681
	20	402903316 X	Cellule	21M16				21M16 X 0010 00		57,77 CDC	Claim dés cart	2828682
	21	402903317 X	Cellule	21M16				21M16 X 0010 00		57,77 CDC	Claim dés cart	2828683
	22	402903318 X	Cellule	21M16				21M16 X 0010 00		57,77 CDC	Claim dés cart	2828684
	23	401539624 X	Cellule	21M16				21M16 X 0010 00		57,77 CDC	Claim dés cart	2828685
	24	402903319 X	Cellule	21M16				21M16 X 0010 00		57,77 CDC	Claim dés cart	2828686
	25	402903320 X	Cellule	21M16				21M16 X 0010 00		57,77 CDC	Claim dés cart	2828687
	26	402903321 X	Cellule	21M16				21M16 X 0010 00		57,77 CDC	Claim dés cart	2828688
	27	402903333 X	Cellule	21M16				21M16 X 0011 00		57,76 CDC	Claim dés cart	2828689
	28	401539628 X	Cellule	21M16				21M16 X 0011 00		57,76 CDC	Claim dés cart	2828690
	29	402903334 X	Cellule	21M16				21M16 X 0011 00		57,76 CDC	Claim dés cart	2828691
	30	402903335 X	Cellule	21M16				21M16 X 0011 00		57,76 CDC	Claim dés cart	2828692
	31	402903336 X	Cellule	21M16				21M16 X 0011 00		57,76 CDC	Claim dés cart	2828693
	32	402903337 X	Cellule	21M16				21M16 X 0011 00		57,76 CDC	Claim dés cart	2828694
	33	403734145 X	Cellule	21M16				21M16 X 0011 00		55,84 CDC	Claim dés cart	2833911

NO_LOT	NO_CELL	NO_SECTI	STI_CODE	STI_DESC	DATE_EMISS	DATE_EXPIR	DATE_ANNIV	DATE_JALON	TMN_SUPRF	COM_LOCAL	SES_NO_SEQ	TMN_DESCR
0056	0007		0 A	Actif	19-06-24	18-06-27			57,8			0
0057	0007		0 A	Actif	19-06-24	18-06-27			57,8			0
0058	0007		0 A	Actif	19-06-24	18-06-27			57,8			0
0059	0007		0 A	Actif	19-06-24	18-06-27			57,8			0
0060	0007		0 A	Actif	19-06-24	18-06-27			57,8			0
0053	0008		0 A	Actif	19-06-24	18-06-27			57,79			0
0054	0008		0 A	Actif	19-06-24	18-06-27			57,79			0
0055	0008		0 A	Actif	19-06-24	18-06-27			57,79			0
0056	0008		0 A	Actif	19-06-24	18-06-27			57,79			0
0057	0008		0 A	Actif	19-06-24	18-06-27			57,79			0
0058	0008		0 A	Actif	19-06-24	18-06-27			57,79			0
0059	0008		0 A	Actif	19-06-24	18-06-27			57,79			0
0060	0008		0 A	Actif	19-06-24	18-06-27			57,79			0
0053	0009		0 A	Actif	19-06-24	18-06-27			57,78			0
0056	0009		0 A	Actif	19-06-24	18-06-27			57,78			0
0057	0009		0 A	Actif	19-06-24	18-06-27			57,78			0
0058	0009		0 A	Actif	19-06-24	18-06-27			57,78			0
0059	0009		0 A	Actif	19-06-24	18-06-27			57,78			0
0060	0009		0 A	Actif	19-06-24	18-06-27			57,78			0
0053	0010		0 A	Actif	19-06-24	18-06-27			57,77			0
0054	0010		0 A	Actif	19-06-24	18-06-27			57,77			0
0055	0010		0 A	Actif	19-06-24	18-06-27			57,77			0
0056	0010		0 A	Actif	19-06-24	18-06-27			57,77			0
0057	0010		0 A	Actif	19-06-24	18-06-27			57,77			0
0058	0010		0 A	Actif	19-06-24	18-06-27			57,77			0
0059	0010		0 A	Actif	19-06-24	18-06-27			57,77			0
0053	0011		0 A	Actif	19-06-24	18-06-27			57,76			0
0054	0011		0 A	Actif	19-06-24	18-06-27			57,76			0
0055	0011		0 A	Actif	19-06-24	18-06-27			57,76			0
0056	0011		0 A	Actif	19-06-24	18-06-27			57,76			0
0057	0011		0 A	Actif	19-06-24	18-06-27			57,76			0
0058	0011		0 A	Actif	19-06-24	18-06-27			57,76			0
0059	0011		1 A	Actif	17-07-24	16-07-27			55,84	Limité par : Territo		0

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

RE: Demande ATI et Planification Annuelle de travaux - Projet Lac comporté

De Mathilde Dauth-Riffou <mathilde.dauth-riffou@essipit.com>

Date Mar 2025-06-17 11:36

À Anne-Marie Proulx <am.proulx@laurentiaexploration.com>; Roxanne Roy <roxanne.roy@essipit.com>

Cc Planification Annuelle Des Travaux (PAT) <pat@mrnf.gouv.qc.ca>; Arthur Madden <arthur@strongholdmining.com>; Jérôme Augustin <jerome.a@laurentiaexploration.com>; Autorisation Travaux Impacts <ati@mrnf.gouv.qc.ca>

Kuei Madame Proulx,

Nous accusons réception de votre courriel. Nous allons prendre connaissance du dossier et vous reviendrons dans les plus brefs délais.

Merci et bonne journée.

Cordialement,



Mathilde Dauth-Riffou
Conseillère aux consultations en aménagement du territoire

Conseil de la Première Nation des Innus Essipit

32, rue de la Réserve, Essipit (Québec) G0T 1K0

 418 233-2509 |

 418 233-2888

 mathilde.dauth-riffou@essipit.com



De : Anne-Marie Proulx <am.proulx@laurentiaexploration.com>

Envoyé : 9 mai 2025 12:56

À : _Communauté Essipit <communauté@essipit.com>; Michael Ross <michael.ross@essipit.com>; Kathleen Goulet <kgoulet@essipit.com>; Consultations Essipit <consultations@essipit.com>; Mathilde Dauth-Riffou <mathilde.dauth-riffou@essipit.com>; Marie-Eve Bouchard <me.bouchard@essipit.com>; Roxanne Roy <roxanne.roy@essipit.com>

Cc : Planification Annuelle Des Travaux (PAT) <pat@mrnf.gouv.qc.ca>; Arthur Madden <arthur@strongholdmining.com>; Jérôme Augustin <jerome.a@laurentiaexploration.com>; Autorisation Travaux Impacts <ati@mrnf.gouv.qc.ca>

Objet : Demande ATI et Planification Annuelle de travaux - Projet Lac comporté

ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur de ESSIPIT. Veuillez porter une attention particulière aux pièces jointes et liens URL pouvant s'y trouver!

Kuei,

Veuillez trouver ci-joint l'avis de travaux d'exploration à impact ainsi que la planification de travaux annuelle de la compagnie Argyle Ressources en vue de l'obtention d'une ATI auprès du Ministère des Ressources naturelles et des forêts (MRNF) pour le projet Lac Comporté. Toutes les informations pertinentes sont incluses dans les documents joints.

Nous vous invitons à nous contacter si vous avez des questions, des préoccupations, ou si vous souhaitez organiser une rencontre pour discuter plus en détail du projet ou recevoir une présentation plus approfondie.

Merci d'accuser réception de ce courriel. Advenant le cas où nous n'aurions pas de retour de votre part, nous tenterons de vous recontacter le 15 mai 2025.

Je vous souhaite une excellente journée.

Cordialement,

Anne-Marie Proulx

Candidate à la profession d'ingénieur en géologie, OIQ # 6057976

LAURENTIA EXPLORATION
3415, rue de l'Énergie
Jonquière (Québec) G7X 0J6
418 512-4653
art. 53-54

am.proulx@laurentiaexploration.com

Ce courriel peut contenir des renseignements confidentiels. Si vous l'avez reçu par erreur, nous vous prions de détruire le courriel et de nous en faire part. Merci de votre collaboration.

This message is confidential and is intended to whom it is addressed. If you got this communication by error, kindly contact us promptly and delete it from your computer system. Thank you.



Re: Demande ATI et Planification Annuelle de travaux - Projet Lac comporté

De Anne-Marie Proulx <am.proulx@laurentiaexploration.com>

Date Lun 2025-07-14 14:19

À Mathilde Dauth-Riffou <mathilde.dauth-riffou@essipit.com>

Cc Planification Annuelle Des Travaux (PAT) <pat@mrnf.gouv.qc.ca>; Arthur Madden <arthur@strongholdmining.com>; Jérôme Augustin <jerome.a@laurentiaexploration.com>; Autorisation Travaux Impacts <ati@mrnf.gouv.qc.ca>; Roxanne Roy <roxanne.roy@essipit.com>

Kuei,

Je me permets de vous écrire afin de vous transmettre quelques précisions en lien avec la planification des travaux du projet.

Nous sommes actuellement en attente des résultats de la campagne de prospection. Ainsi, il demeure difficile pour le moment d'élaborer une planification précise des travaux de forage. À ce stade, aucune campagne n'a encore été confirmée de manière définitive.

Nous envisageons la réalisation de rainurages en septembre. Si les résultats s'avèrent concluants, une campagne de forage pourrait être envisagée pour l'hiver. Bien que la planification annuelle des travaux transmise indiquait initialement des forages en août 2025, une mise à jour du PAT sera transmise en temps opportun, dès que la planification aura été précisée. Comme vous le savez, il est toujours délicat de planifier des interventions sans résultats préliminaires.

En ce qui concerne la rencontre, nous comprenons qu'il pourrait être souhaitable de la tenir en juillet ou en août. Cela dit, au vu des éléments ci-dessus, pensez-vous qu'il serait préférable de planifier cette rencontre à l'automne ou au début de l'hiver, au moment de l'envoi de la mise à jour du PAT, afin d'avoir davantage d'informations concrètes à vous transmettre?

Bien entendu, nous pourrions également vous faire parvenir les fichiers shapefiles, le cas échéant, dès que nous aurons obtenu les informations nécessaires.

Je demeure entièrement disponible pour toute question ou pour en discuter davantage avec vous.

Salutations,

Anne-Marie Proulx, CPI

Candidate à la profession d'ingénieur en géologie, Représentante des employés CSS

LAURENTIA EXPLORATION

3225, rue de l'Usinage
Jonquière (QC) G7X 0L2

Tél. : 418-512-4653

Cell. :  art. 53-54

am.proulx@laurentiaexploration.com

<https://laurentiaexploration.com/>



De : Mathilde Dauth-Riffou <mathilde.dauth-riffou@essipit.com>

Envoyé : 26 juin 2025 15:50

À : Anne-Marie Proulx <am.proulx@laurentiaexploration.com>

Cc : Planification Annuelle Des Travaux (PAT) <pat@mrnf.gouv.qc.ca>; Arthur Madden <arthur@strongholdmining.com>; Jérôme Augustin <jerome.a@laurentiaexploration.com>; Autorisation Travaux Impacts <ati@mrnf.gouv.qc.ca>; Roxanne Roy <roxanne.roy@essipit.com>

Objet : RE: Demande ATI et Planification Annuelle de travaux - Projet Lac comporté

Kuei, bonjour,

La présente fait suite à votre dernier courriel du 9 mai dernier. Nous avons pris connaissance des documents transmis, soit l'avis de travaux à impacts, la planification annuelle des travaux ainsi que les zones de travaux.

Afin de mieux comprendre certains éléments du projet, nous souhaiterions obtenir des précisions supplémentaires :

- Nous aimerions avoir accès aux fichiers shapefiles pour l'emplacement exact des forages.
- Nous souhaitons également recevoir la liste complète des permis déjà obtenus dans le cadre du projet.
- Enfin, nous aimerions convenir d'une rencontre afin de discuter plus en détail du projet et avoir une présentation approfondie de celui-ci. Nous pourrions organiser cette rencontre à un moment qui vous conviendrait, durant les mois de juillet ou août.

Dans l'attente de votre retour,

Cordialement,



Mathilde Dauth-Riffou
Conseillère aux consultations en aménagement du territoire

Conseil de la Première Nation des Innus Essipit

32, rue de la Réserve, Essipit (Québec) G0T 1K0

☎ 418 233-2509 |

📠 418 233-2888

✉ mathilde.dauth-riffou@essipit.com



De : Mathilde Dauth-Riffou

Envoyé : 17 juin 2025 11:36

À : Anne-Marie Proulx <am.proulx@laurentiaexploration.com>; Roxanne Roy <roxanne.roy@essipit.com>

Cc : Planification Annuelle Des Travaux (PAT) <pat@mrnf.gouv.qc.ca>; Arthur Madden <arthur@strongholdmining.com>; Jérôme Augustin <jerome.a@laurentiaexploration.com>; Autorisation Travaux Impacts <ati@mrnf.gouv.qc.ca>

Objet : RE: Demande ATI et Planification Annuelle de travaux - Projet Lac comporté

Kuei Madame Proulx,

Nous accusons réception de votre courriel. Nous allons prendre connaissance du dossier et vous reviendrons dans les plus brefs délais.

Merci et bonne journée.

Cordialement,

De : Anne-Marie Proulx <am.proulx@laurentiaexploration.com>

Envoyé : 9 mai 2025 12:56

À : _Communaute Essipit <communaute@essipit.com>; Michael Ross <michael.ross@essipit.com>; Kathleen Goulet <kgoulet@essipit.com>; Consultations Essipit <consultations@essipit.com>; Mathilde Dauth-Riffou <mathilde.dauth-riffou@essipit.com>; Marie-Eve Bouchard <me.bouchard@essipit.com>; Roxanne Roy <roxanne.roy@essipit.com>

Cc : Planification Annuelle Des Travaux (PAT) <pat@mrnf.gouv.qc.ca>; Arthur Madden <arthur@strongholdmining.com>; Jérôme Augustin <jerome.a@laurentiaexploration.com>; Autorisation Travaux Impacts <ati@mrnf.gouv.qc.ca>

Objet : Demande ATI et Planification Annuelle de travaux - Projet Lac comporté

ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur de ESSIPIT. Veuillez porter une attention particulière aux pièces jointes et liens URL pouvant s'y trouver!

Kuei,

Veuillez trouver ci-joint l'avis de travaux d'exploration à impact ainsi que la planification de travaux annuelle de la compagnie Argyle Ressources en vue de l'obtention d'une ATI auprès du Ministère des Ressources naturelles et des forêts (MRNF) pour le projet Lac Comporté. Toutes les informations pertinentes sont incluses dans les documents joints.

Nous vous invitons à nous contacter si vous avez des questions, des préoccupations, ou si vous souhaitez organiser une rencontre pour discuter plus en détail du projet ou recevoir une présentation plus approfondie.

Merci d'accuser réception de ce courriel. Advenant le cas où nous n'aurions pas de retour de votre part, nous tenterons de vous recontacter le 15 mai 2025.

Je vous souhaite une excellente journée.

Cordialement,

Anne-Marie Proulx

Candidate à la profession d'ingénieur en géologie, OIQ # 6057976

LAURENTIA EXPLORATION
3415, rue de l'Énergie
Jonquière (Québec) G7X 0J6
418 512-4653

art. 53-54

am.proulx@laurentiaexploration.com

LAURENTIA



EXPLORATION

Ce courriel peut contenir des renseignements confidentiels. Si vous l'avez reçu par erreur, nous vous prions de détruire le courriel et de nous en faire part. Merci de votre collaboration.

This message is confidential and is intended to whom it is addressed. If you got this communication by error, kindly contact us promptly and delete it from your computer system. Thank you.

RAPPORT D'ÉCHANGES

ACCOMPAGNANT UNE DEMANDE D'ATI

Initiateur de projet : Argyle Resources

Localisation : La Malbaie, Québec, Canada

Entités contactées durant la période d'échange qui s'est tenue du 9 mai 2025 au 8 septembre 2025

- La Malbaie via

1. Avis de travaux envoyé par courriel le 9 mai 2025 à 12h56 à :
valerie.bouchard@ville.lamalbaie.qc.ca

Aucun commentaire/question reçu depuis l'envoi du courriel datant du 9 mai 2025.

2. Suivi du courriel envoyé le 9 mai 2025, envoyé le 18 juin 2025 à 14h41.

Aucun commentaire/question reçu depuis l'envoi du courriel datant du 18 juin 2025.

- Communauté de Mashteuiatsh via

1. Avis de travaux envoyé par courriel le 9 mai 2025 à 12h57 à :
michel.nepton@mashteuiatsh.ca, david.cleary@mashteuiatsh.ca,
caroline.philippe@mashteuiatsh.ca

Aucun commentaire/question reçu depuis l'envoi du courriel datant du 9 mai 2025.

2. Suivi du courriel envoyé le 9 mai 2025, envoyé le 18 juin 2025 à 14h41.

Aucun commentaire/question reçu depuis l'envoi du courriel datant du 18 juin 2025.

- Communauté d'Essipit via

1. Avis de travaux envoyé par courriel le 9 mai 2025 à 12h56 à :

communaute@essipit.com, michael.ross@essipit.com, kgoulet@essipit.com,
consultations@essipit.com, mathilde.dauth-riffou@essipit.com,
me.bouchard@essipit.com, roxanne.roy@essipit.com

Accusé réception le 17 juin 2025 à 11h36 par Mathilde Dauth-Riffou (mathilde.dauth-riffou@essipit.com). Elle nous mentionne qu'elle reviendra avec plus de détails dans les plus brefs délais.

2. Mathilde Dauth-Riffou fait suite à son courriel du 9 mai dernier. Elle aimerait avoir comme information: les fichiers de forme de l'emplacement des forages, une liste des permis obtenu, planifier une rencontre pour discuter du projet. Ce courriel a été envoyé le 26 juin 2025 à 15h50.

Laurentia Exploration répond au courriel le 14 juillet 2025 à 14h19. Laurentia mentionne qu'ils sont en attente des résultats de la campagne de prospection et que ces derniers serviront pour planifier la campagne de décapage et de forage. La rencontre ainsi que les fichiers de forme pourront être envoyés le cas échéant.

TABLEAU RÉSUMÉ

La Malbaie

Numéro de la communication	Date et heure	Personnes concernées	Interactions	Commentaires
1	9 mai 2025 à 12h59	valerie.bouchard@ville.lamalbaie.qc.ca < valerie.bouchard@ville.lamalbaie.qc.ca >	Envoi par courriel de l'avis de travaux.	Aucun commentaire ou retour depuis cet envoi.
2	18 juin 2025 à 14h41	valerie.bouchard@ville.lamalbaie.qc.ca < valerie.bouchard@ville.lamalbaie.qc.ca >	Suivi du courriel envoyé le 9 mai 2025.	Aucun commentaire ou retour depuis cet envoi.

Mashteuiatsh

Numéro de la communication	Date et heure	Personnes concernées	Interactions	Commentaires
1	9 mai 2025 à 12h57	M. Michel Nepton <Michel.Nepton@mashteuiatsh.ca>; o M. David Cleary <David.Cleary@mashteuiatsh.ca>;o Mme. Caroline Philippe <Caroline.Philippe@mashteuiatsh.ca>	Envoi par courriel de l'avis de travaux.	Aucun commentaire ou retour depuis cet envoi.
2	18 juin 2025 à 14h41	M. Michel Nepton <Michel.Nepton@mashteuiatsh.ca>; o M. David Cleary <David.Cleary@mashteuiatsh.ca>;o Mme. Caroline Philippe <Caroline.Philippe@mashteuiatsh.ca>	Suivi du courriel envoyé le 9 mai 2025.	Aucun commentaire ou retour depuis cet envoi.

Essipit

Numéro de la communication	Date et heure	Personnes concernées	Interactions	Commentaires
1	9 mai 2025 à 12h56	Communauté Essipit <communaute@essipit.com>; Michael Ross <michael.ross@essipit.com>; Kathleen Goulet <kgoulet@essipit.com>; Consultations Essipit <consultations@essipit.com>; Mathilde Dauth-Riff ou <mathilde.dauth-riff ou@essipit.com>; Marie-Eve Bouchard <me.bouchard@essipit.com>; Roxanne Roy <roxanne.roy@essipit.com>	Envoi par courriel de l'avis de travaux.	Accusé réception le 17 juin 2025 à 11h36 par Mathilde Dauth-Riffou <mathilde.dauth-riffou@essipit.com>. Elle nous mentionne qu'elle reviendra avec plus de détails dans les plus brefs délais.
2	26 juin 2025 à 15h50	Laurentia Exploration	Mathilde Dauth-Riffou fait suite à son courriel du 9 mai dernier. Elle aimerait avoir comme information: les fichiers de forme de l'emplacement des forages, une liste des permis obtenus, planifier une rencontre pour discuter du projet.	Laurentia Exploration répond au courriel le 14 juillet 2025 à 14h19. Laurentia mentionne qu'ils sont en attente des résultats de la campagne de prospection et que ces derniers serviront pour planifier la campagne de décapage et de forage. La rencontre ainsi que les fichiers de forme pourront être envoyés le cas échéant.

Re: Demande ATI et Planification Annuelle de travaux - Projet Lac comporté

De Anne-Marie Proulx <am.proulx@laurentiaexploration.com>

Date Mer 2025-06-18 14:41

À valerie.bouchard@ville.lamalbaie.qc.ca <valerie.bouchard@ville.lamalbaie.qc.ca>

Cc pat@mrnf.gouv.qc.ca <pat@mrnf.gouv.qc.ca>; ati@mrnf.gouv.qc.ca <ati@mrnf.gouv.qc.ca>; Jérôme Augustin <jerome.a@laurentiaexploration.com>; arthur@strongholdmining.com <arthur@strongholdmining.com>

Madame, Monsieur,

Je me permets de vous contacter pour faire suite à notre précédent courriel daté du 9 mai 2025 concernant l'avis de travaux d'exploration à impact.

Veuillez trouver ci-joint l'avis de travaux d'exploration à impact en vue de l'obtention d'une ATI auprès du Ministère des Ressources naturelles et des forêts (MRNF). Toutes les informations pertinentes sont incluses dans le document joint.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions ou des préoccupations.

Veuillez accuser réception de ce courriel. Advenant le cas où nous n'aurions pas de retour de votre part, nous t'enterons de vous recontacter le 25 juin 2025.

Je vous souhaite une excellente journée.

Cordialement,

Anne-Marie Proulx, CPI

Candidate à la profession d'ingénieur en géologie, Représentante SST

LAURENTIA EXPLORATION

3225, rue de l'Usinage

Jonquière (QC) G7X 0L2

Tél. : 418-512-4653

Cell. :  art. 53-54

am.proulx@laurentiaexploration.com

<https://laurentiaexploration.com/>



De : Anne-Marie Proulx

Envoyé : 9 mai 2025 12:59

À : valerie.bouchard@ville.lamalbaie.qc.ca <valerie.bouchard@ville.lamalbaie.qc.ca>

Cc : pat@mrnf.gouv.qc.ca <pat@mrnf.gouv.qc.ca>; ati@mrnf.gouv.qc.ca <ati@mrnf.gouv.qc.ca>; Jérôme Augustin <jerome.a@laurentiaexploration.com>; arthur@strongholdmining.com <arthur@strongholdmining.com>

Objet : Demande ATI et Planification Annuelle de travaux - Projet Lac comporté

Bonjour,

Veuillez trouver ci-joint l'avis de travaux d'exploration à impact ainsi que la planification de travaux annuelle de la compagnie Argyle Ressources en vue de l'obtention d'une ATI auprès du Ministère des Ressources naturelles et des forêts (MRNF) pour le projet Lac Comporté. Toutes les informations pertinentes sont incluses dans les documents joints.

Nous vous invitons à nous contacter si vous avez des questions, des préoccupations, ou si vous souhaitez organiser une rencontre pour discuter plus en détail du projet ou recevoir une présentation plus approfondie.

Merci d'accuser réception de ce courriel. Advenant le cas où nous n'aurions pas de retour de votre part, nous tenterons de vous recontacter le 15 mai 2025.

Je vous souhaite une excellente journée.

Cordialement,

Anne-Marie Proulx

Candidate à la profession d'ingénieur en géologie, OIQ # 6057976

LAURENTIA EXPLORATION
3415, rue de l'Énergie
Jonquière (Québec) G7X 0J6
418 512-4653

art. 53-54

am.proulx@laurentiaexploration.com

Ce courriel peut contenir des renseignements confidentiels. Si vous l'avez reçu par erreur, nous vous prions de détruire le courriel et de nous en faire part. Merci de votre collaboration.

This message is confidential and is intended to whom it is addressed. If you got his communication by error, kindly contact us promptly and delete it from your computer system. Thank you.



Re: Demande ATI et Planification Annuelle de travaux - Projet Lac comporté

De Anne-Marie Proulx <am.proulx@laurentiaexploration.com>

Date Mer 2025-06-18 14:41

À o M. Michel Nepton <michel.nepton@mashteuiatsh.ca>; o M. David Cleary <david.cleary@mashteuiatsh.ca>; o Mme. Caroline Philippe <caroline.philippe@mashteuiatsh.ca>

Cc Jérôme Augustin <jerome.a@laurentiaexploration.com>; ati@mrnf.gouv.qc.ca <ati@mrnf.gouv.qc.ca>; pat@mrnf.gouv.qc.ca <pat@mrnf.gouv.qc.ca>; arthur@strongholdmining.com <arthur@strongholdmining.com>

Madame, Monsieur,

Je me permets de vous contacter pour faire suite à notre précédent courriel daté du 9 mai 2025 concernant l'avis de travaux d'exploration à impact.

Veuillez trouver ci-joint l'avis de travaux d'exploration à impact en vue de l'obtention d'une ATI auprès du Ministère des Ressources naturelles et des forêts (MRNF). Toutes les informations pertinentes sont incluses dans le document joint.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions ou des préoccupations.

Veuillez accuser réception de ce courriel. Advenant le cas où nous n'aurions pas de retour de votre part, nous t'enterons de vous recontacter le 25 juin 2025.

Je vous souhaite une excellente journée.

Cordialement,

Anne-Marie Proulx, CPI

Candidate à la profession d'ingénieur en géologie, Représentante SST

LAURENTIA EXPLORATION

3225, rue de l'Usinage

Jonquière (QC) G7X 0L2

Tél. : 418-512-4653

Cell. :  art. 53-54

am.proulx@laurentiaexploration.com

<https://laurentiaexploration.com/>



Ce courriel peut contenir des renseignements confidentiels. Si vous l'avez reçu par erreur, veuillez le supprimer et nous en informer. Merci de votre collaboration. / This email may contain confidential information. If you received it in error, please delete it and notify us. Thank for you cooperation

De : Anne-Marie Proulx

Envoyé : 9 mai 2025 12:57

À : o M. Michel Nepton <michel.nepton@mashteuiatsh.ca>; o M. David Cleary <david.cleary@mashteuiatsh.ca>;
o Mme. Caroline Philippe <caroline.philippe@mashteuiatsh.ca>

Cc : Jérôme Augustin <jerome.a@laurentiaexploration.com>; ati@mrnf.gouv.qc.ca <ati@mrnf.gouv.qc.ca>;
pat@mrnf.gouv.qc.ca <pat@mrnf.gouv.qc.ca>; arthur@strongholdmining.com <arthur@strongholdmining.com>

Objet : Demande ATI et Planification Annuelle de travaux - Projet Lac comporté

Kuei,

Veuillez trouver ci-joint l'avis de travaux d'exploration à impact ainsi que la planification de travaux annuelle de la compagnie Argyle Ressources en vue de l'obtention d'une ATI auprès du Ministère des Ressources naturelles et des forêts (MRNF) pour le projet Lac Comporté. Toutes les informations pertinentes sont incluses dans les documents joints.

Nous vous invitons à nous contacter si vous avez des questions, des préoccupations, ou si vous souhaitez organiser une rencontre pour discuter plus en détail du projet ou recevoir une présentation plus approfondie.

Merci d'accuser réception de ce courriel. Advenant le cas où nous n'aurions pas de retour de votre part, nous tenterons de vous recontacter le 15 mai 2025.

Je vous souhaite une excellente journée.

Cordialement,

Anne-Marie Proulx

Candidate à la profession d'ingénieur en géologie, OIQ # 6057976

LAURENTIA EXPLORATION
3415, rue de l'Énergie
Jonquière (Québec) G7X 0J6
418 512-4653

art. 53-54

am.proulx@laurentiaexploration.com

Ce courriel peut contenir des renseignements confidentiels. Si vous l'avez reçu par erreur, nous vous prions de détruire le courriel et de nous en faire part. Merci de votre collaboration.

This message is confidential and is intended to whom it is addressed. If you got this communication by error, kindly contact us promptly and delete it from your computer system. Thank you.



PLANIFICATION ANNUELLE DES TRAVAUX D’EXPLORATION

SECTION 1 – IDENTIFICATION

Nom de l’entreprise		N° matricule (NEQ)		N° d’intervenant	
Argyle Resources Corporation, Anciennement Silice Charlevoix inc.		Champ de texte		106201	
Nom de la personne-ressource		Prénom de la personne-ressource			
Proulx		Anne-Marie			
Adresse (numéro, rue, route rurale ou casier postal)		App.		Ville, village ou municipalité	
700 2nd Street, Floor 19		Champ texte		Calgary	
Province	Pays	Code postal	Téléphone (cellulaire)	Téléphone (bureau)	Poste
Alberta	CA	T2P 2Y9	1 (647) 400-8494	Champ texte	Champ texte
Adresse de courrier électronique					
info@argyleresourcescorp.com, am.proulx@laurentiaexploration.com					
Site Web de l’entreprise					
www.argyleresourcescorp.com					

SECTION 2 – LOCALISATION DES TRAVAUX

Nom du projet	
Lac Comporté	
Feuillet SNRC	
21M16	
Municipalité régionale de comté	Municipalité
Charlevoix - Est	La Malbaie

SECTION 3 – PLANIFICATION DES TRAVAUX POUR LES 12 PROCHAINS MOIS

Pour chacun des travaux planifiés, indiquez les dates de réalisation prévues.

Date du début de la période de 12 mois :		
☒ Examen d’affleurement rocheux	De : 2025-05-15	Septembre 2025
☒ Échantillonnage de roche	mai 2025	Septembre 2025
☐ Coupe de lignes	De : Choisir la date	À : Choisir la date
☒ Levé géologique	Juin 2025	Septembre 2025
☐ Levé géochimique	De :	À :
☐ Levé géophysique aérien	De : Choisir la date	À : Choisir la date
☐ Levé géophysique au sol et en forage	De : Choisir la date	À : Choisir la date
☒ Forage réalisé en terrain meuble et dans le roc*	De : Octobre 2025	À : Décembre 2025
☒ Décapage de roc*	Septembre 2025	Novembre 2025
☐ Échantillonnage en vrac*	De : Choisir la date	À : Choisir la date
☐ Levé géophysique sismique de réfraction*	De : Choisir la date	À : Choisir la date
☐ Excavation de dépôt meuble*	De : Choisir la date	À : Choisir la date
☐ Travaux d’arpentage	De : Choisir la date	À : Choisir la date
☐ Travaux de levés et d’inventaire pour les tourbières (art. 69 du Règlement sur les mines (9.1° à 9.5°))	De : Choisir la date	À : Choisir la date
☐ Travaux de réaménagement et de restauration	De : Choisir la date	À : Choisir la date
☐ Travaux de sécurisation	De : Choisir la date	À : Choisir la date
☐ Travaux d’exploration souterrains	De : Choisir la date	À : Choisir la date

* Travaux assujettis à une autorisation pour travaux d’exploration à impact.

SECTION 4 – DESCRIPTION DES TRAVAUX PLANIFIÉS

Substances recherchées

Silice

Type de matériel utilisé (drone, hélicoptère, VTT, camions, foreuse, dynamite, etc.)

1 Foreuse au diamant NQ conventionnel, 1 pelle mécanique et 1 bulldozer

Heures et période d’opération de la machinerie (12 h/24, 24 h/24, 5 jours/7, 7 jours/7)

24h/24h, 7 jours/7

Envergure des travaux planifiés (nombre de travailleurs, superficie, volume, etc.)

Maximum 10 travailleurs terrain. 5000 mètres de forage, superficie totale de 1600 m^2 de décapage (4 x 400 m^2).

SECTION 5 – ÉTAT D’AVANCEMENT DU PROJET D’EXPLORATION

Sommaire des travaux antérieurs

Prospection, Carthographie de terrain

SECTION 6 – DOCUMENTS À JOINDRE

☒ Carte en format PDF¹

☒ Fichier de forme (DBF, PRJ, SHP, SHX)²

¹ Carte de la propriété avec la localisation des travaux planifiés.

² Le fichier de forme doit inclure les numéros de droits exclusifs d’exploration de la propriété et la localisation des travaux planifiés.

SECTION 7 – DÉCLARATION DU RESPONSABLE

J’atteste de l’exactitude des renseignements fournis dans la présente.

Date : 11 septembre 2025

Signature : 

Nom en lettres moulées : Anne-Marie Proulx

Titre professionnel : CPI

Ce formulaire ainsi que la carte PDF et le fichier de forme doivent être transmis par courriel aux communautés autochtones et municipalités locales visées par les travaux.

Veuillez mettre le ministère des Ressources naturelles et des Forêts en copie conforme à l’adresse pat@mrnf.gouv.qc.ca.

Pour toutes questions :
Téléphone : 418 627-6292
Sans frais : 1 800-363-7233
services.mines@mrnf.gouv.qc.ca

ARGYLE RESOURCES CORP.
(the “Company”)

DIRECTORS’ RESOLUTIONS

The undersigned, being all of the directors of the Company, hereby consent to and adopt the following resolutions effective as of June 20th, 2025.

LAURENTIA EXPLORATION INC.

WHEREAS: it is deemed desirable and in the best interests of the Corporation to authorize Laurentia Exploration Inc. to manage the Corporation’s Quebec exploration program permit applications and all related matters for the purposes of exploration program permitting.

NOW, THEREFORE, BE IT RESOLVED that:

in accordance with applicable law, the undersigned, constituting all of the Directors of the Corporation, hereby consent to, approve, and adopt the following resolutions:

1. **Laurentia Exploration Inc.** is hereby authorized and appointed to act on behalf of Argyle Resources Corporation for the purposes of permitting exploration programs in Quebec and communicating with the Quebec Government, Quebec First Nations, and any other regulatory body as required for the purposes of permitting the Corporation’s exploration activities.
2. Any one director or officer of the Company is hereby authorized for and on behalf of the Company to take all such action, do all such things and execute under seal or otherwise and deliver or cause to be delivered all such documents that such director or officer deems necessary or desirable in furtherance of the foregoing resolutions.

[signature page follows]

The foregoing resolution may be executed in one or more counterparts, each of which when delivered (whether in originally executed form or by facsimile transmission) shall be deemed to be an original and both of which together shall constitute one and the same document.

The undersigned, being all of the directors of the Company, hereby sign the foregoing resolutions, as applicable, in accordance with the provisions of the Business Corporations Act (British Columbia).

Dated: 20th day of June 2025

original signé

JEFFREY STEVENS

original signé

ROBERT KRAUSE

original signé

GEORGE YORDANOV

original signé

TREVOR NAWALKOWSKI

original signé

MARIANNE RICHER-LAFLECHE

DEMANDE D’AUTORISATION

POUR TRAVAUX D’EXPLORATION À IMPACTS (ATI)

SECTION 1 IDENTIFICATION

Voir instructions Section A

1.1 REQUÉRANT (personne physique)

Nom		Prénom		N° d’intervenant	
Proulx		Anne-Marie		96667	
Adresse (numéro, rue, route rurale ou case postale)		App.		Ville, village ou municipalité	
3225 rue de l'Usinage				Jonquière	
Province	Pays	Code postal	Téléphone (domicile)	Téléphone (bureau)	Poste
QC	CA	G7X 0L2	(418) 512-4653	(418) 815-2012	
Télécopieur		Adresse de courrier électronique			
		am.proulx@laurentiaexploration.com			

1.2 DEMANDEUR (titulaire de droits exclusifs d’exploration (DEE))

☒ ENTREPRISE	Nom de l’entreprise	N° matricule (NEQ)	N° d’intervenant	%	
	Argyle Resources Corporation		106201	100	
ou	Nom	Prénom	Date de naissance	N° d’intervenant	%
☐ PARTICULIER					
Adresse (numéro, rue, route rurale ou case postale)		App.		Ville, village ou municipalité	
700 2nd Street, Floor 19				Calgary	
Province	Pays	Code postal	Téléphone (domicile)	Téléphone (bureau)	Poste
Alberta	Canada	T2P 2Y9		(647) 400-8494	
Télécopieur		Adresse de courrier électronique			
		info@argyleresourcescorp.com			

S’IL Y A PLUS D’UN TITULAIRE, ANNEXER UNE LISTE AVEC TOUS LES RENSEIGNEMENTS DEMANDÉS À LA SECTION 1.2

1.3 ADRESSE DE CORRESPONDANCE (si différente de celle du titulaire)

Adresse (numéro, rue, route rurale ou case postale)		App.		Ville, village ou municipalité	
am.proulx@laurentiaexploration.com				Jonquière	
Province	Pays	Code postal	Téléphone (domicile)	Téléphone (bureau)	Poste
QC	CA	G7X 0L2	(418) 512-4653	(418) 815-2012	
Télécopieur		Adresse de courrier électronique			
		am.proulx@laurentiaexploration.com			

SECTION 2 LOCALISATION DU TERRAIN VISÉ

Voir instructions Section B

Nom du projet d’exploration (facultatif)
Projet Lac Comporté

SECTION 3DESCRIPTION DES TRAVAUX

Voir instructions Section C

Nature des travaux	DEE visé(s)	Période de réalisation	Nombre de sites	Volume total visé (m³)
☐ Excavation en terrain meuble		Date de début		
		Date de fin		

Nature de travaux	DEE visé(s)	Période de réalisation	Nombre de sites	Superficie totale visée (m²)
☒ Décapage de roc	33	Date de début Septembre 2025	4	160 000
		Date de fin Novembre 2025		

Nature de travaux	DEE visé(s)	Période de réalisation	Types de sondage	Nombre de sites projetés
☒ Sondage réalisé en terrain meuble et dans le roc	33	Date de début Octobre 2025	☒ Forage au diamant	Nombre Minimum : 10 Maximum :25
		Date de fin Décembre 2025		
		Date de début	☐ Forage à circulation inversée	Nombre Minimum : Maximum :
		Date de fin		
Date de début	☐ Forage à percussion	Nombre Minimum : Maximum :		
Date de fin				
Date de début	☐ Forage sonique	Nombre Minimum : Maximum :		
Date de fin				

Nature des travaux	DEE visé(s)	Période de réalisation
☐ Levés géophysiques sismiques de réfraction		Date de début
		Date de fin

Nature des travaux	DEE visé(s)	Période de réalisation	Description des paramètres
☐ Travaux effectués avec une pompe hydraulique à des fins d'orpaillage		Date de début	Débit d'eau de la pompe: m³/h
		Date de fin	Diamètre de la crépine de la pompe : cm
		Superficie couverte : m²	

Nature des travaux	DEE visé(s)	Période de réalisation	Description de l'activité
☐ Échantillonnage en vrac		Date de début	A- Substance(s) à échantillonner B- Méthode de prélèvement ☐ Prélèvement en surface ☐ Explosif ☐ Machinerie utilisant la force hydraulique ☐ Prélèvement dans une aire d'accumulation ☐ Prélèvement souterrain C- Superficie visée m² D- Objectif de l'échantillonnage E- Quantité à prélever (tonnes métriques)
		Date de fin	

SECTION 4DESCRIPTION SOMMAIRE DES MESURES DE RESTAURATION*

Voir instructions Section D

* (Dans le cas où la quantité de l'échantillonnage serait inférieure à 500 tm)

SECTION 5DESCRIPTION DE LA MÉTHODE DE RÉALISATION DES TRAVAUX

Voir instructions Section E

Ajouter les principaux éléments qui décrivent la méthode de réalisation des travaux.

Machinerie utilisée : La machinerie employée pour les travaux sur le terrain comprendra une (1) foreuse NQ conventionnelle, un (1) bulldozer et une (1) pelle mécanique

Transport de la machinerie : Chemins et routes existantes le cas échéant par un fardier.

Transport du personnel : Chemins et routes existantes le cas échéant.Le personnel se rendra sur les lieux de travail par camions de type Pick-up. Des quatres-roues peuvent être utilisés pour faciliter l'accès sur le terrain.

Nombre de mètres de forage planifiés, le cas échéant : 5000 mètres

Description du déboisement: L'utilisation de chemins et de sentiers existants ou d'endroits permettant le passage de la machinerie avec le moindre impact sur la végétation sera priorisée avant la création de nouveaux accès. Lorsque nécessaire, des sentiers d'accès seront déboisés/débroussaillés sur 5 m de largeur.

Autre : Forage au diamant NQ conventionnel. En tout temps, le cadre règlementaire du RADF sera suivi à la lettre

SECTION 6AUTRES DROITS, PERMIS OU AUTORISATIONS

Voir instructions Section F

Est-ce que ces travaux nécessitent un permis d'intervention en forêt? ☒ Oui ☐ Non	Est-ce que ces travaux nécessitent une autorisation faunique auprès du MELCCFP? ☐ Oui ☒ Non	Est-ce que ces travaux nécessitent une autorisation environnementale auprès du MELCCFP? ☐ Oui ☒ Non
La demande a-t-elle été déposée? ☐ Oui ☒ Non	La demande a-t-elle été déposée? ☐ Oui ☐ Non	La demande a-t-elle été déposée? ☐ Oui ☐ Non
Date du dépôt de la demande :	Date du dépôt de la demande :	Date du dépôt de la demande :
Statut (en traitement ou délivrée) :	Statut (en traitement ou délivrée) :	Statut (en traitement ou délivrée) :
Unité de gestion responsable :	Numéro de l'autorisation :	Numéro de l'autorisation :
Numéro du permis d'intervention :		

Autre permis ou autorisation : L'autorisation de travaux en forêt de la SOPFEU (LADTF art. 192) est en cours de préparation.

SECTION 7DOCUMENTATION À JOINDRE

Voir instructions Section G

☒ Une copie certifiée de la résolution du conseil d'administration ou du règlement interne.

☒ Le rapport des échanges avec les municipalités locales et les communautés autochtones, le cas échéant, qui indique notamment les questions, les demandes et les commentaires soumis ainsi que les réponses du titulaire.

☐ Document complémentaire pour l'échantillonnage en vrac de 500 tm et plus (voir les instructions dans la section F).

☒ L'information relative à l'emplacement géométrique et aux attributs des entités géographiques (fichiers de forme) permettant de délimiter **la ou les zones d'intérêt** où seront réalisés les travaux;

☐ Le cas échéant, copie du permis d'intervention forestière (facultatif)

☐ Le cas échéant, copie de l'autorisation environnementale ou de l'autorisation faunique en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement ou de la demande en cours (facultatif).

SECTION 8DÉCLARATION DU RESPONSABLE

Voir instructions Section H

☒ Je déclare que tous les renseignements fournis sur le formulaire et dans les documents annexés sont exacts et complets.

Requérant (signataire) est un mandataire ☒ Oui ☐ Non

Date : 2025-09-05	Signature original signé
	Nom du signataire (lettres moulées) :Anne-Marie Proulx

Veillez transmettre ce formulaire ainsi que les documents exigés :

Par courriel :
ati@mrnf.gouv.qc.ca

Nous joindre :
Téléphone : 418 627-6292
sans frais : 1 800 363-7233
services.mines@mrnf.gouv.qc.ca

INSTRUCTIONS

A. Section 1 – IDENTIFICATION

Dans cette section, il est demandé de fournir les renseignements généraux sur le requérant, soit la personne physique qui présente la demande, et sur le demandeur, soit le titulaire du ou des droits exclusifs d'exploration concernés par la demande, qu'il s'agisse d'une personne morale (entreprise) ou physique (particulier).

Le numéro d'intervenant est celui accordé lors de l'enregistrement de la personne en tant qu'intervenant dans le système informatique du registre minier.

Dans le cas où il s'agirait d'un seul titulaire, le pourcentage doit être à 100 %. Cependant, s'il y a plus d'un titulaire, il faut annexer une liste avec tous les renseignements demandés à la Section 1.2, entre autres le pourcentage de chacun des titulaires.

Dans le cas où le demandeur serait une personne morale, le numéro d'entreprise du Québec (NEQ) est nécessaire. Une copie certifiée de la résolution ou du règlement interne autorisant le requérant à faire la présente demande au nom du demandeur est également requise.

Dans le cas où le demandeur serait une personne physique, si le requérant et le demandeur sont une seule et même personne, les sous-sections 1.1 et 1.2 doivent tout de même être remplies. Si le requérant et le demandeur sont deux personnes différentes, une résolution autorisant le requérant à présenter la demande au nom du demandeur est requise.

B. Section 2 – LOCALISATION DU TERRAIN VISÉ

Cette section couvre les renseignements à fournir quant à la localisation du projet. C'est à cet endroit qu'il faut inscrire le nom du projet d'exploration ou son nom usuel.

C. Section 3 – DESCRIPTION DES TRAVAUX

Cette section couvre les renseignements importants concernant le ou les travaux d'exploration à impacts faisant l'objet de la demande d'autorisation.

Il est donc demandé de cocher le ou les travaux d'exploration à impacts faisant l'objet de la demande et de compléter l'information y étant associée (les droits exclusifs d'exploration visés, la période de réalisation, le nombre de site, etc.) ainsi que l'information précise selon la nature de l'activité projetée.

D. Section 4 – DESCRIPTION SOMMAIRE DES MESURES DE RESTAURATION

Cette section ne vise que les travaux d'échantillonnage en vrac de moins de 500 tm. Elle doit contenir l'information relative aux mesures de restauration qui seront prises afin de remettre en état le site à la fin des travaux d'échantillonnage projetés. Elle doit également contenir un résumé des moyens qui seraient déployés pour sécuriser le site d'exploration durant les travaux et une fois les travaux terminés.

E. Section 5 – DESCRIPTION DE LA MÉTHODE DE RÉALISATION DES TRAVAUX

Cette section doit contenir un descriptif des méthodes de réalisation de chacun des travaux d'exploration à impacts faisant l'objet de la présente demande.

F. Section 6 – AUTRES DROITS PERMIS OU AUTORISATION

Dans le cas où les travaux d'exploration à impacts projetés requerraient des droits, des permis ou des autorisations autres que l'autorisation de travaux d'exploration à impacts, veuillez mentionner les demandes en cours de ces droits, permis et autorisations dans cette section.

Ces droits, ces permis et ces autorisations pourraient être exigés en vertu d'une loi du Québec autre que la Loi sur les mines.

P. ex. : Loi sur la qualité de l'environnement, Loi sur les terres du domaine de l'État ou la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier.

G. Section 7 – DOCUMENTATION À JOINDRE

Les documents à joindre à la demande d'autorisation de travaux d'exploration à impacts sont les suivants :

✓ **Une copie certifiée de la résolution du conseil d'administration ou du règlement interne**

Lorsque le demandeur est une personne morale (entreprise, société), il doit fournir une copie certifiée de la résolution du conseil d'administration ou du règlement interne autorisant la personne qui présente la demande à le faire au nom du demandeur (titulaire de droits exclusifs d'exploration faisant l'objet de la demande);

✓ **Le rapport des échanges avec les municipalités locales et les communautés autochtones, le cas échéant**

Ce rapport doit, entre autres, indiquer les questions, les demandes et les commentaires soumis ainsi que les réponses du titulaire. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le Guide du promoteur pour une autorisation de travaux d'exploration à impacts;

✓ **Emplacement géométrique**

L'information relative à l'emplacement géométrique et aux attributs des entités géographiques (fichiers de forme) permettant de délimiter la zone d'intérêt où seront réalisés les travaux;

✓ **Document complémentaire pour l'échantillonnage en vrac de 500 tm et plus**

Ce document n'est requis que lorsque la demande concerne des travaux d'échantillonnage en vrac de 500 tm et plus.

Le document complémentaire à la demande doit comprendre l'information suivante :

- **La description du projet** : Cette section doit décrire le milieu où se situe le projet d'exploration et mettre en contexte l'avancement de celui-ci. Il est aussi important que les particularités environnementales ou sociales du milieu soient brièvement mentionnées. La préparation du site doit être décrite et la planification des travaux doit être détaillée. La méthode de prélèvement et les équipements nécessaires à la prise d'échantillons doivent également être décrits. Dans le cas de travaux souterrains, les dimensions des galeries planifiées et des chantiers, le cas échéant, doivent être indiquées. L'échéancier de l'ensemble des travaux, des périodes anticipées de dynamitage, le cas échéant, et de transport devrait être présenté exhaustivement.
- **La description des travaux préparatoires qui ont été réalisés** : Cette section doit mentionner les travaux d'exploration effectués récemment sur le projet d'exploration, et, plus précisément, dans le secteur où est demandée l'autorisation de prélever un échantillon en vrac. Elle doit également présenter un résumé des résultats de ces différentes campagnes ou divers travaux. Les travaux récents qui ont été réalisés doivent aussi permettre de bien anticiper la nature du minerai à extraire, tel que sa composition chimique. La teneur attendue du ou des secteurs à échantillonner doit être citée clairement.
- **L'estimation des ressources et des réserves** : Cette section doit présenter la dernière estimation des ressources minérales de la propriété et, si elles ont été établies, les réserves minérales. Joindre le dernier rapport technique publié pour la propriété, lorsque disponible. Dans le cas où une évaluation des ressources minérales n'aurait pas encore été effectuée, il est important d'en faire mention.
- **L'objectif de l'échantillonnage** : Cette section doit présenter les raisons justifiant la prise d'un échantillon en vrac de 500 tm et plus, l'endroit choisi et le tonnage à extraire. Elle doit également préciser comment l'échantillonnage en vrac s'insère dans la logique de mise en valeur du projet d'exploration ou le développement du projet minier et comment se fera la prise en compte des résultats de l'échantillonnage en vrac.
- **Sommaire des mesures de restauration** : Cette section doit contenir l'information relative aux mesures de restauration qui seront prises afin de remettre en état le site à la fin des travaux d'échantillonnage projetés. Elle doit également contenir un résumé des moyens qui seraient déployés pour sécuriser le site d'exploration durant les travaux et une fois les travaux terminés. Enfin, elle doit faire état du dépôt du plan de réaménagement et de restauration selon les seuils indiqués à l'article 108 du *Règlement sur les mines*.
- **Usinage** : Dans cette section, le requérant doit faire part, le cas échéant, de son intention de construire ou non une usine pilote ou de démonstration. Sinon, il doit fournir une copie du contrat d'usinage ou de la lettre d'intention d'usinage. Cette section doit mentionner également le lieu d'usinage. Le procédé d'usinage prévu doit être décrit ainsi que le taux de récupération anticipé.
- **Aménagement sur le site** : Dans le cas où le titulaire de droits exclusifs d'exploration aurait l'intention d'installer des aménagements sur le site, il doit les mentionner dans cette section. À titre d'exemple, ces installations sont entre autres une halde à stériles, une rampe d'accès, un puits, une aire d'entreposage, etc.
- **Déboisement** : Dans cette section le requérant doit mentionner si un déboisement est nécessaire et si un chemin d'accès doit être aménagé ou construit.

✓ **Autre autorisation obtenue d'un autre ministère**

Lorsque disponible, une copie de l'autorisation environnementale en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement ou de la demande en cours. Il s'agit d'un document facultatif.

H. Section 8 – DÉCLARATION DU RESPONSABLE

En cochant la case appropriée, le signataire atteste l'exactitude des renseignements fournis dans la présente demande ainsi que des documents joints.

DEMANDE D’AUTORISATION

POUR TRAVAUX D’EXPLORATION À IMPACTS (ATI)

SECTION 1 IDENTIFICATION

Voir instructions Section A

1.1 REQUÉRANT (personne physique)

Nom		Prénom		N° d’intervenant	
Proulx		Anne-Marie		96667	
Adresse (numéro, rue, route rurale ou case postale)		App.		Ville, village ou municipalité	
3225 rue de l'Usinage				Jonquière	
Province	Pays	Code postal	Téléphone (domicile)	Téléphone (bureau)	Poste
QC	CA	G7X 0L2	(418) 512-4653	(418) 815-2012	
Télécopieur		Adresse de courrier électronique			
		am.proulx@laurentiaexploration.com			

1.2 DEMANDEUR (titulaire de droits exclusifs d’exploration (DEE))

☒ ENTREPRISE	Nom de l’entreprise	N° matricule (NEQ)	N° d’intervenant	%	
	Argyle Resources Corporation		106201	100	
ou	Nom	Prénom	Date de naissance	N° d’intervenant	%
☐ PARTICULIER					
Adresse (numéro, rue, route rurale ou case postale)		App.		Ville, village ou municipalité	
700 2nd Street, Floor 19				Calgary	
Province	Pays	Code postal	Téléphone (domicile)	Téléphone (bureau)	Poste
Alberta	Canada	T2P 2Y9		(647) 400-8494	
Télécopieur		Adresse de courrier électronique			
		info@argyleresourcescorp.com			

S’IL Y A PLUS D’UN TITULAIRE, ANNEXER UNE LISTE AVEC TOUS LES RENSEIGNEMENTS DEMANDÉS À LA SECTION 1.2

1.3 ADRESSE DE CORRESPONDANCE (si différente de celle du titulaire)

Adresse (numéro, rue, route rurale ou case postale)		App.		Ville, village ou municipalité	
am.proulx@laurentiaexploration.com				Jonquière	
Province	Pays	Code postal	Téléphone (domicile)	Téléphone (bureau)	Poste
QC	CA	G7X 0L2	(418) 512-4653	(418) 815-2012	
Télécopieur		Adresse de courrier électronique			
		am.proulx@laurentiaexploration.com			

SECTION 2 LOCALISATION DU TERRAIN VISÉ

Voir instructions Section B

Nom du projet d’exploration (facultatif)
Projet Lac Comporté

SECTION 3DESCRIPTION DES TRAVAUX

Voir instructions Section C

Nature des travaux	DEE visé(s)	Période de réalisation	Nombre de sites	Volume total visé (m³)
☐ Excavation en terrain meuble		Date de début		
		Date de fin		

Nature de travaux	DEE visé(s)	Période de réalisation	Nombre de sites	Superficie totale visée (m²)
☒ Décapage de roc	33	Date de début Septembre 2025	4	1600 4x400 m^2
		Date de fin Novembre 2025		

Nature de travaux	DEE visé(s)	Période de réalisation	Types de sondage	Nombre de sites projetés
☒ Sondage réalisé en terrain meuble et dans le roc	33	Date de début Octobre 2025	☒ Forage au diamant	Nombre Minimum : 10 Maximum :25
		Date de fin Décembre 2025		
		Date de début	☐ Forage à circulation inversée	Nombre Minimum : Maximum :
		Date de début	☐ Forage à percussion	Nombre Minimum : Maximum :
		Date de début	☐ Forage sonique	Nombre Minimum : Maximum :

Nature des travaux	DEE visé(s)	Période de réalisation
☐ Levés géophysiques sismiques de réfraction		Date de début
		Date de fin

Nature des travaux	DEE visé(s)	Période de réalisation	Description des paramètres
☐ Travaux effectués avec une pompe hydraulique à des fins d'orpaillage		Date de début	Débit d'eau de la pompe: m³/h
		Date de fin	Diamètre de la crépine de la pompe : cm
		Superficie couverte : m²	

Nature des travaux	DEE visé(s)	Période de réalisation	Description de l'activité
☐ Échantillonnage en vrac		Date de début	A- Substance(s) à échantillonner B- Méthode de prélèvement ☐ Prélèvement en surface ☐ Explosif ☐ Machinerie utilisant la force hydraulique ☐ Prélèvement dans une aire d'accumulation ☐ Prélèvement souterrain C- Superficie visée m² D- Objectif de l'échantillonnage E- Quantité à prélever (tonnes métriques)
		Date de fin	

SECTION 4DESCRIPTION SOMMAIRE DES MESURES DE RESTAURATION*

Voir instructions Section D

* (Dans le cas où la quantité de l'échantillonnage serait inférieure à 500 tm)

SECTION 5DESCRIPTION DE LA MÉTHODE DE RÉALISATION DES TRAVAUX

Voir instructions Section E

Ajouter les principaux éléments qui décrivent la méthode de réalisation des travaux.

Machinerie utilisée : La machinerie employée pour les travaux sur le terrain comprendra une (1) foreuse NQ conventionnelle, un (1) bulldozer et une (1) pelle mécanique

Transport de la machinerie : Chemins et routes existantes le cas échéant par un fardier.

Transport du personnel : Chemins et routes existantes le cas échéant.Le personnel se rendra sur les lieux de travail par camions de type Pick-up. Des quattrres-roues peuvent être utilisés pour faciliter l'accès sur le terrain.

Nombre de mètres de forage planifiés, le cas échéant : 5000 mètres

Description du déboisement: L'utilisation de chemins et de sentiers existants ou d'endroits permettant le passage de la machinerie avec le moindre impact sur la végétation sera priorisée avant la création de nouveaux accès. Lorsque nécessaire, des sentiers d'accès seront déboisés/débroussaillés sur 5 m de largeur.

Autre : Forage au diamant NQ conventionnel. En tout temps, le cadre règlementaire du RADF sera suivi à la lettre

SECTION 6AUTRES DROITS, PERMIS OU AUTORISATIONS

Voir instructions Section F

Est-ce que ces travaux nécessitent un permis d'intervention en forêt? ☒ Oui ☐ Non	Est-ce que ces travaux nécessitent une autorisation faunique auprès du MELCCFP? ☐ Oui ☒ Non	Est-ce que ces travaux nécessitent une autorisation environnementale auprès du MELCCFP? ☐ Oui ☒ Non
La demande a-t-elle été déposée? ☐ Oui ☒ Non	La demande a-t-elle été déposée? ☐ Oui ☐ Non	La demande a-t-elle été déposée? ☐ Oui ☐ Non
Date du dépôt de la demande :	Date du dépôt de la demande :	Date du dépôt de la demande :
Statut (en traitement ou délivrée) :	Statut (en traitement ou délivrée) :	Statut (en traitement ou délivrée) :
Unité de gestion responsable :	Numéro de l'autorisation :	Numéro de l'autorisation :
Numéro du permis d'intervention :		

Autre permis ou autorisation : L'autorisation de travaux en forêt de la SOPFEU (LADTF art. 192) est en cours de préparation.

SECTION 7DOCUMENTATION À JOINDRE

Voir instructions Section G

☒ Une copie certifiée de la résolution du conseil d'administration ou du règlement interne.

☒ Le rapport des échanges avec les municipalités locales et les communautés autochtones, le cas échéant, qui indique notamment les questions, les demandes et les commentaires soumis ainsi que les réponses du titulaire.

☐ Document complémentaire pour l'échantillonnage en vrac de 500 tm et plus (voir les instructions dans la section F).

☒ L'information relative à l'emplacement géométrique et aux attributs des entités géographiques (fichiers de forme) permettant de délimiter **la ou les zones d'intérêt** où seront réalisés les travaux;

☐ Le cas échéant, copie du permis d'intervention forestière (facultatif)

☐ Le cas échéant, copie de l'autorisation environnementale ou de l'autorisation faunique en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement ou de la demande en cours (facultatif).

SECTION 8DÉCLARATION DU RESPONSABLE

Voir instructions Section H

☒ Je déclare que tous les renseignements fournis sur le formulaire et dans les documents annexés sont exacts et complets.

Requérant (signataire) est un mandataire ☒ Oui ☐ Non

Date : 2025-09-05	Signature : original signé
	Nom du signataire (lettres moulées) :Anne-Marie Proulx

Veillez transmettre ce formulaire ainsi que les documents exigés :

Par courriel :
ati@mrnf.gouv.qc.ca

Nous joindre :
Téléphone : 418 627-6292
sans frais : 1 800 363-7233
services.mines@mrnf.gouv.qc.ca

INSTRUCTIONS

A. Section 1 – IDENTIFICATION

Dans cette section, il est demandé de fournir les renseignements généraux sur le requérant, soit la personne physique qui présente la demande, et sur le demandeur, soit le titulaire du ou des droits exclusifs d'exploration concernés par la demande, qu'il s'agisse d'une personne morale (entreprise) ou physique (particulier).

Le numéro d'intervenant est celui accordé lors de l'enregistrement de la personne en tant qu'intervenant dans le système informatique du registre minier.

Dans le cas où il s'agirait d'un seul titulaire, le pourcentage doit être à 100 %. Cependant, s'il y a plus d'un titulaire, il faut annexer une liste avec tous les renseignements demandés à la Section 1.2, entre autres le pourcentage de chacun des titulaires.

Dans le cas où le demandeur serait une personne morale, le numéro d'entreprise du Québec (NEQ) est nécessaire. Une copie certifiée de la résolution ou du règlement interne autorisant le requérant à faire la présente demande au nom du demandeur est également requise.

Dans le cas où le demandeur serait une personne physique, si le requérant et le demandeur sont une seule et même personne, les sous-sections 1.1 et 1.2 doivent tout de même être remplies. Si le requérant et le demandeur sont deux personnes différentes, une résolution autorisant le requérant à présenter la demande au nom du demandeur est requise.

B. Section 2 – LOCALISATION DU TERRAIN VISÉ

Cette section couvre les renseignements à fournir quant à la localisation du projet. C'est à cet endroit qu'il faut inscrire le nom du projet d'exploration ou son nom usuel.

C. Section 3 – DESCRIPTION DES TRAVAUX

Cette section couvre les renseignements importants concernant le ou les travaux d'exploration à impacts faisant l'objet de la demande d'autorisation.

Il est donc demandé de cocher le ou les travaux d'exploration à impacts faisant l'objet de la demande et de compléter l'information y étant associée (les droits exclusifs d'exploration visés, la période de réalisation, le nombre de site, etc.) ainsi que l'information précise selon la nature de l'activité projetée.

D. Section 4 – DESCRIPTION SOMMAIRE DES MESURES DE RESTAURATION

Cette section ne vise que les travaux d'échantillonnage en vrac de moins de 500 tm. Elle doit contenir l'information relative aux mesures de restauration qui seront prises afin de remettre en état le site à la fin des travaux d'échantillonnage projetés. Elle doit également contenir un résumé des moyens qui seraient déployés pour sécuriser le site d'exploration durant les travaux et une fois les travaux terminés.

E. Section 5 – DESCRIPTION DE LA MÉTHODE DE RÉALISATION DES TRAVAUX

Cette section doit contenir un descriptif des méthodes de réalisation de chacun des travaux d'exploration à impacts faisant l'objet de la présente demande.

F. Section 6 – AUTRES DROITS PERMIS OU AUTORISATION

Dans le cas où les travaux d'exploration à impacts projetés requerraient des droits, des permis ou des autorisations autres que l'autorisation de travaux d'exploration à impacts, veuillez mentionner les demandes en cours de ces droits, permis et autorisations dans cette section.

Ces droits, ces permis et ces autorisations pourraient être exigés en vertu d'une loi du Québec autre que la Loi sur les mines.

P. ex. : Loi sur la qualité de l'environnement, Loi sur les terres du domaine de l'État ou la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier.

G. Section 7 – DOCUMENTATION À JOINDRE

Les documents à joindre à la demande d'autorisation de travaux d'exploration à impacts sont les suivants :

✓ **Une copie certifiée de la résolution du conseil d'administration ou du règlement interne**

Lorsque le demandeur est une personne morale (entreprise, société), il doit fournir une copie certifiée de la résolution du conseil d'administration ou du règlement interne autorisant la personne qui présente la demande à le faire au nom du demandeur (titulaire de droits exclusifs d'exploration faisant l'objet de la demande);

✓ **Le rapport des échanges avec les municipalités locales et les communautés autochtones, le cas échéant**

Ce rapport doit, entre autres, indiquer les questions, les demandes et les commentaires soumis ainsi que les réponses du titulaire. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le Guide du promoteur pour une autorisation de travaux d'exploration à impacts;

✓ **Emplacement géométrique**

L'information relative à l'emplacement géométrique et aux attributs des entités géographiques (fichiers de forme) permettant de délimiter la zone d'intérêt où seront réalisés les travaux;

✓ **Document complémentaire pour l'échantillonnage en vrac de 500 tm et plus**

Ce document n'est requis que lorsque la demande concerne des travaux d'échantillonnage en vrac de 500 tm et plus.

Le document complémentaire à la demande doit comprendre l'information suivante :

- **La description du projet** : Cette section doit décrire le milieu où se situe le projet d'exploration et mettre en contexte l'avancement de celui-ci. Il est aussi important que les particularités environnementales ou sociales du milieu soient brièvement mentionnées. La préparation du site doit être décrite et la planification des travaux doit être détaillée. La méthode de prélèvement et les équipements nécessaires à la prise d'échantillons doivent également être décrits. Dans le cas de travaux souterrains, les dimensions des galeries planifiées et des chantiers, le cas échéant, doivent être indiquées. L'échéancier de l'ensemble des travaux, des périodes anticipées de dynamitage, le cas échéant, et de transport devrait être présenté exhaustivement.
- **La description des travaux préparatoires qui ont été réalisés** : Cette section doit mentionner les travaux d'exploration effectués récemment sur le projet d'exploration, et, plus précisément, dans le secteur où est demandée l'autorisation de prélever un échantillon en vrac. Elle doit également présenter un résumé des résultats de ces différentes campagnes ou divers travaux. Les travaux récents qui ont été réalisés doivent aussi permettre de bien anticiper la nature du minerai à extraire, tel que sa composition chimique. La teneur attendue du ou des secteurs à échantillonner doit être citée clairement.
- **L'estimation des ressources et des réserves** : Cette section doit présenter la dernière estimation des ressources minérales de la propriété et, si elles ont été établies, les réserves minérales. Joindre le dernier rapport technique publié pour la propriété, lorsque disponible. Dans le cas où une évaluation des ressources minérales n'aurait pas encore été effectuée, il est important d'en faire mention.
- **L'objectif de l'échantillonnage** : Cette section doit présenter les raisons justifiant la prise d'un échantillon en vrac de 500 tm et plus, l'endroit choisi et le tonnage à extraire. Elle doit également préciser comment l'échantillonnage en vrac s'insère dans la logique de mise en valeur du projet d'exploration ou le développement du projet minier et comment se fera la prise en compte des résultats de l'échantillonnage en vrac.
- **Sommaire des mesures de restauration** : Cette section doit contenir l'information relative aux mesures de restauration qui seront prises afin de remettre en état le site à la fin des travaux d'échantillonnage projetés. Elle doit également contenir un résumé des moyens qui seraient déployés pour sécuriser le site d'exploration durant les travaux et une fois les travaux terminés. Enfin, elle doit faire état du dépôt du plan de réaménagement et de restauration selon les seuils indiqués à l'article 108 du *Règlement sur les mines*.
- **Usinage** : Dans cette section, le requérant doit faire part, le cas échéant, de son intention de construire ou non une usine pilote ou de démonstration. Sinon, il doit fournir une copie du contrat d'usinage ou de la lettre d'intention d'usinage. Cette section doit mentionner également le lieu d'usinage. Le procédé d'usinage prévu doit être décrit ainsi que le taux de récupération anticipé.
- **Aménagement sur le site** : Dans le cas où le titulaire de droits exclusifs d'exploration aurait l'intention d'installer des aménagements sur le site, il doit les mentionner dans cette section. À titre d'exemple, ces installations sont entre autres une halde à stériles, une rampe d'accès, un puits, une aire d'entreposage, etc.
- **Déboisement** : Dans cette section le requérant doit mentionner si un déboisement est nécessaire et si un chemin d'accès doit être aménagé ou construit.

✓ **Autre autorisation obtenue d'un autre ministère**

Lorsque disponible, une copie de l'autorisation environnementale en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement ou de la demande en cours. Il s'agit d'un document facultatif.

H. Section 8 – DÉCLARATION DU RESPONSABLE

En cochant la case appropriée, le signataire atteste l'exactitude des renseignements fournis dans la présente demande ainsi que des documents joints.

St-Pierre, Benjamin (DRDMRI)

De: Filion, Diane (SGDM)
Envoyé: 11 septembre 2025 11:26
À: 'consultations@essipit.com'
Cc: 'michael.ross@essipit.com'; 'kgoulet@essipit.com'; DR-02-03
Objet: Information concernant une demande d'autorisation pour travaux d'exploration à impacts – Projet Lac Comporté - Requête 431
Pièces jointes: ATI-556_557_Req-431_projet Lac Comporté_2025-09-10_Essipit - LE
Autochtone_sg.pdf; v2_FO_demande_travaux_exploration_impacts_V2.pdf; FF Lac Comporté_Zone-ATI.zip

Monsieur le Chef,

Le ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) souhaite informer votre communauté relativement au territoire visé par une demande d'autorisation pour travaux d'exploration à impacts pour le projet Lac Comporté de l'entreprise Argyle Resources Corporation.

Vous trouverez ci-joint la lettre officielle d'information, des fichiers de formes de la ou des zones d'intérêt où s'effectueront les travaux et une copie du formulaire de demande soumis par le demandeur.

L'original de la lettre officielle d'information vous sera transmis par courrier recommandé.

Si vous souhaitez obtenir plus de renseignements sur cette demande, nous vous invitons à communiquer avec nous.

Cordialement,

Diane Filion

Registraire

Service de la gestion des droits miniers

Direction du développement et du contrôle de l'activité minière

Ministère des Ressources naturelles et des Forêts

5700, 4^e Avenue Ouest, local C-320

Québec (Québec) G1H 6R1

Téléphone : 418 627-6292, poste **605331**

Sans frais : 1 800 363-7233

diane.filion@mrnf.gouv.qc.ca

mrnf.gouv.qc.ca

St-Pierre, Benjamin (DRDMRI)

De: Mathilde Dauth-Riffou <mathilde.dauth-riffou@essipit.com>
Envoyé: 9 octobre 2025 11:17
À: Filion, Diane (SGDM); Autorisation Travaux Impacts
Cc: DR-02-03

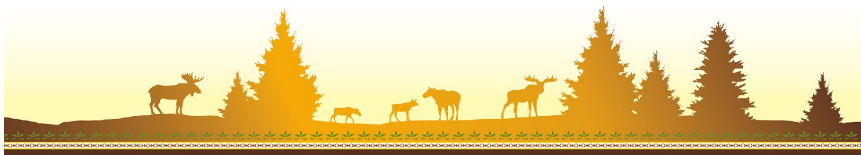
art. 23-24

Merci,



Mathilde Dauth-Riffou
Conseillère aux consultations en aménagement du territoire

Conseil de la Première Nation des Innus Essipit
32, rue de la Réserve, Essipit (Québec) G0T 1K0
☎ 418 233-2509 |
☎ 418 233-2888
✉ mathilde.dauth-riffou@essipit.com



De : Fillion, Diane (SGDM) <Diane.Fillion@mrnf.gouv.qc.ca>

Envoyé : 11 septembre 2025 11:26

À : consultations@essipit.com

Cc : michael.ross@essipit.com; kgoulet@essipit.com; DR-02-03 <DR-02-03@mrnf.gouv.qc.ca>

Objet : Information concernant une demande d'autorisation pour travaux d'exploration à impacts – Projet Lac Comporté - Requête 431

ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur de ESSIPIT. Veuillez porter une attention particulière aux pièces jointes et liens URL pouvant s'y trouver!



Monsieur le Chef,

Le ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) souhaite informer votre communauté relativement au territoire visé par une demande d'autorisation pour travaux d'exploration à impacts pour le projet Lac Comporté de l'entreprise Argyle Resources Corporation.

Vous trouverez ci-joint la lettre officielle d'information, des fichiers de formes de la ou des zones d'intérêt où s'effectueront les travaux et une copie du formulaire de demande soumis par le demandeur.

L'original de la lettre officielle d'information vous sera transmis par courrier recommandé.

Si vous souhaitez obtenir plus de renseignements sur cette demande, nous vous invitons à communiquer avec nous.

Cordialement,

Diane Fillion

Registraire

Service de la gestion des droits miniers

Direction du développement et du contrôle de l'activité minière

Ministère des Ressources naturelles et des Forêts

5700, 4^e Avenue Ouest, local C-320

Québec (Québec) G1H 6R1

Téléphone : 418 627-6292, poste **605331**

Sans frais : 1 800 363-7233

diane.fillion@mrnf.gouv.qc.ca

mrnf.gouv.qc.ca

St-Pierre, Benjamin (DRDMRI)

De: Autorisation Travaux Impacts <ati@mrnf.gouv.qc.ca>
Envoyé: 9 octobre 2025 16:17
À: Mathilde Dauth-Riffou
Cc: DR-02-03; Filion, Diane (SGDM)
Objet: Re: Information concernant une demande d'autorisation pour travaux d'exploration à impacts – Projet Lac Comporté - Requête 431

Bonjour,

Dans certains cas, le promoteur peut aller de l'avant avec une demande puisqu'il nous a démontré qu'il a mis les efforts et le temps nécessaires pour entrer en communication avec une communauté, mais que ceux-ci n'ont pas donné les résultats escomptés, le ministère peut considérer la demande recevable. Lors de notre analyse, le promoteur nous a démontré qu'il a tenté de recueillir vos questions, préoccupations et commentaires avant le dépôt de sa demande d'autorisation pour travaux d'exploration à impacts (ATI) le 8 septembre 2025.

Le promoteur nous a aussi informé qu'une rencontre est prévue mercredi prochain, soit le 15 octobre 2025.

Dans les circonstances, nous vous demandons de nous transmettre vos commentaires au plus tard le 28 octobre 2025.

Concernant le rapport d'échanges, plusieurs communautés nous ont mentionné souhaiter obtenir ces rapports afin de pouvoir valider leur contenu, notamment lors des discussions sur la mise en place des ATI. Sachez que nous évaluons actuellement la possibilité de les rendre disponibles, mais il existe des enjeux que nous devons régler avant de les rendre publics. Dans l'intervalle, nous avons extrait l'information pertinente pour vous que vous trouverez ci-dessous.

- Communauté d'Essipit via

1. Avis de travaux envoyé par courriel le 9 mai 2025 à 12h56 à :

communaute@essipit.com, michael.ross@essipit.com, kgoulet@essipit.com,
consultations@essipit.com, mathilde.dauth-riffou@essipit.com,
me.bouchard@essipit.com, roxanne.roy@essipit.com

Accusé réception le 17 juin 2025 à 11h36 par Mathilde Dauth-Riffou (mathilde.dauth-riffou@essipit.com). Elle nous mentionne qu'elle reviendra avec plus de détails dans les plus brefs délais.

2. Mathilde Dauth-Riffou fait suite à son courriel du 9 mai dernier. Elle aimerait avoir comme information: les fichiers de forme de l'emplacement des forages, une liste des permis obtenu, planifier une rencontre pour discuter du projet. Ce courriel a été envoyé le 26 juin 2025 à 15h50.

Laurentia Exploration répond au courriel le 14 juillet 2025 à 14h19. Laurentia mentionne qu'ils sont en attente des résultats de la campagne de prospection et que ces derniers serviront pour planifier la campagne de décapage et de forage. La rencontre ainsi que les fichiers de forme pourront être envoyés le cas échéant.

Cordialement,

L'équipe ATI

ati@mrnf.gouv.qc.ca

De : Mathilde Dauth-Riffou <mathilde.dauth-riffou@essipit.com>

Envoyé : 9 octobre 2025 11:16

À : Filion, Diane (SGDM) <Diane.Filion@mrnf.gouv.qc.ca>; Autorisation Travaux Impacts <ati@mrnf.gouv.qc.ca>

Cc : DR-02-03 <DR-02-03@mrnf.gouv.qc.ca>

art. 23-24

Merci,



Mathilde Dauth-Riffou
Conseillère aux consultations en aménagement du territoire

Conseil de la Première Nation des Innus Essipit
32, rue de la Réserve, Essipit (Québec) G0T 1K0

 418 233-2509 |

 418 233-2888

 mathilde.dauth-riffou@essipit.com



De : Filion, Diane (SGDM) <Diane.Filion@mrnf.gouv.qc.ca>

Envoyé : 11 septembre 2025 11:26

À : consultations@essipit.com

Cc : michael.ross@essipit.com; kgoulet@essipit.com; DR-02-03 <DR-02-03@mrnf.gouv.qc.ca>

Objet : Information concernant une demande d'autorisation pour travaux d'exploration à impacts – Projet Lac Comporté - Requête 431

ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur de ESSIPIT. Veuillez porter une attention particulière aux pièces jointes et liens URL pouvant s'y trouver!



Monsieur le Chef,

Le ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) souhaite informer votre communauté relativement au territoire visé par une demande d'autorisation pour travaux d'exploration à impacts pour le projet Lac Comporté de l'entreprise Argyle Resources Corporation.

Vous trouverez ci-joint la lettre officielle d'information, des fichiers de formes de la ou des zones d'intérêt où s'effectueront les travaux et une copie du formulaire de demande soumis par le demandeur.

L'original de la lettre officielle d'information vous sera transmis par courrier recommandé.

Si vous souhaitez obtenir plus de renseignements sur cette demande, nous vous invitons à communiquer avec nous.

Cordialement,

Diane Filion

Registraire

Service de la gestion des droits miniers

Direction du développement et du contrôle de l'activité minière

Ministère des Ressources naturelles et des Forêts

5700, 4^e Avenue Ouest, local C-320

Québec (Québec) G1H 6R1

Téléphone : 418 627-6292, poste **605331**

Sans frais : 1 800 363-7233

diane.filion@mrnf.gouv.qc.ca

mrnf.gouv.qc.ca

St-Pierre, Benjamin (DRDMRI)

De: Mathilde Dauth-Riffou <mathilde.dauth-riffou@essipit.com>
Envoyé: 28 octobre 2025 11:05
À: Filion, Diane (DGAM); Autorisation Travaux Impacts
Cc: DR-02-03; Kathleen Goulet
Objet: RE: Information concernant une demande d'autorisation pour travaux d'exploration à impacts – Projet Lac Comporté - Requête 431
Pièces jointes: 20251028-Rep PNIE_ ATI Projet Lac Comporté.pdf

Kuei, bonjour,

Bien vouloir prendre connaissance du document ci-joint.

Merci et bonne journée.



Mathilde Dauth-Riffou
Conseillère aux consultations en aménagement du territoire

Conseil de la Première Nation des Innus Essipit
32, rue de la Réserve, Essipit (Québec) G0T 1K0
☎ 418 233-2509 |
☎ 418 233-2888
✉ mathilde.dauth-riffou@essipit.com



De : Filion, Diane (SGDM) <Diane.Filion@mrnf.gouv.qc.ca>
Envoyé : 11 septembre 2025 11:26
À : consultations@essipit.com
Cc : michael.ross@essipit.com; kgoulet@essipit.com; DR-02-03 <DR-02-03@mrnf.gouv.qc.ca>
Objet : Information concernant une demande d'autorisation pour travaux d'exploration à impacts – Projet Lac Comporté - Requête 431

ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur de ESSIPIT. Veuillez porter une attention particulière aux pièces jointes et liens URL pouvant s'y trouver!



Monsieur le Chef,

Le ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) souhaite informer votre communauté relativement au territoire visé par une demande d'autorisation pour travaux d'exploration à impacts pour le projet Lac Comporté de l'entreprise Argyle Resources Corporation.

Vous trouverez ci-joint la lettre officielle d'information, des fichiers de formes de la ou des zones d'intérêt où s'effectueront les travaux et une copie du formulaire de demande soumis par le demandeur.

L'original de la lettre officielle d'information vous sera transmis par courrier recommandé.

Si vous souhaitez obtenir plus de renseignements sur cette demande, nous vous invitons à communiquer avec nous.

Cordialement,

Diane Fillion

Registraire

Service de la gestion des droits miniers

Direction du développement et du contrôle de l'activité minière

Ministère des Ressources naturelles et des Forêts

5700, 4^e Avenue Ouest, local C-320

Québec (Québec) G1H 6R1

Téléphone : 418 627-6292, poste **605331**

Sans frais : 1 800 363-7233

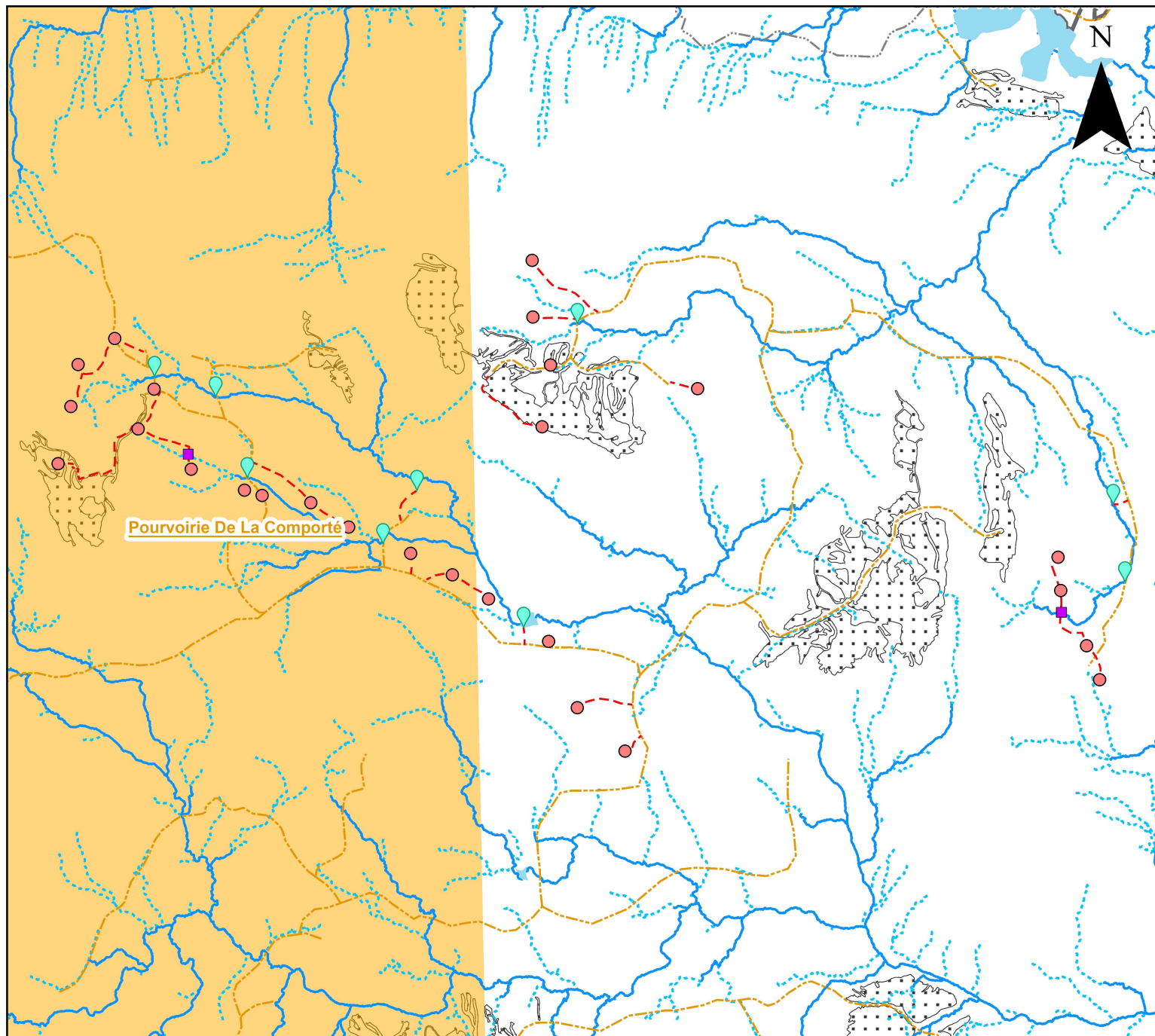
diane.fillion@mrnf.gouv.qc.ca

mrnf.gouv.qc.ca

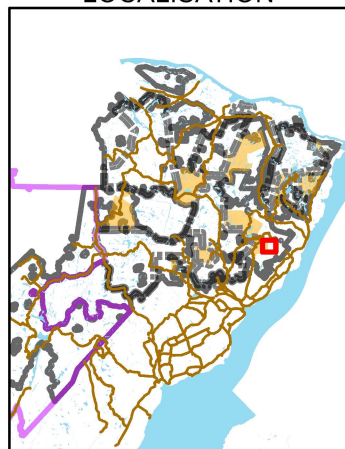
Déboisement à des fins de forage

Projet : Lac Comporté

UA : 037-72



LOCALISATION



- Forages
- Ouvrages amovibles
- Pompages
- - - Sentiers
- ▤ Reboisement
- Pourvoirie
- Réserve Faunique
- ▤ Zec
- Lacs
- ▤ Contour UA

Chemins forestiers

- Chemins non forestier
- 2X4
- 2X4 / 4X4
- Chemin d'hiver / VTT
- Inconnu

Ruisseaux

- Intermittent
- Permanent

0 145 290 580 870 1 160 Mètres

1 : 21 000

Réalisation :
Audrey Savage Tech, For,
Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
Direction de la gestion des forêts de la
Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches
Unité de gestion Portneuf-Laurentides-et-Charlevoix
Note : Le présent document n'a aucune portée légale.
© Gouvernement du Québec,
Date: 2025-10-30

Projection cartographique :

MTM Zone 7

St-Pierre, Benjamin (DRDMRI)

De: Savage, Audrey (03-UG-Portneuf-Laurentides et Charlevoix)
<Audrey.Savage@mrnf.gouv.qc.ca>
Envoyé: 30 octobre 2025 07:18
À: Cloutier, Félix-Antoine (DGAM)
Objet: RE: Demande de permis d'intervention - Forages et sentiers Argyles Ressources Corp
Pièces jointes: CA_Déboisement_Forage_Sentiers.pdf



Audrey Savage, technologue forest.

Planification forestière

Unité de gestion Portneuf-Laurentides-et-Charlevoix

Direction de la gestion des forêts Capitale-Nationale–Chaudière-Appalaches

Ministère des Ressources naturelles et des Forêts

1014 Grand-Rang,

Saint-Raymond (Québec) G3L 4J9

Téléphone : 418 875-4266, poste 1

audrey.savage@mrnf.gouv.qc.ca

mrnf.gouv.qc.ca

De : Savage, Audrey (03-UG-Portneuf-Laurentides et Charlevoix)

Envoyé : 30 octobre 2025 07:18

À : Cloutier, Félix-Antoine (DGAM) <Felix-Antoine.Cloutier@mrnf.gouv.qc.ca>

Objet : RE: Demande de permis d'intervention - Forages et sentiers Argyles Ressources Corp

Bonjour Félix-Antoine,

Nos consultations sont présentement en cours et nous n'avons toujours pas reçu de réponse des communautés.

- Le demandeur et la communauté disent qu'il s'agit d'une localisation qui a été récemment déboisé. Est-ce que tu sais si cela a été reboisé ? **Oui, il y a eu du reboisement en 2020. Non avons demandé d'éviter de passer au travers de celle-ci et le demandeur a accepté. Des petits changements aux sentiers ont été effectué à ces endroits (voir pièce jointe).**
 - Question complémentaire, est-ce que le demandeur devra faire la plantation des sites que lui impactera ? **Non, nous ne demanderons pas de reboiser les sites impactés.**
- Est-ce que, durant la consultation, la communauté a parlé de périodes de forages ? **Pas reçu de réponse encore.**
 - Essipit mentionne des périodes sensibles, sans préciser réellement lesquels. Est-ce que vous avez reçu plus d'information ? **Pas reçu de réponse encore.**
- Est-ce que le permis d'intervention est émis ? La communauté semble nous dire qu'elle ne le sait pas, et le promoteur nous dit que oui. **Non, le permis n'est pas émis encore et ne le sera pas avant le retour de mes consultations (entre la mi et fin novembre).**
- Est-ce que des conditions particulières ont été ajoutées au permis ? **À voir lors de l'émission du permis et selon les commentaires des consultations.**

Je reste disponible au besoin!

Bonne journée,

Audrey Savage, technologue forest.

Planification forestière

Unité de gestion Portneuf-Laurentides-et-Charlevoix

Direction de la gestion des forêts Capitale-Nationale–Chaudière-Appalaches

Ministère des Ressources naturelles et des Forêts

1014 Grand-Rang,

Saint-Raymond (Québec) G3L 4J9

Téléphone : 418 875-4266, poste 1

audrey.savage@mrnf.gouv.qc.ca

mrnf.gouv.qc.ca

De : Cloutier, Félix-Antoine (DGAM) <Felix-Antoine.Cloutier@mrnf.gouv.qc.ca>

Envoyé : 29 octobre 2025 15:16

À : Savage, Audrey (03-UG-Portneuf-Laurentides et Charlevoix) <Audrey.Savage@mrnf.gouv.qc.ca>

Objet : Re: Demande de permis d'intervention - Forages et sentiers Argyles Ressources Corp



Bonjour Audrey,

Nous venons de recevoir une réponse d'Essipit dans le cadre de notre consultation pour le projet d'Argyle. Je me demandais si tu pouvais nous fournir les renseignements suivants :

- Le demandeur et la communauté disent qu'il s'agit d'une localisation qui a été récemment déboisé. Est-ce que tu sais si cela a été reboisé ?
 - Question complémentaire, est-ce que le demandeur devra faire la plantation des sites que lui impactera ?
- Est-ce que, durant la consultation, la communauté a parlé de périodes de forages ?
 - Essipit mentionne des périodes sensibles, sans préciser réellement lesquels. Est-ce que vous avez reçu plus d'information ?
- Est-ce que le permis d'intervention est émis ? La communauté semble nous dire qu'elle ne le sait pas, et le promoteur nous dit que oui.
- Est-ce que des conditions particulières ont été ajoutées au permis ?

On peut en discuter de vive-voix si tu préfères.

Merci beaucoup et bonne fin de journée !

Félix-Antoine

Félix-Antoine Cloutier (M. Sc. géogr.)

Analyste des titres d'exploration et d'exploitation

Service de la gestion et du contrôle des droits miniers

Direction du Registre des droits miniers réels et immobiliers

Ministère des Ressources naturelles et des Forêts

5 700, 4^e Avenue Ouest, Local C-320

Québec (Québec) G1H 6R1

Tél. 418 627-6292, poste 603860 Tél. sans frais : 1 833 361-0001

Felix-Antoine.Cloutier@mrnf.gouv.qc.ca

mrnf.gouv.qc.ca

De : Savage, Audrey (03-UG-Portneuf-Laurentides et Charlevoix) <Audrey.Savage@mrnf.gouv.qc.ca>

Envoyé : 2 octobre 2025 13:18

À : Cloutier, Félix-Antoine (SGDM) <Felix-Antoine.Cloutier@mrnf.gouv.qc.ca>

Objet : RE: Demande de permis d'intervention - Forages et sentiers Argyles Ressources Corp



Merci beaucoup! Bonne journée,

Audrey Savage, technologue forest.

Planification forestière

Unité de gestion Portneuf-Laurentides-et-Charlevoix

Direction de la gestion des forêts Capitale-Nationale—Chaudière-Appalaches

Ministère des Ressources naturelles et des Forêts

1012 Grand-Rang,

Saint-Raymond (Québec) G3L 4J9

Téléphone : 418 875-4266, poste 1

audrey.savage@mrnf.gouv.qc.ca

mrnf.gouv.qc.ca

De : Cloutier, Félix-Antoine (SGDM) <Felix-Antoine.Cloutier@mrnf.gouv.qc.ca>

Envoyé : 2 octobre 2025 10:01

À : Savage, Audrey (03-UG-Portneuf-Laurentides et Charlevoix) <Audrey.Savage@mrnf.gouv.qc.ca>

Objet : Re: Demande de permis d'intervention - Forages et sentiers Argyles Ressources Corp



Bonjour Audrey,

Oui en effet je peux te confirmer qu'une demande de transfert de DEE est en cours dans l'équipe.

Pour ce dossier, nous avons informé Mashteuiatsh ainsi qu'Essipit.

Nous n'avons toujours pas reçu de réponse de la part des communautés. Nous sommes toujours dans le délai initial de 30 jours.

Bonne journée !

Félix-Antoine

Félix-Antoine Cloutier (M. Sc. géogr.)

Analyste des titres d'exploration et d'exploitation

**Service de la gestion et du contrôle des droits miniers
Direction du Registre des droits miniers réels et immobiliers
Ministère des Ressources naturelles et des Forêts**

5 700, 4^e Avenue Ouest, Local C-320

Québec (Québec) G1H 6R1

Tél. 418 627-6292, poste 603860 Tél. sans frais : 1 833 361-0001

Felix-Antoine.Cloutier@mrnf.gouv.qc.ca

mrnf.gouv.qc.ca

De : Savage, Audrey (03-UG-Portneuf-Laurentides et Charlevoix) <Audrey.Savage@mrnf.gouv.qc.ca>

Envoyé : 2 octobre 2025 08:57

À : Cloutier, Félix-Antoine (SGDM) <Felix-Antoine.Cloutier@mrnf.gouv.qc.ca>

Objet : Demande de permis d'intervention - Forages et sentiers Argyles Ressources Corp



Bonjour Félix-Antoine,

J'ai reçu une demande de permis d'intervention pour du déboisement à des fins de forages par Argyles Ressources Corp. au lac Comporté (fichier de forme en p.j.). Selon les informations reçues, les droits exclusifs d'exploration seraient en cours de transfert. Aviez-vous consulté les autochtones pour ce projet? Si oui, serait-il possible de me transmettre les lettres de consultations et les réponses?

****Si ce n'est pas toi qui s'occupe de ce dossier, pourrais-tu me référer à la bonne personne?**

Merci beaucoup et bonne journée,

Audrey Savage, technologue forest.

Planification forestière

Unité de gestion Portneuf-Laurentides-et-Charlevoix

Direction de la gestion des forêts Capitale-Nationale–Chaudière-Appalaches

Ministère des Ressources naturelles et des Forêts

1012 Grand-Rang,

Saint-Raymond (Québec) G3L 4J9

Téléphone : 418 875-4266, poste 1

audrey.savage@mrnf.gouv.qc.ca

mrnf.gouv.qc.ca

St-Pierre, Benjamin (DRDMRI)

De: Anne-Marie Proulx <am.proulx@laurentiaexploration.com>
Envoyé: 24 novembre 2025 10:27
À: Cloutier, Félix-Antoine (DRDMRI)
Cc: Hugues Guérin Tremblay; Maxime Bouchard

art. 23-24

Salutations,

Anne-Marie Proulx, CPI

Candidate à la profession d'ingénieur en
géologie, Représentante des employés CSS

LAURENTIA EXPLORATION

3225, rue de l'Usinage
Jonquière (QC) G7X 0L2

Tél. : 418-512-4653

Cell. : 418-815-2012

am.proulx@laurentiaexploration.com

<https://laurentiaexploration.com/>



Ce courriel peut contenir des renseignements confidentiels. Si vous l'avez reçu par erreur, veuillez le supprimer et nous en informer. Merci de votre collaboration. / This email may contain confidential information. If you received it in error, please delete it and notify us. Thank for you cooperation

De : Cloutier, Félix-Antoine (DRDMRI) <Felix-Antoine.Cloutier@mrnf.gouv.qc.ca>

Envoyé : 24 novembre 2025 10:14

À : Anne-Marie Proulx <am.proulx@laurentiaexploration.com>

Objet : Dernier suivi, projet Lac Comporté, ATI requête 431



Bonjour Anne-Marie,

J'ai oublié de te mentionner la semaine dernière que nous avons informé Essipit que vous étiez disposés à fournir des photographies des sites suivant les travaux pour le projet du Lac Comporté.

La communauté semblait grandement intéressée à les obtenir afin de mieux comprendre la séquence des travaux et voir le après.

Si tu as des questions, je suis disponible jusqu'à demain après-midi.

Bonne journée !

Félix-Antoine

Félix-Antoine Cloutier (M. Sc. géogr.)

Analyste des titres d'exploration et d'exploitation

Service de la gestion et du contrôle des droits miniers

Direction du Registre des droits miniers réels et immobiliers

Ministère des Ressources naturelles et des Forêts

5 700, 4^e Avenue Ouest, Local C-320

Québec (Québec) G1H 6R1

Tél. 418 627-6292, poste 603860 Tél. sans frais : 1 833 361-0001

Felix-Antoine.Cloutier@mrnf.gouv.qc.ca

mrnf.gouv.qc.ca

St-Pierre, Benjamin (DRDMRI)

De: Cloutier, Félix-Antoine (DRDMRI) <Felix-Antoine.Cloutier@mrnf.gouv.qc.ca>
Envoyé: 31 octobre 2025 10:03
À: Mathilde Dauth-Riffou
Cc: Kathleen Goulet; Létourneau, Céline (BSMA-Mines); Langevin, Anik (DAA)
Objet: Re: Information concernant une demande d'autorisation pour travaux d'exploration à impacts – Projet Lac Comporté - Requête 431

Bonjour,

Aucun problème, la mise à jour vient d'être envoyée. La rencontre aura lieu le 10 novembre à 10h.

Au plaisir,

Félix-Antoine

Félix-Antoine Cloutier (M. Sc. géogr.)

Analyste des titres d'exploration et d'exploitation

Service de la gestion et du contrôle des droits miniers
Direction du Registre des droits miniers réels et immobiliers
Ministère des Ressources naturelles et des Forêts

5 700, 4^e Avenue Ouest, Local C-320

Québec (Québec) G1H 6R1

Tél. 418 627-6292, poste 603860 Tél. sans frais : 1 833 361-0001

Felix-Antoine.Cloutier@mrnf.gouv.qc.ca

mrnf.gouv.qc.ca

De : Mathilde Dauth-Riffou <mathilde.dauth-riffou@essipit.com>

Envoyé : 31 octobre 2025 09:49

À : Cloutier, Félix-Antoine (DRDMRI) <Felix-Antoine.Cloutier@mrnf.gouv.qc.ca>

Cc : Kathleen Goulet <kgoulet@essipit.com>; Létourneau, Céline (BSMA-Mines) <Celine.Letourneau@mrnf.gouv.qc.ca>; Langevin, Anik (DAA) <Anik.Langevin@mrnf.gouv.qc.ca>

Objet : RE: Information concernant une demande d'autorisation pour travaux d'exploration à impacts – Projet Lac Comporté - Requête 431

Kuei,

Je viens de réaliser que je me suis trompé dans nos disponibilités.

Le 11 novembre, nos bureaux seront fermés en raison du Jour du Souvenir.

Nous serons donc disponibles le **10 novembre**, et non le 11.

Merci de votre compréhension.

Bonne journée.



Mathilde Dauth-Riffou
Conseillère aux consultations en aménagement du territoire

Conseil de la Première Nation des Innus Essipit

32, rue de la Réserve, Essipit (Québec) G0T 1K0

☎ 418 233-2509 |

🖨 418 233-2888

✉ mathilde.dauth-riffou@essipit.com



De : Cloutier, Félix-Antoine (DRDMRI) <Felix-Antoine.Cloutier@mrnf.gouv.qc.ca>

Envoyé : 31 octobre 2025 09:42

À : Mathilde Dauth-Riffou <mathilde.dauth-riffou@essipit.com>

Cc : Kathleen Goulet <kgoulet@essipit.com>; Létourneau, Céline (BSMA-Mines) <Celine.Letourneau@mrnf.gouv.qc.ca>; Langevin, Anik (DAA) <Anik.Langevin@mrnf.gouv.qc.ca>

Objet : Re: Information concernant une demande d'autorisation pour travaux d'exploration à impacts – Projet Lac Comporté - Requête 431

ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur de ESSIPIT. Veuillez porter une attention particulière aux pièces jointes et liens URL pouvant s'y trouver!



Bonjour,

Merci pour votre retour.

Je vais vous faire parvenir une invitation Teams sous peu pour le mardi 11 novembre prochain, à 10h.

Excellente journée,

Félix-Antoine

Félix-Antoine Cloutier (M. Sc. géogr.)

Analyste des titres d'exploration et d'exploitation

Service de la gestion et du contrôle des droits miniers
Direction du Registre des droits miniers réels et immobiliers
Ministère des Ressources naturelles et des Forêts

5 700, 4^e Avenue Ouest, Local C-320

Québec (Québec) G1H 6R1

Tél. 418 627-6292, poste 603860 Tél. sans frais : 1 833 361-0001

Felix-Antoine.Cloutier@mrnf.gouv.qc.ca

mrnf.gouv.qc.ca

De: Mathilde Dauth-Riffou <mathilde.dauth-riffou@essipit.com>

Envoyé: Vendredi 31 octobre 2025 08:31

À: Cloutier, Félix-Antoine (DRDMRI) <Felix-Antoine.Cloutier@mrnf.gouv.qc.ca>

Cc: Kathleen Goulet <kgoulet@essipit.com>; Létourneau, Céline (BSMA-Mines) <Celine.Letourneau@mrnf.gouv.qc.ca>; Langevin, Anik (DAA) <Anik.Langevin@mrnf.gouv.qc.ca>

Objet: RE: Information concernant une demande d'autorisation pour travaux d'exploration à impacts – Projet Lac Comporté - Requête 431

Kuei,

Nous serions intéressées à vous rencontrer. Cependant, les plages horaires proposées ne nous conviennent pas. Nous serions disponibles le 11 novembre, le 12 ou le 13 novembre en avant-midi.

Merci et bonne journée.



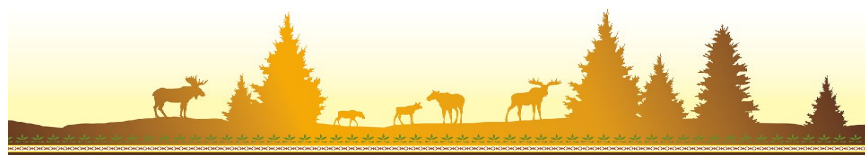
Mathilde Dauth-Riffou
Conseillère aux consultations en aménagement du territoire

Conseil de la Première Nation des Innus Essipit
32, rue de la Réserve, Essipit (Québec) G0T 1K0

☎ 418 233-2509 |

📠 418 233-2888

✉ mathilde.dauth-riffou@essipit.com



De : Cloutier, Félix-Antoine (DRDMRI) <Felix-Antoine.Cloutier@mrnf.gouv.qc.ca>

Envoyé : 30 octobre 2025 12:12

À : Mathilde Dauth-Riffou <mathilde.dauth-riffou@essipit.com>

Cc : Kathleen Goulet <kgoulet@essipit.com>; Létourneau, Céline (BSMA-Mines) <Celine.Letourneau@mrnf.gouv.qc.ca>; Langevin, Anik (DAA) <Anik.Langevin@mrnf.gouv.qc.ca>

Objet : Re: Information concernant une demande d'autorisation pour travaux d'exploration à impacts – Projet Lac Comporté - Requête 431

ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur de ESSIPIT. Veuillez porter une attention particulière aux pièces jointes et liens URL pouvant s'y trouver!



Bonjour,

Nous avons bien reçu votre lettre et nous souhaitons vous rencontrer afin de discuter du processus ATI ainsi que du projet en objet.

Nous aurions deux disponibilités rapidement la semaine prochaine, soit les :

- Lundi 3 novembre entre 11h et 12h;
- Mardi 4 novembre entre 15h et 16h.

Si ces moments ne conviennent pas, nous pourrions regarder pour une rencontre dans la semaine du 10 novembre.

Je vous souhaite une excellente journée,

Félix-Antoine

Félix-Antoine Cloutier (M. Sc. géogr.)

Analyste des titres d'exploration et d'exploitation

**Service de la gestion et du contrôle des droits miniers
Direction du Registre des droits miniers réels et immobiliers
Ministère des Ressources naturelles et des Forêts**

5 700, 4^e Avenue Ouest, Local C-320

Québec (Québec) G1H 6R1

Tél. 418 627-6292, poste 603860 Tél. sans frais : 1 833 361-0001

Felix-Antoine.Cloutier@mrnf.gouv.qc.ca

mrnf.gouv.qc.ca

De : Mathilde Dauth-Riffou <mathilde.dauth-riffou@essipit.com>

Envoyé : 28 octobre 2025 11:05

À : Filion, Diane (DRDMRI) <Diane.Filion@mrnf.gouv.qc.ca>; Autorisation Travaux Impacts <ati@mrnf.gouv.qc.ca>

Cc : DR-02-03 <DR-02-03@mrnf.gouv.qc.ca>; Kathleen Goulet <kgoulet@essipit.com>

Objet : RE: Information concernant une demande d'autorisation pour travaux d'exploration à impacts – Projet Lac Comporté - Requête 431

Kuei, bonjour,

Bien vouloir prendre connaissance du document ci-joint.

Merci et bonne journée.



Mathilde Dauth-Riffou
Conseillère aux consultations en aménagement du territoire

Conseil de la Première Nation des Innus Essipit
32, rue de la Réserve, Essipit (Québec) G0T 1K0



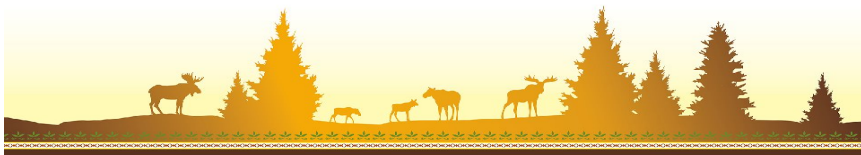
418 233-2509 |



418 233-2888



mathilde.dauth-riffou@essipit.com



De : Filion, Diane (SGDM) <Diane.Filion@mrnf.gouv.qc.ca>

Envoyé : 11 septembre 2025 11:26

À : consultations@essipit.com

Cc : michael.ross@essipit.com; kgoulet@essipit.com; DR-02-03 <DR-02-03@mrnf.gouv.qc.ca>

Objet : Information concernant une demande d'autorisation pour travaux d'exploration à impacts – Projet Lac Comporté - Requête 431

ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur de ESSIPIT. Veuillez porter une attention particulière aux pièces jointes et liens URL pouvant s'y trouver!



Monsieur le Chef,

Le ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) souhaite informer votre communauté relativement au territoire visé par une demande d'autorisation pour travaux d'exploration à impacts pour le projet Lac Comporté de l'entreprise Argyle Resources Corporation.

Vous trouverez ci-joint la lettre officielle d'information, des fichiers de formes de la ou des zones d'intérêt où s'effectueront les travaux et une copie du formulaire de demande soumis par le demandeur.

L'original de la lettre officielle d'information vous sera transmis par courrier recommandé.

Si vous souhaitez obtenir plus de renseignements sur cette demande, nous vous invitons à communiquer avec nous.

Cordialement,

Diane Filion

Registraire

Service de la gestion des droits miniers

Direction du développement et du contrôle de l'activité minière

Ministère des Ressources naturelles et des Forêts

5700, 4^e Avenue Ouest, local C-320

Québec (Québec) G1H 6R1

Téléphone : 418 627-6292, poste **605331**

Sans frais : 1 800 363-7233

diane.filion@mrnf.gouv.qc.ca

mrnf.gouv.qc.ca

St-Pierre, Benjamin (DRDMRI)

De: Mathilde Dauth-Riffou <mathilde.dauth-riffou@essipit.com>
Envoyé: 18 novembre 2025 11:08
À: Cloutier, Félix-Antoine (DRDMRI)
Objet: RE: Suivi post-rencontre ATI projet lac Comporté

Kuei Félix-Antoine,

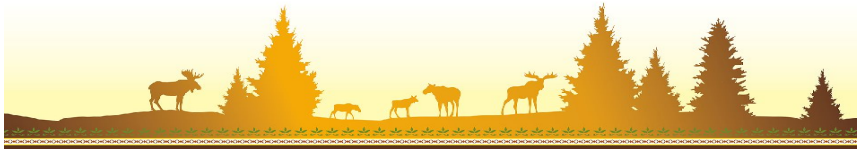
Merci pour votre message et désolé pour le retour tardif.
Nous avons fait le point avec notre équipe faunique et n'avons pas d'information supplémentaire à partager concernant les éléments fauniques mentionnés dans la lettre.

Merci et bonne journée.



Mathilde Dauth-Riffou
Conseillère aux consultations en aménagement du territoire

Conseil de la Première Nation des Innus Essipit
32, rue de la Réserve, Essipit (Québec) G0T 1K0
☎ 418 233-2509 |
📠 418 233-2888
✉ mathilde.dauth-riffou@essipit.com



De : Cloutier, Félix-Antoine (DRDMRI) <Felix-Antoine.Cloutier@mrnf.gouv.qc.ca>
Envoyé : 17 novembre 2025 14:14
À : Mathilde Dauth-Riffou <mathilde.dauth-riffou@essipit.com>
Objet : Suivi post-rencontre ATI projet lac Comporté
Importance : Haute

ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur de ESSIPIT. Veuillez porter une attention particulière aux pièces jointes et liens URL pouvant s'y trouver!



Bonjour Mathilde,

Je tenais à te remercier pour la rencontre de lundi dernier concernant le projet d'exploration du lac Comporté. Suivant notre discussion, nous attendions un retour la semaine dernière concernant l'élément faunique mentionné dans la lettre et discuté lors de la consultation. Nous sommes dans une situation délicate alors que le promoteur doit respecter des engagements financiers et doit effectuer des travaux d'ici la mi-décembre. Est-ce qu'il serait possible de nous revenir d'ici le 19 novembre 2025, soit mercredi.

Merci beaucoup et bonne fin de journée !

Félix-Antoine

Félix-Antoine Cloutier (M. Sc. géogr.)

Analyste des titres d'exploration et d'exploitation

**Service de la gestion et du contrôle des droits miniers
Direction du Registre des droits miniers réels et immobiliers
Ministère des Ressources naturelles et des Forêts**

5 700, 4^e Avenue Ouest, Local C-320

Québec (Québec) G1H 6R1

Tél. 418 627-6292, poste 603860 Tél. sans frais : 1 833 361-0001

Felix-Antoine.Cloutier@mrnf.gouv.qc.ca

mrnf.gouv.qc.ca

De : Cloutier, Félix-Antoine (DRDMRI) <Felix-Antoine.Cloutier@mrnf.gouv.qc.ca>

Envoyé : 31 octobre 2025 10:02

À : Mathilde Dauth-Riffou <mathilde.dauth-riffou@essipit.com>

Cc : Kathleen Goulet <kgoulet@essipit.com>; Létourneau, Céline (BSMA-Mines) <Celine.Letourneau@mrnf.gouv.qc.ca>; Langevin, Anik (DAA) <Anik.Langevin@mrnf.gouv.qc.ca>

Objet : Re: Information concernant une demande d'autorisation pour travaux d'exploration à impacts – Projet Lac Comporté - Requête 431

Bonjour,

Aucun problème, la mise à jour vient d'être envoyée. La rencontre aura lieu le 10 novembre à 10h.

Au plaisir,

Félix-Antoine

Félix-Antoine Cloutier (M. Sc. géogr.)

Analyste des titres d'exploration et d'exploitation

Service de la gestion et du contrôle des droits miniers

Direction du Registre des droits miniers réels et immobiliers

Ministère des Ressources naturelles et des Forêts

5 700, 4^e Avenue Ouest, Local C-320

Québec (Québec) G1H 6R1

Tél. 418 627-6292, poste 603860 Tél. sans frais : 1 833 361-0001

Felix-Antoine.Cloutier@mrnf.gouv.qc.ca

mrnf.gouv.qc.ca

De : Mathilde Dauth-Riffou <mathilde.dauth-riffou@essipit.com>

Envoyé : 31 octobre 2025 09:49

À : Cloutier, Félix-Antoine (DRDMRI) <Felix-Antoine.Cloutier@mrnf.gouv.qc.ca>

Cc : Kathleen Goulet <kgoulet@essipit.com>; Létourneau, Céline (BSMA-Mines) <Celine.Letourneau@mrnf.gouv.qc.ca>; Langevin, Anik (DAA) <Anik.Langevin@mrnf.gouv.qc.ca>

Objet : RE: Information concernant une demande d'autorisation pour travaux d'exploration à impacts – Projet Lac Comporté - Requête 431

Kuei,

Je viens de réaliser que je me suis trompé dans nos disponibilités.

Le 11 novembre, nos bureaux seront fermés en raison du Jour du Souvenir.

Nous serons donc disponibles le **10 novembre**, et non le 11.

Merci de votre compréhension.

Bonne journée.



Mathilde Dauth-Riffou
Conseillère aux consultations en aménagement du territoire

Conseil de la Première Nation des Innus Essipit
32, rue de la Réserve, Essipit (Québec) G0T 1K0



418 233-2509 |



418 233-2888



mathilde.dauth-riffou@essipit.com



De : Cloutier, Félix-Antoine (DRDMRI) <Felix-Antoine.Cloutier@mrnf.gouv.qc.ca>

Envoyé : 31 octobre 2025 09:42

À : Mathilde Dauth-Riffou <mathilde.dauth-riffou@essipit.com>

Cc : Kathleen Goulet <kgoulet@essipit.com>; Létourneau, Céline (BSMA-Mines) <Celine.Letourneau@mrnf.gouv.qc.ca>; Langevin, Anik (DAA) <Anik.Langevin@mrnf.gouv.qc.ca>

Objet : Re: Information concernant une demande d'autorisation pour travaux d'exploration à impacts – Projet Lac Comporté - Requête 431

ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur de ESSIPIT. Veuillez porter une attention particulière aux pièces jointes et liens URL pouvant s'y trouver!



Bonjour,

Merci pour votre retour.

Je vais vous faire parvenir une invitation Teams sous peu pour le mardi 11 novembre prochain, à 10h.

Excellente journée,

Félix-Antoine

Félix-Antoine Cloutier (M. Sc. géogr.)

Analyste des titres d'exploration et d'exploitation

Service de la gestion et du contrôle des droits miniers

Direction du Registre des droits miniers réels et immobiliers

Ministère des Ressources naturelles et des Forêts

5 700, 4^e Avenue Ouest, Local C-320

Québec (Québec) G1H 6R1

Tél. 418 627-6292, poste 603860 Tél. sans frais : 1 833 361-0001

Felix-Antoine.Cloutier@mrnf.gouv.qc.ca

mrnf.gouv.qc.ca

De: Mathilde Dauth-Riffou <mathilde.dauth-riffou@essipit.com>

Envoyé: Vendredi 31 octobre 2025 08:31

À: Cloutier, Félix-Antoine (DRDMRI) <Felix-Antoine.Cloutier@mrnf.gouv.qc.ca>

Cc: Kathleen Goulet <kgoulet@essipit.com>; Létourneau, Céline (BSMA-Mines) <Celine.Letourneau@mrnf.gouv.qc.ca>; Langevin, Anik (DAA) <Anik.Langevin@mrnf.gouv.qc.ca>

Objet: RE: Information concernant une demande d'autorisation pour travaux d'exploration à impacts – Projet Lac Comporté - Requête 431

Kuei,

Nous serions intéressées à vous rencontrer. Cependant, les plages horaires proposées ne nous conviennent pas. Nous serions disponibles le 11 novembre, le 12 ou le 13 novembre en avant-midi.

Merci et bonne journée.



Mathilde Dauth-Riffou
Conseillère aux consultations en aménagement du territoire

Conseil de la Première Nation des Innus Essipit

32, rue de la Réserve, Essipit (Québec) G0T 1K0



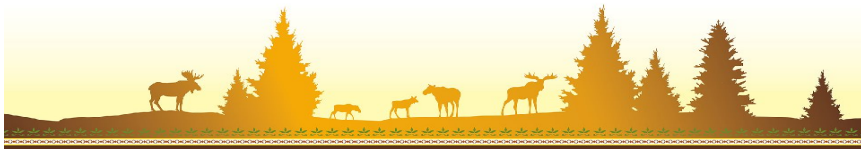
418 233-2509 |



418 233-2888



mathilde.dauth-riffou@essipit.com



De : Cloutier, Félix-Antoine (DRDMRI) <Felix-Antoine.Cloutier@mrnf.gouv.qc.ca>

Envoyé : 30 octobre 2025 12:12

À : Mathilde Dauth-Riffou <mathilde.dauth-riffou@essipit.com>

Cc : Kathleen Goulet <kgoulet@essipit.com>; Létourneau, Céline (BSMA-Mines) <Celine.Letourneau@mrnf.gouv.qc.ca>; Langevin, Anik (DAA) <Anik.Langevin@mrnf.gouv.qc.ca>

Objet : Re: Information concernant une demande d'autorisation pour travaux d'exploration à impacts – Projet Lac Comporté - Requête 431

ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur de ESSIPIT. Veuillez porter une attention particulière aux pièces jointes et liens URL pouvant s'y trouver!



Bonjour,

Nous avons bien reçu votre lettre et nous souhaitons vous rencontrer afin de discuter du processus ATI ainsi que du projet en objet.

Nous aurons deux disponibilités rapidement la semaine prochaine, soit les :

- Lundi 3 novembre entre 11h et 12h;
- Mardi 4 novembre entre 15h et 16h.

Si ces moments ne conviennent pas, nous pourrions regarder pour une rencontre dans la semaine du 10 novembre.

Je vous souhaite une excellente journée,

Félix-Antoine

Félix-Antoine Cloutier (M. Sc. géogr.)

Analyste des titres d'exploration et d'exploitation

Service de la gestion et du contrôle des droits miniers

Direction du Registre des droits miniers réels et immobiliers

Ministère des Ressources naturelles et des Forêts

5 700, 4^e Avenue Ouest, Local C-320

Québec (Québec) G1H 6R1

Tél. 418 627-6292, poste 603860 Tél. sans frais : 1 833 361-0001

Felix-Antoine.Cloutier@mrnf.gouv.qc.ca

mrnf.gouv.qc.ca

De : Mathilde Dauth-Riffou <mathilde.dauth-riffou@essipit.com>

Envoyé : 28 octobre 2025 11:05

À : Filion, Diane (DRDMRI) <Diane.Filion@mrnf.gouv.qc.ca>; Autorisation Travaux Impacts <ati@mrnf.gouv.qc.ca>

Cc : DR-02-03 <DR-02-03@mrnf.gouv.qc.ca>; Kathleen Goulet <kgoulet@essipit.com>

Objet : RE: Information concernant une demande d'autorisation pour travaux d'exploration à impacts – Projet Lac Comporté - Requête 431

Kuei, bonjour,

Bien vouloir prendre connaissance du document ci-joint.

Merci et bonne journée.



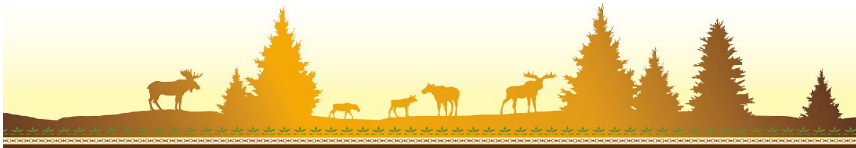
Mathilde Dauth-Riffou
Conseillère aux consultations en aménagement du territoire

Conseil de la Première Nation des Innus Essipit
32, rue de la Réserve, Essipit (Québec) G0T 1K0

 418 233-2509 |

 418 233-2888

 mathilde.dauth-riffou@essipit.com



De : Filion, Diane (SGDM) <Diane.Filion@mrnf.gouv.qc.ca>

Envoyé : 11 septembre 2025 11:26

À : consultations@essipit.com

Cc : michael.ross@essipit.com; kgoulet@essipit.com; DR-02-03 <DR-02-03@mrnf.gouv.qc.ca>

Objet : Information concernant une demande d'autorisation pour travaux d'exploration à impacts – Projet Lac Comporté - Requête 431

ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur de ESSIPIT. Veuillez porter une attention particulière aux pièces jointes et liens URL pouvant s'y trouver!



Monsieur le Chef,

Le ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) souhaite informer votre communauté relativement au territoire visé par une demande d'autorisation pour travaux d'exploration à impacts pour le projet Lac Comporté de l'entreprise Argyle Resources Corporation.

Vous trouverez ci-joint la lettre officielle d'information, des fichiers de formes de la ou des zones d'intérêt où s'effectueront les travaux et une copie du formulaire de demande soumis par le demandeur.

L'original de la lettre officielle d'information vous sera transmis par courrier recommandé.

Si vous souhaitez obtenir plus de renseignements sur cette demande, nous vous invitons à communiquer avec nous.

Cordialement,

Diane Filion

Registraire
Service de la gestion des droits miniers
Direction du développement et du contrôle de l'activité minière
Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
5700, 4^e Avenue Ouest, local C-320
Québec (Québec) G1H 6R1
Téléphone : 418 627-6292, poste **605331**

Sans frais : 1 800 363-7233
diane.filion@mrnf.gouv.qc.ca
mrnf.gouv.qc.ca



Service de la gestion des droits miniers

RECOMMANDÉ

Québec, le 11 septembre 2025

Monsieur Martin Dufour, Chef
Conseil de la communauté Innue Essipit
32, rue de la Réserve
Essipit (Québec) G0T 1K0
Courriel : consultations@essipit.com

Objet : Demande d'autorisation pour travaux d'exploration à impacts
Projet : Lac Comporté
N/Réf. : Requête 431

Monsieur le Chef,

Le ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) souhaite informer votre communauté relativement à une demande d'autorisation pour travaux d'exploration à impacts.

Plus précisément, il s'agit de travaux de décapage de roc et de forage au diamant dans le cadre du projet Lac Comporté de l'entreprise Argyle Resources Corporation.

Vous trouverez plus de détails sur la demande dans la documentation en pièce jointe. Vous y trouverez un fichier en format Shapefile de la ou des zones d'intérêt où s'effectueront les travaux et une copie du formulaire de demande soumis par le demandeur.

Le projet fait actuellement l'objet d'une analyse et, le cas échéant, le MRNF pourrait procéder à la délivrance de l'autorisation à compter du 13 octobre 2025 prochain.

Pour toute question relative à cette correspondance, nous vous invitons à communiquer avec M. Félix-Antoine Cloutier par courrier électronique à l'adresse suivante : ati@mrnf.gouv.qc.ca.

Veuillez agréer, Monsieur le Chef, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La chef du Service de la gestion des droits miniers,

original signé



Marjolaine Bessette

p. j.

c. c. M. Michael Ross
Mme Kathleen Goulet
Monsieur Frédéric Perreault, directeur régional du Saguenay-Lac-Saint-Jean
- Capitale-Nationale, ministère des Ressources naturelles et des Forêts

St-Pierre, Benjamin (DRDMRI)

De: Filion, Diane (SGDM)
Envoyé: 11 septembre 2025 11:35
À: 'DPT@mashteuiatsh.ca'
Cc: 'michel.nepton@mashteuiatsh.ca'; 'david.cleary@mashteuiatsh.ca'; 'caroline.philippe@mashteuiatsh.ca'; DR-02-03
Objet: Information concernant une demande d'autorisation pour travaux d'exploration à impacts – Projet Lac Comporté - Requête 431
Pièces jointes: ATI-556_557_Req-431_projet La Comporté_2025-09-10_Mashteuiatsh - LE Autochtone_sg.pdf; v2_FO_demande_travaux_exploration_impacts_V2.pdf; FF Lac Comporté_Zone-ATI.zip

Monsieur le Directeur,

Le ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) souhaite informer votre communauté relativement au territoire visé par une demande d'autorisation pour travaux d'exploration à impacts pour le projet Lac Comporté de l'entreprise Argyle Resources Corporation.

Vous trouverez ci-joint la lettre officielle d'information, des fichiers de formes de la ou des zones d'intérêt où s'effectueront les travaux et une copie du formulaire de demande soumis par le demandeur.

L'original de la lettre officielle d'information vous sera transmis par courrier recommandé.

Si vous souhaitez obtenir plus de renseignements sur cette demande, nous vous invitons à communiquer avec nous.

Cordialement,

Diane Filion

Registraire

Service de la gestion des droits miniers

Direction du développement et du contrôle de l'activité minière

Ministère des Ressources naturelles et des Forêts

5700, 4^e Avenue Ouest, local C-320

Québec (Québec) G1H 6R1

Téléphone : 418 627-6292, poste **605331**

Sans frais : 1 800 363-7233

diane.filion@mrnf.gouv.qc.ca

mrnf.gouv.qc.ca

St-Pierre, Benjamin (DRDMRI)

De: Anne-Marie Proulx <am.proulx@laurentiaexploration.com>
Envoyé: 10 novembre 2025 10:23
À: Cloutier, Félix-Antoine (DRDMRI)
Cc: Maxime Bouchard
Objet: Re: Zone de vigilance, archéologie

Bonjour Félix-Antoine,

Merci beaucoup pour les informations.

J'ai bien transmis l'ensemble des éléments à Maxime, Directeur de projet, en lui rappelant l'importance légale et éthique liée à la gestion de ces artefacts.

Salutations,

Anne-Marie Proulx, CPI

Candidate à la profession d'ingénieur en
géologie, Représentante des employés CSS

LAURENTIA EXPLORATION

3225, rue de l'Usinage
Jonquière (QC) G7X 0L2

Tél. : 418-512-4653

Cell. : **art. 53-54**

am.proulx@laurentiaexploration.com

<https://laurentiaexploration.com/>



Ce courriel peut contenir des renseignements confidentiels. Si vous l'avez reçu par erreur, veuillez le supprimer et nous en informer. Merci de votre collaboration. / This email may contain confidential information. If you received it in error, please delete it and notify us. Thank for you cooperation

De : Cloutier, Félix-Antoine (DRDMRI) <Felix-Antoine.Cloutier@mrnf.gouv.qc.ca>

Envoyé : 10 novembre 2025 09:38

À : Anne-Marie Proulx <am.proulx@laurentiaexploration.com>

Objet : Zone de vigilance, archéologie



Bonjour Anne-Marie,

Tel que discuté ce matin, voici la zone de vigilance identifiée par la communauté de Mashteuiatsh.

Bonne journée !

Félix-Antoine

Félix-Antoine Cloutier (M. Sc. géogr.)

Analyste des titres d'exploration et d'exploitation

Service de la gestion et du contrôle des droits miniers

Direction du Registre des droits miniers réels et immobiliers

Ministère des Ressources naturelles et des Forêts

5 700, 4^e Avenue Ouest, Local C-320

Québec (Québec) G1H 6R1

Tél. 418 627-6292, poste 603860 Tél. sans frais : 1 833 361-0001

Felix-Antoine.Cloutier@mrnf.gouv.qc.ca

mrnf.gouv.qc.ca

Service de la gestion des droits miniers

RECOMMANDÉ

Québec, le 11 septembre 2025

Monsieur François Rompré
Directeur, Droits et protection du territoire
Première Nation des Pekuakamiulnuatsh
1671, rue Ouiatchouan
Mashteuiatsh (Québec) G0W 2H0
Courriel : dpt@mashteuiatsh.ca

Objet : Demande d'autorisation pour travaux d'exploration à impacts
Projet : Lac Comporté
N/Réf. : Requête 431

Monsieur le Directeur,

Le ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) souhaite informer votre communauté relativement à une demande d'autorisation pour travaux d'exploration à impacts.

Plus précisément, il s'agit de travaux de décapage de roc et de forage au diamant dans le cadre du projet Lac Comporté de l'entreprise Argyle Resources Corporation.

Vous trouverez plus de détails sur la demande dans la documentation en pièce jointe. Vous y trouverez un fichier en format Shapefile de la ou des zones d'intérêt où s'effectueront les travaux et une copie du formulaire de demande soumis par le demandeur.

Le projet fait actuellement l'objet d'une analyse et, le cas échéant, le MRNF pourrait procéder à la délivrance de l'autorisation à compter du 13 octobre 2025 prochain.

Pour toute question relative à cette correspondance, nous vous invitons à communiquer avec M. Félix-Antoine Cloutier par courrier électronique à l'adresse suivante : ati@mrnf.gouv.qc.ca.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La chef du Service de la gestion des droits miniers,

original signé



Marjolaine Bessette

p. j.

c. c. M. Michel Nepton
M. David Cleary
Caroline Philippe
Monsieur Frédéric Perreault, directeur régional du Saguenay-Lac-Saint-Jean
- Capitale-Nationale, ministère des Ressources naturelles et des Forêts

St-Pierre, Benjamin (DRDMRI)

De: Simon Villeneuve <simon.villeneuve@ville.lamalbaie.qc.ca>
Envoyé: 3 octobre 2025 14:52
À: Fillion, Diane (SGDM)
Cc: Myriam Gagnon
Objet: RE: Consultation concernant une demande d'autorisation pour travaux d'exploration à impact – Projet Lac Comporté - Requête 431

Bonjour Mme Fillion,

Tout d'abord, je vous remercie de m'avoir mis en contact avec votre collègue Félix-Antoine Cloutier. Il a très bien répondu à nos questions et ses explications étaient claires.

art. 48

Nous demeurons à votre disposition pour discuter de ce dossier.

Veuillez recevoir, Mme Fillion, nos plus cordiales salutations.

**SIMON
VILLENEUVE,
M.A.**

Directeur général
adjoint, directeur
de l'urbanisme,
greffe et stratégie

VILLE LA MALBAIE

Téléphone: 418.665.3747 poste 5204
515 boul. de Comporté
La Malbaie Qc G5A 1L9

www.ville.lamalbaie.qc.ca



AVIS DE CONFIDENTIALITÉ

Ce courriel peut contenir des informations confidentielles qui ne vous sont pas destinées.

Si ce message vous a été adressé par erreur, veuillez le détruire et en informer l'expéditeur immédiatement.

De : Filion, Diane (SGDM) <Diane.Filion@mrnf.gouv.qc.ca>

Envoyé : 17 septembre 2025 11:55

À : Simon Villeneuve <simon.villeneuve@ville.lamalbaie.qc.ca>

Cc : Autorisation Travaux Impacts <ati@mrnf.gouv.qc.ca>

Objet : RE: Consultation concernant une demande d'autorisation pour travaux d'exploration à impact – Projet Lac Comporté - Requête 431



Bonjour M. Villeneuve,

Il n'y a pas de problème pour vous accorder un délai supplémentaire de 15 jours à partir du 26 septembre 2025. Vous avez jusqu'au 11 octobre 2025 pour nous remettre vos commentaires.

Merci.

Bonne journée!

Diane Filion

Registraire

Service de la gestion des droits miniers

Direction du développement et du contrôle de l'activité minière

Ministère des Ressources naturelles et des Forêts

5700, 4^e Avenue Ouest, local C-320

Québec (Québec) G1H 6R1

Téléphone : 418 627-6292, poste **605331**

Sans frais : 1 800 363-7233

diane.filion@mrnf.gouv.qc.ca

mrnf.gouv.qc.ca

De : Simon Villeneuve <simon.villeneuve@ville.lamalbaie.qc.ca>

Envoyé : 17 septembre 2025 11:01

À : Filion, Diane (SGDM) <Diane.Filion@mrnf.gouv.qc.ca>

Cc : Autorisation Travaux Impacts <ati@mrnf.gouv.qc.ca>

Objet : TR: Consultation concernant une demande d'autorisation pour travaux d'exploration à impact – Projet Lac Comporté - Requête 431

De : Simon Villeneuve

Envoyé : 17 septembre 2025 10:58

À : Diane.Filion@mrnf.gouv.qc.ca

Cc : Myriam Gagnon <myriam.gagnon@ville.lamalbaie.qc.ca>; Bienvenu T <bienvenu.tchagnian@ville.lamalbaie.qc.ca>;

Hugo Dallaire-Bouchard <hugo.dallaire-bouchard@ville.lamalbaie.qc.ca>; ati@mrnf.gouv.qc.ca

Objet : RE: Consultation concernant une demande d'autorisation pour travaux d'exploration à impact – Projet Lac Comporté - Requête 431

Bonjour Mme Fillion,

Nous confirmons avoir bien reçu votre courriel et la documentation jointe à celui-ci.

Comme nous devons discuter du dossier avec les membres du conseil avant de formuler tout commentaire, et considérant que notre prochaine rencontre avec les élus est planifiée le 29 septembre 2025, nous aimerions obtenir un délai supplémentaire de 15 jours avant de vous répondre officiellement.

Nous serions reconnaissants de pouvoir recevoir une confirmation à propos du délai supplémentaire.

Bonne journée,



VILLE LA MALBAIE

Téléphone: 418.665.3747 poste 5204
515 boul. de Comporté
La Malbaie Qc G5A 1L9
www.ville.lamalbaie.qc.ca



AVIS DE CONFIDENTIALITÉ

Ce courriel peut contenir des informations confidentielles qui ne vous sont pas destinées.
Si ce message vous a été adressé par erreur, veuillez le détruire et en informer l'expéditeur immédiatement.

De : Myriam Gagnon <myriam.gagnon@ville.lamalbaie.qc.ca>

Envoyé : 16 septembre 2025 10:34

À : Simon Villeneuve <simon.villeneuve@ville.lamalbaie.qc.ca>

Objet : TR: Consultation concernant une demande d'autorisation pour travaux d'exploration à impact – Projet Lac Comporté - Requête 431



VILLE DE LA MALBAIE

Téléphone: 418.665.3747 poste 5209
515 boul. de Comporté
La Malbaie Qc G5A 1L9
www.ville.lamalbaie.qc.ca



AVIS DE CONFIDENTIALITÉ

Ce courriel peut contenir des informations confidentielles qui ne vous sont pas destinées.
Si ce message vous a été adressé par erreur, veuillez le détruire et en informer l'expéditeur immédiatement

De : Ville <ville@ville.lamalbaie.qc.ca>

Envoyé : 16 septembre 2025 10:32

À : Myriam Gagnon <myriam.gagnon@ville.lamalbaie.qc.ca>; Bienvenu T <bienvenu.tchagnian@ville.lamalbaie.qc.ca>

Objet : TR: Consultation concernant une demande d'autorisation pour travaux d'exploration à impact – Projet Lac Comporté - Requête 431

Pour suivi svp!

**SARA
TREMBLAY**
Directrice du service
des communications,
des relations avec
les citoyens
et des technologies
de l'information



VILLE DE LA MALBAIE

Téléphone: 418.665.3747 poste 5216

515 boul. de Comporté

La Malbaie Qc G5A 1L9

www.ville.lamalbaie.qc.ca



AVIS DE CONFIDENTIALITÉ

Ce courriel peut contenir des informations confidentielles qui ne vous sont pas destinées.

Si ce message vous a été adressé par erreur, veuillez le détruire et en informer l'expéditeur immédiatement.

De : Filion, Diane (SGDM) <Diane.Filion@mrnf.gouv.qc.ca>

Envoyé : 11 septembre 2025 11:42

À : Ville <ville@ville.lamalbaie.qc.ca>

Objet : Consultation concernant une demande d'autorisation pour travaux d'exploration à impact – Projet Lac Comporté - Requête 431



Madame la Directrice générale,

Le ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF), souhaite obtenir vos commentaires au sujet d'une demande d'autorisation pour travaux d'exploration à impacts pour le projet Lac Comporté de l'entreprise Argyle Resources Corporation touchant le territoire de votre municipalité.

Vous trouverez ci-joint la lettre officielle de consultation, des fichiers de formes de la ou des zones d'intérêt où s'effectueront les travaux et une copie du formulaire de demande soumis par le demandeur.

Nous aimerions recevoir de votre part une confirmation que vous avez bien reçu la présente.

Si vous souhaitez obtenir plus de renseignements sur cette demande, nous vous invitons à communiquer avec nous.

Cordialement,

Diane Filion

Registraire
Service de la gestion des droits miniers
Direction du développement et du contrôle de l'activité minière
Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
5700, 4^e Avenue Ouest, local C-320
Québec (Québec) G1H 6R1
Téléphone : 418 627-6292, poste **605331**
Sans frais : 1 800 363-7233
diane.filion@mrnf.gouv.qc.ca
mrnf.gouv.qc.ca

Requête 431	SUIVI - DEMANDE D'AUTRISATION DE TRAVAUX À IMPACTS	Nom du projet Lac Comporté
Numéro(s) d'ATI 556, 557		

IDENTIFICATION

Requérant Int :	Nom : Anne-Marie Proulx	Adresse : 3225 rue de l'Usinage Jonquière (Québec) G7X 0L2	Tél. : (418) 815-2012 Courriel: am.proulx@laurentiaexploration.com
Demandeur Int :	Nom : Argyle Resources Corporation (106201)	Adresse : 700 2nd Street, Floor 19 Calgary (Alberta) Canada T2P 2Y9	Tél. : (647) 400-8494 Courriel: info@argyleresourcescorp.com

LOCALISATION	C	NC	N/A	Commentaire(s)
Claims (inscrire si la demande est faite sur des claims détenus par un tiers) Statut : <u>Il y a une demande de transfert de droit.</u>	☐	☐	☐	
Feuillet(s) SNRC : <u>21M16</u> Région administrative : <u>Capitale-Nationale</u> Nom de la MRC : <u>Caharlevoix-Est</u> Nom de la municipalité : <u>La Malbaie</u> Tenure : Privé ☐ Publique ☒	☐	☐	☐	
Shapefile :	☐	☐	☐	
Numéro de tâche cartographique : <u>126366</u> Numéro(s) de polygone(s) : <u>ATI 556_403741274 et ATI 557_403741275</u>				

INFORMATIONS SUR LE PROJET	C	NC	N/A	Commentaire(s)
Nature des travaux ou type de sondage : 1. <u>Décapage de roc</u> 2. <u>Forage au diamant</u> 3. <u></u>	☐	☐	☐	
Périodes : 1. <u>2025-09-01 au 2025-11-30</u> 2. <u>2025-10-01 au 2025-12-31</u> 3. <u></u>	☐	☐	☐	

DOCUMENTS JOINTS ET CONFORMITÉ DU FORMULAIRE	C	NC	N/A	Commentaire(s)
Rapport des échanges fourni	☐	☐	☐	
Renseignements obligatoires dans le formulaire sont complétés	☒	☐	☐	
<u>Vrac de 500tm et plus seulement</u> Documents accompagnant la demande : 1. Description des travaux préparatoires réalisés 2. Objectif de l'échantillonnage en vrac 3. Estimation des ressources et des réserves minérales 4. Description sommaire des mesures de restauration proposées	☐	☐	☐	<u>N/A</u>

RAPPORT D'ÉCHANGES	C	NC	N/A	Commentaire(s)
Le demandeur a rencontré la bonne communauté autochtone	☒	☐	☐	
Le demandeur a rencontré la bonne municipalité	☒	☐	☐	
Indique les questions, les demandes et les commentaires soumis ainsi que les réponses du demandeur	☐	☐	☐	

RÉCEPTION ET RECEVABILITÉ	C	NC	N/A	Commentaire(s)
Date de réception : _____	☐		☐	
Date de recevabilité : _____				

CONSULTATIONS	C	NC	N/A	Commentaire(s)
AUTOCHTONE : Communauté : <u>Essipit et Mashteuiatsh</u> Conventionné : oui ☐ non ☐ À l'attention de : _____ Envoyé le: _____ Rappel le : _____ Réponse le : _____	☐	☐	☐	
MUNICIPALITÉ : NOM : <u>Ville de la Mailbaie</u> À l'attention de : _____ Envoyé le: _____ Rappel le : _____ Réponse le : _____	☐	☐	☐	

AUTRES	C	NC	N/A	Commentaire(s)
	☐	☐	☐	

VALIDITÉ DES CLAIMS	C	NC	N/A	Commentaire(s)
Vérifier la validité des claims avant d'envoyer l'autorisation pour signature.	☒	☐	☐	

INSCRIPTION AU REGISTRE ODM	C	NC	N/A	Commentaire(s)
Date d'émission de l'autorisation : _	☐	☐	☐	
Date d'inscription au registre :				

Registraire		Date	
-------------	--	------	--



Service de la gestion et du contrôle des droits miniers

RECOMMANDÉ

Québec, le 18 novembre 2025

Monsieur Martin Dufour, Chef
Conseil de la communauté Innue Essipit
32, rue de la Réserve
Essipit (Québec) G0T 1K0
Courriel : consultations@essipit.com

**Objet : SUIVI - Consultation concernant une demande d'autorisation pour
travaux d'exploration à impacts
Projet : Lac Comporté
N/Réf. : Requête 431**

Monsieur le Chef,

Le 11 septembre 2025, le ministère des Ressources naturelles et des Forêts lançait une consultation auprès de votre communauté eu égard au projet en objet. Vous trouverez une copie de cette lettre en pièce jointe.

Dans votre lettre de réponse du 28 octobre 2025, vous faites référence aux impacts environnementaux en lien avec le projet et vous proposez des mesures afin de limiter les impacts du projet. Une rencontre a eu lieu le 10 novembre 2025 afin de discuter de la présente consultation entre nos organisations.

Vous mentionnez que les travaux de décapage et de forage au diamant vont perturber la végétation et les sols. Dans le cadre des échanges datés du 4 novembre 2025, le promoteur nous a mentionné qu'il reboiserait les sites perturbés. De plus, une condition d'exercice sera ajoutée afin de remettre en état les zones de décapage. Par ailleurs, le promoteur a ajouté que seuls les travaux de forages auront lieu au départ. Les travaux de décapage sont remis à une date ultérieure. Le demandeur devra vous informer de la date de réalisation de ceux-ci avec la planification annuelle des travaux (PAT).

Le promoteur s'est aussi proposé à vous envoyer des photos de l'ensemble des sites suivant la fin des travaux afin de voir l'état de ceux-ci.

Vous mentionnez la contamination des sols et nappes phréatiques à cause de fluides de la machinerie. Le 4 novembre 2025, le promoteur a pris l'engagement d'utiliser exclusivement des huiles biodégradables. De plus, une condition est ajoutée à la

présente autorisation afin de limiter les risques de fuites. Concernant l'écoulement de boues provenant des forages, le promoteur devra installer des bassins de décantation afin de les recueillir.

Vous mentionnez aussi que certaines zones de travaux sont situées dans des secteurs marécageux. Le promoteur, lors de discussions le 31 octobre 2025, a dit que les travaux n'auront pas lieu dans des milieux humides. Nous lui avons rappelé qu'il devra obtenir l'autorisation du ministère de l'Environnement, de Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) avant la réalisation de tous travaux s'il doit en avoir en milieu humide et hydrique.

Vous demandez aussi la liste de permis nécessaire pour le présent projet. Présentement, le demandeur doit détenir un permis d'intervention du Secteur des forêts ainsi qu'une autorisation de travaux à impacts (ATI).

Finalement, vous mentionnez que les travaux contribueront à la perturbation des habitats fauniques à cause des bruits, des vibrations et des travaux de décapages. Il s'agit d'un sujet que nous avons abordé lors de notre rencontre afin de mieux comprendre vos préoccupations. Comme mentionné précédemment, les travaux de décapage sont remis à une date ultérieure. De plus, l'ensemble des travaux d'exploration doit être réalisé conformément au Règlement sur l'encadrement d'activités en fonction de leur impact sur l'environnement (REAFIE) pour ses activités d'exploration.

Nous vous informons que l'autorisation sera délivrée pour la réalisation du projet Lac Comporté avec les conditions suivantes :

1. Mettre en place les mesures de sécurité appropriées, définies par règlement, suivant la cessation des activités, le cas échéant;
2. Enlever du terrain, qui fait l'objet des travaux à impacts, tous les biens du titulaire du droit exclusif d'exploration ou de la firme de service qui a réalisé les travaux.
3. Installer un affichage informatif et approprié pour signaler la présence de travaux d'exploration au début des chemins d'accès vers les zones de travaux.
4. Utiliser la signalisation adéquate afin d'indiquer la présence de la machinerie et de véhicules.
5. Utiliser le matériel nécessaire afin de limiter les risques de fuites d'hydrocarbures des véhicules, de la machinerie et de tout autre équipement.
6. Refermer l'ensemble des zones de décapage de roc à l'aide du mort terrain et de la terre végétale à la fin des travaux de décapage de roc.
7. Installer un bassin de décantation sur chaque site de forage afin d'empêcher le ruissellement de boues de forages.

Si vous souhaitez obtenir plus de renseignements sur cette demande, nous vous invitons à communiquer avec M. Félix-Antoine Cloutier par courrier électronique à l'adresse suivante : ati@mrnf.gouv.qc.ca.

Veuillez agréer, Monsieur le Chef, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La chef du Service de la gestion et du contrôle des droits miniers,

original signé



Marjolaine Bessette

p. j.

c. c. M. Michael Ross
Mme Kathleen Goulet
Monsieur Frédéric Perreault, directeur régional du Saguenay-Lac-Saint-Jean
- Capitale-Nationale, ministère des Ressources naturelles et des Forêts



RECOMMANDÉ

Québec, le 11 septembre 2025

Monsieur Martin Dufour, Chef
Conseil de la communauté Innue Essipit
32, rue de la Réserve
Essipit (Québec) G0T 1K0
Courriel : consultations@essipit.com

Objet : Demande d'autorisation pour travaux d'exploration à impacts
Projet : Lac Comporté
N/Réf. : Requête 431

Monsieur le Chef,

Le ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) souhaite informer votre communauté relativement à une demande d'autorisation pour travaux d'exploration à impacts.

Plus précisément, il s'agit de travaux de décapage de roc et de forage au diamant dans le cadre du projet Lac Comporté de l'entreprise Argyle Resources Corporation.

Vous trouverez plus de détails sur la demande dans la documentation en pièce jointe. Vous y trouverez un fichier en format Shapefile de la ou des zones d'intérêt où s'effectueront les travaux et une copie du formulaire de demande soumis par le demandeur.

Le projet fait actuellement l'objet d'une analyse et, le cas échéant, le MRNF pourrait procéder à la délivrance de l'autorisation à compter du 13 octobre 2025 prochain.

Pour toute question relative à cette correspondance, nous vous invitons à communiquer avec M. Félix-Antoine Cloutier par courrier électronique à l'adresse suivante : ati@mrnf.gouv.qc.ca.

Veuillez agréer, Monsieur le Chef, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La chef du Service de la gestion des droits miniers,

original signé



Marjolaine Bessette

p. j.

c. c. M. Michael Ross
Mme Kathleen Goulet
Monsieur Frédéric Perreault, directeur régional du Saguenay-Lac-Saint-Jean
- Capitale-Nationale, ministère des Ressources naturelles et des Forêts

St-Pierre, Benjamin (DRDMRI)

De: Fillion, Diane (DRDMRI)
Envoyé: 19 novembre 2025 09:13
À: 'consultations@essipit.com'
Cc: 'michael.ross@essipit.com'; 'kgoulet@essipit.com'; DR-02-03
Objet: SUIVI - Consultation concernant une demande d'autorisation pour travaux d'exploration à impacts – Projet Lac Comporté - Requête 431
Pièces jointes: ATI-556_557_Req-431_projet Lac Comporte_2025-11-18_Essipit_LE Rétroaction Autochtone_sg.pdf; ATI-556_557_Req-431_projet Lac Comporté_2025-09-10_Essipit - LE Autochtone_sg.pdf

Monsieur le Chef,

Le ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) souhaite faire le suivi de la consultation menée auprès de votre communauté relativement au territoire visé par une demande d'autorisation pour travaux d'exploration à impacts.

Vous trouverez ci-joint la lettre officielle. L'original vous sera transmis par courrier recommandé.

Si vous souhaitez obtenir plus de renseignements sur cette demande, nous vous invitons à communiquer avec nous.

Cordialement,

Diane Fillion

Registraire

Service de la gestion et du contrôle des droits miniers

Direction du Registre des droits miniers réels et immobiliers

Ministère des Ressources naturelles et des Forêts

5700, 4^e Avenue Ouest, local C-320

Québec (Québec) G1H 6R1

Téléphone : 418 627-6292, poste **605331**

Sans frais : 1 800 363-7233

diane.fillion@mrnf.gouv.qc.ca

mrnf.gouv.qc.ca



Service de la gestion et du contrôle des droits miniers

RECOMMANDÉ

Québec, le 18 novembre 2025

Monsieur François Rompré
Directeur
Droits et protection du territoire
Première Nation des Pekuakamiulnuatsh
1671, rue Ouiatchouan
Mashteuiatsh (Québec) G0W 2H0
Courriel : dpt@mashteuiatsh.ca

Objet : SUIVI - Consultation concernant une demande d'autorisation pour travaux d'exploration à impacts
Projet : Lac Comporté
N/Réf. : Requête 431

Monsieur le Directeur,

Le 11 septembre 2025, le ministère des Ressources naturelles et des Forêts lançait une consultation auprès de votre communauté eu égard au projet en objet. Vous trouverez une copie de cette lettre en pièce jointe.

Dans votre lettre de réponse du 7 novembre 2025, vous faites référence au fait que le projet est situé dans un secteur fréquenté et occupé par les Innus historiquement. Vous mentionnez qu'il se retrouve dans les environs d'anciens axes de pénétration vers l'intérieur des terres et aux limites d'un potentiel archéologique au lac du Port au Saumon. Vous demandez que le promoteur demeure vigilant aux témoins archéologiques, particulièrement dans la portion nord-est de la zone d'intérêt.

Le 10 novembre 2025, nous avons informé le promoteur concernant la zone sensible que vous avez identifiée. De plus, nous lui avons transmis votre demande d'être informé s'il devait y avoir une découverte fortuite ou toute information découlant de celle-ci dans la zone du projet. Le promoteur a pris l'engagement de vous aviser s'il devait y avoir découverte fortuite dans la zone du projet et il sera particulièrement vigilant dans la partie nord-est. De plus, les découvertes fortuites, lors de travaux d'exploration, sont encadrées par la Loi sur le patrimoine culturel (voir l'[article 74](#)). S'il y a découverte fortuite, le promoteur doit en aviser le ministère de la Culture et des Communications sans délai.

Vous mentionnez aussi que la zone d'intérêt de l'autorisation pour travaux d'exploration à impacts (ATI) se situe dans une zone de recharge préférentielle et que les activités de forages peuvent avoir des effets sur le domaine aquifères. Vous demandez que l'entreprise adopte des pratiques exemplaires en matière d'environnement. Le promoteur, lors d'échanges datées du 4 novembre 2025, a pris l'engagement d'utiliser exclusivement des huiles biodégradables. De plus, des conditions d'exercice sont ajoutées à la présente autorisation afin de limiter les risques de déversement. Le promoteur se doit aussi de respecter ce qui est prévu au Règlement sur l'encadrement d'activités en fonction de leur impact sur l'environnement (REAFIE) pour ses activités d'exploration.

Finalement, vous soulignez qu'il ne devrait y avoir aucune modification substantielle au projet sans qu'une consultation supplémentaire ne prenne place. Les travaux prévus sont ceux fournis dans le formulaire et transmis lors de la présente consultation. Si des changements majeurs sont apportés, une nouvelle consultation sera lancée.

Nous vous informons que l'autorisation sera délivrée pour la réalisation du projet Lac Comporté avec les conditions suivantes :

1. Mettre en place les mesures de sécurité appropriées, définies par règlement, suivant la cessation des activités, le cas échéant.
2. Enlever du terrain, qui fait l'objet des travaux à impacts, tous les biens du titulaire du droit exclusif d'exploration ou de la firme de service qui a réalisé les travaux.
3. Installer un affichage informatif et approprié pour signaler la présence de travaux d'exploration au début des chemins d'accès vers les zones de travaux.
4. Utiliser la signalisation adéquate afin d'indiquer la présence de la machinerie et de véhicules.
5. Utiliser le matériel nécessaire afin de limiter les risques de fuites d'hydrocarbures des véhicules, de la machinerie et de tout autre équipement.
6. Refermer l'ensemble des zones de décapage de roc à l'aide du mort terrain et de la terre végétale à la fin des travaux de décapage de roc.
7. Installer un bassin de décantation sur chaque site de forage afin d'empêcher le ruissellement de boues de forages.

Si vous souhaitez obtenir plus de renseignements sur cette demande, nous vous invitons à communiquer avec M. Félix-Antoine Cloutier par courrier électronique à l'adresse suivante : ati@mrnf.gouv.qc.ca.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La chef du Service de la gestion et du contrôle des droits miniers,

original signé



Marjolaine Bessette

p. j.

c. c. M. Michel Nepton
M. David Cleary
Caroline Philippe
Monsieur Frédéric Perreault, directeur régional du Saguenay-Lac-Saint-Jean
- Capitale-Nationale, ministère des Ressources naturelles et des Forêts

RECOMMANDÉ

Québec, le 11 septembre 2025

Monsieur François Rompré
Directeur, Droits et protection du territoire
Première Nation des Pekuakamiulnuatsh
1671, rue Ouiatchouan
Mashteuiatsh (Québec) G0W 2H0
Courriel : dpt@mashteuiatsh.ca

Objet : Demande d'autorisation pour travaux d'exploration à impacts
Projet : Lac Comporté
N/Réf. : Requête 431

Monsieur le Directeur,

Le ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) souhaite informer votre communauté relativement à une demande d'autorisation pour travaux d'exploration à impacts.

Plus précisément, il s'agit de travaux de décapage de roc et de forage au diamant dans le cadre du projet Lac Comporté de l'entreprise Argyle Resources Corporation.

Vous trouverez plus de détails sur la demande dans la documentation en pièce jointe. Vous y trouverez un fichier en format Shapefile de la ou des zones d'intérêt où s'effectueront les travaux et une copie du formulaire de demande soumis par le demandeur.

Le projet fait actuellement l'objet d'une analyse et, le cas échéant, le MRNF pourrait procéder à la délivrance de l'autorisation à compter du 13 octobre 2025 prochain.

Pour toute question relative à cette correspondance, nous vous invitons à communiquer avec M. Félix-Antoine Cloutier par courrier électronique à l'adresse suivante : ati@mrnf.gouv.qc.ca.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La chef du Service de la gestion des droits miniers,

original signé



Marjolaine Bessette

p. j.

c. c. M. Michel Nepton
M. David Cleary
Caroline Philippe
Monsieur Frédéric Perreault, directeur régional du Saguenay-Lac-Saint-Jean
- Capitale-Nationale, ministère des Ressources naturelles et des Forêts

St-Pierre, Benjamin (DRDMRI)

De: Fillion, Diane (DRDMRI)
Envoyé: 19 novembre 2025 09:07
À: 'DPT@mashteuiatsh.ca'
Cc: 'michel.nepton@mashteuiatsh.ca'; 'david.cleary@mashteuiatsh.ca'; 'caroline.philippe@mashteuiatsh.ca'; DR-02-03
Objet: SUIVI - Consultation concernant une demande d'autorisation pour travaux d'exploration à impacts – Projet Lac Comporté - Requête
Pièces jointes: ATI-556_557_Req-431_projet Lac Comporté_2025-11-18_Mashteuiatsh - LE Rétroaction Autochtone_sg.pdf; ATI-556_557_Req-431_projet La Comporté_2025-09-10_Mashteuiatsh - LE Autochtone_sg.pdf

Monsieur le Directeur,

Le ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) souhaite faire le suivi de la consultation menée auprès de votre communauté relativement au territoire visé par une demande d'autorisation pour travaux d'exploration à impacts.

Vous trouverez ci-joint la lettre officielle. L'original vous sera transmis par courrier recommandé.

Si vous souhaitez obtenir plus de renseignements sur cette demande, nous vous invitons à communiquer avec nous.

Cordialement,

Diane Fillion

Registraire

Service de la gestion et du contrôle des droits miniers

Direction du Registre des droits miniers réels et immobiliers

Ministère des Ressources naturelles et des Forêts

5700, 4^e Avenue Ouest, local C-320

Québec (Québec) G1H 6R1

Téléphone : 418 627-6292, poste **605331**

Sans frais : 1 800 363-7233

diane.fillion@mrnf.gouv.qc.ca

mrnf.gouv.qc.ca

RECOMMANDÉ

Québec, le 11 septembre 2025

Monsieur François Rompré
Directeur, Droits et protection du territoire
Première Nation des Pekuakamiulnuatsh
1671, rue Ouiatchouan
Mashteuiatsh (Québec) G0W 2H0
Courriel : dpt@mashteuiatsh.ca

Objet : Demande d'autorisation pour travaux d'exploration à impacts
Projet : Lac Comporté
N/Réf. : Requête 431

Monsieur le Directeur,

Le ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) souhaite informer votre communauté relativement à une demande d'autorisation pour travaux d'exploration à impacts.

Plus précisément, il s'agit de travaux de décapage de roc et de forage au diamant dans le cadre du projet Lac Comporté de l'entreprise Argyle Resources Corporation.

Vous trouverez plus de détails sur la demande dans la documentation en pièce jointe. Vous y trouverez un fichier en format Shapefile de la ou des zones d'intérêt où s'effectueront les travaux et une copie du formulaire de demande soumis par le demandeur.

Le projet fait actuellement l'objet d'une analyse et, le cas échéant, le MRNF pourrait procéder à la délivrance de l'autorisation à compter du 13 octobre 2025 prochain.

Pour toute question relative à cette correspondance, nous vous invitons à communiquer avec M. Félix-Antoine Cloutier par courrier électronique à l'adresse suivante : ati@mrnf.gouv.qc.ca.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La chef du Service de la gestion des droits miniers,

original signé



Marjolaine Bessette

p. j.

c. c. M. Michel Nepton
M. David Cleary
Caroline Philippe
Monsieur Frédéric Perreault, directeur régional du Saguenay-Lac-Saint-Jean
- Capitale-Nationale, ministère des Ressources naturelles et des Forêts

Québec, le 25 novembre 2025

Madame Anne-Marie Proulx
Argyle Resources Corporation
3225 rue de l'Usinage
Jonquière (Québec) G7X 0L2
Courriel : am.proulx@laurentiaexploration.com

Objet : Autorisation pour travaux d'exploration à impacts ATI-556
Projet : Lac Comporté
Nature des travaux : Décapage de roc
N/Réf. : Requête 431

Madame,

Nous avons reçu votre demande d'autorisation pour travaux d'exploration à impacts.

Conformément à l'article 69 de la Loi sur les mines (RLRQ, chapitre M-13.1) et en vertu des pouvoirs qui me sont délégués par l'arrêté ministériel 2009-006 du 20 février 2009, publié à la *Gazette officielle du Québec* le 11 mars 2009, j'autorise Argyle Resources Corporation (int. 106201) à procéder aux travaux de décapage de roc localisés à l'intérieur du feuillet SNRC 21M16 et délimités par le polygone 403741274 de la zone d'intérêt révisée dans le fichier de forme ci-joint.

L'autorisation pour travaux d'exploration à impacts est valide pour une période de deux ans, jusqu'au 24 novembre 2027. Si la date de réalisation des travaux est modifiée à l'intérieur de la période de validité de la présente autorisation, veuillez en informer la communauté autochtone et la municipalité visée.

Ces travaux pourront être réalisés en respect des conditions suivantes :

1. Mettre en place les mesures de sécurité appropriées, définies par règlement, suivant la fin des activités visées par l'autorisation pour travaux à impacts, le cas échéant.
2. Enlever du terrain, qui fait l'objet des travaux à impacts, tous les biens du titulaire du droit exclusif d'exploration ou de la firme de service qui a

réalisé les travaux à la fin des activités visées par l'autorisation pour travaux à impacts.

3. Installer un affichage informatif et approprié pour signaler la présence de travaux d'exploration au début des chemins d'accès vers les zones de travaux.
4. Utiliser la signalisation adéquate afin d'indiquer la présence de la machinerie et de véhicules.
5. Utiliser le matériel nécessaire afin de limiter les risques de fuites d'hydrocarbures des véhicules, de la machinerie et de tout autre équipement.
6. Refermer l'ensemble des zones de décapage de roc à l'aide du mort-terrain et de la terre végétale à la fin des travaux de décapage de roc.

Si vous désirez obtenir de plus amples renseignements ou des précisions additionnelles sur votre dossier, nous vous prions de communiquer avec M. Félix-Antoine Cloutier à l'adresse : ati@mrnf.gouv.qc.ca.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Le chef de la division des titres miniers,

original signé



Benjamin St-Pierre

c. c. Monsieur Frédéric Perreault, directeur régional du Saguenay-Lac-Saint-Jean - Capitale-Nationale, ministère des Ressources naturelles et des Forêts

Québec, le 25 novembre 2025

Madame Anne-Marie Proulx
Argyle Resources Corporation
3225 rue de l'Usinage
Jonquière (Québec) G7X 0L2
Courriel : am.proulx@laurentiaexploration.com

Objet : Autorisation pour travaux d'exploration à impacts ATI-557
Projet : Lac Comporté
Nature des travaux : Forage au diamant
N/Réf. : Requête 431

Madame,

Nous avons reçu votre demande d'autorisation pour travaux d'exploration à impacts.

Conformément à l'article 69 de la Loi sur les mines (RLRQ, chapitre M-13.1) et en vertu des pouvoirs qui me sont délégués par l'arrêté ministériel 2009-006 du 20 février 2009, publié à la *Gazette officielle du Québec* le 11 mars 2009, j'autorise Argyle Resources Corporation (int. 106201) à procéder aux travaux de forage au diamant localisés à l'intérieur du feuillet SNRC 21M16 et délimités par le polygone 403741275 de la zone d'intérêt révisée dans le fichier de forme ci-joint.

L'autorisation pour travaux d'exploration à impacts est valide pour une période de deux ans, jusqu'au 24 novembre 2027. Si la date de réalisation des travaux est modifiée à l'intérieur de la période de validité de la présente autorisation, veuillez en informer la communauté autochtone et la municipalité visée.

Ces travaux pourront être réalisés en respect des conditions suivantes :

1. Mettre en place les mesures de sécurité appropriées, définies par règlement, suivant la fin des activités visées par l'autorisation pour travaux à impacts, le cas échéant.
2. Enlever du terrain, qui fait l'objet des travaux à impacts, tous les biens du titulaire du droit exclusif d'exploration ou de la firme de service qui a

réalisé les travaux à la fin des activités visées par l'autorisation pour travaux à impacts.

3. Installer un affichage informatif et approprié pour signaler la présence de travaux d'exploration au début des chemins d'accès vers les zones de travaux.
4. Utiliser la signalisation adéquate afin d'indiquer la présence de la machinerie et de véhicules.
5. Utiliser le matériel nécessaire afin de limiter les risques de fuites d'hydrocarbures des véhicules, de la machinerie et de tout autre équipement.
6. Installer un bassin de décantation sur chaque site de forage afin d'empêcher le ruissellement de boues de forages.

Si vous désirez obtenir de plus amples renseignements ou des précisions additionnelles sur votre dossier, nous vous prions de communiquer avec M. Félix-Antoine Cloutier à l'adresse : ati@mrnf.gouv.qc.ca.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Le chef de la division des titres miniers,

original signé



Benjamin St-Pierre

c. c. Monsieur Frédéric Perreault, directeur régional du Saguenay-Lac-Saint-Jean - Capitale-Nationale, ministère des Ressources naturelles et des Forêts

St-Pierre, Benjamin (DRDMRI)

De: Autorisation Travaux Impacts
Envoyé: 25 novembre 2025 11:40
À: Anne-Marie Proulx
Cc: info@argyleresourcescorp.com; DR-02-03
Objet: Autorisation pour travaux d'exploration à impact ATI-556 et 557 – Projet Lac Comporté
Pièces jointes: v2_FO_demande_travaux_exploration_impacts_V2.pdf; FF 403741275.zip; FF 403741274.zip; ATI-557_Req-431_projet Lac Comporté_2025-11-25 - LE autorisation.pdf; ATI-556_Req-431_projet Lac Comporté_2025-11-25 - LE autorisation.pdf



Bonjour,

Vous trouverez ci-joint les lettres vous autorisant à réaliser les travaux d'exploration à impacts dans le cadre de votre requête 431.

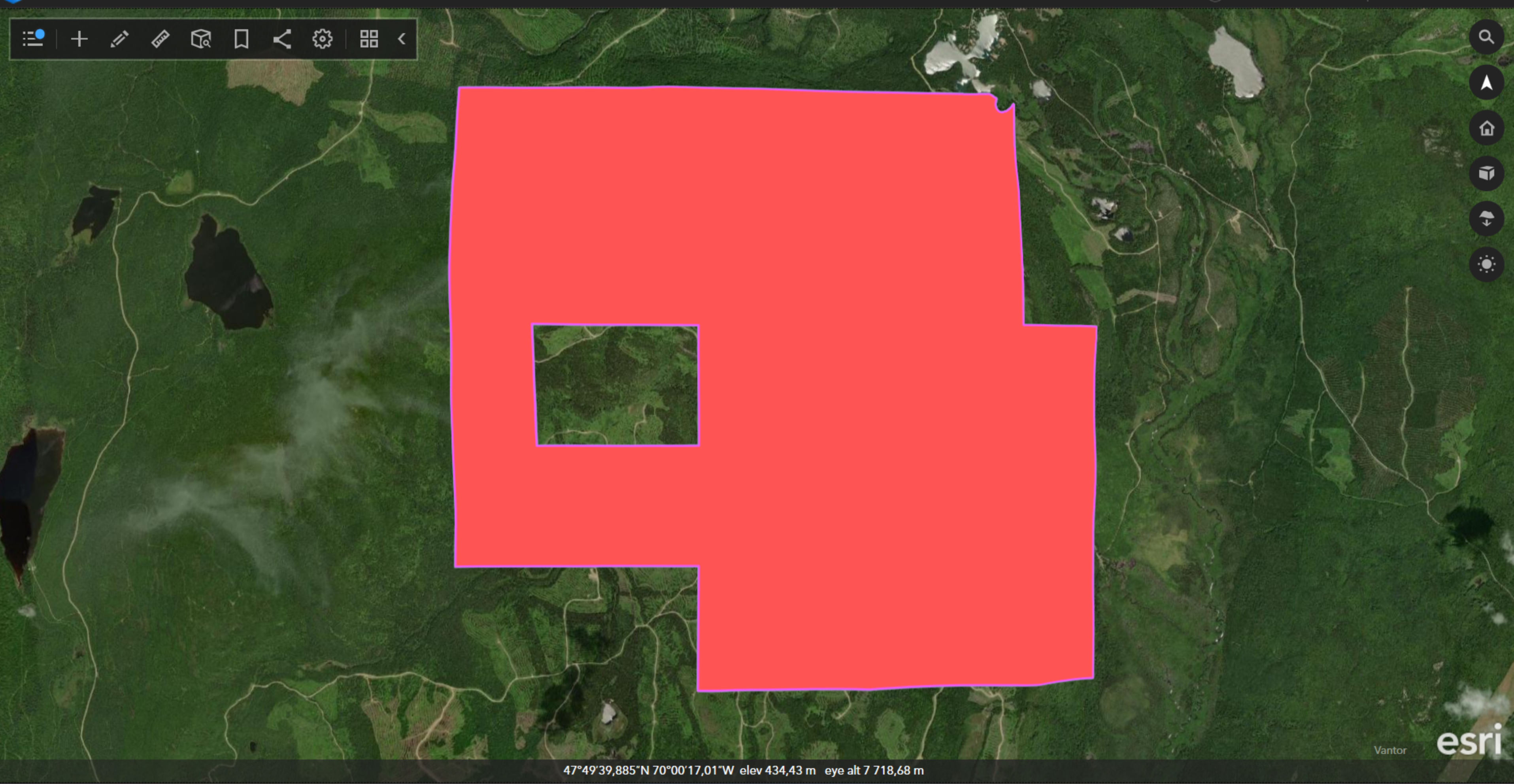
Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter.

L'équipe ATI

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS

ati@mrnf.gouv.qc.ca





Map toolbar icons: layers, zoom in, pan, measure, 3D view, bookmark, share, settings, full screen, and back.

Map navigation icons: search, compass, home, 3D view, print, and sun/moon.



47°49'39,885"N 70°00'17,01"W elev 434,43 m eye alt 7 718,68 m